Rien aujourd'hui, en effet, n'est plus commun que le sourire railleur et la pitié méprisante dont les principes, et avec eux les hommes de principes, sont l'objet.

Mgr L. A. PAQUET, dans Etudes et Appréciations.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

C'est aux jeunes surtout qu'il incombe de se créer de bonne heure, par la prière et par l'étude de fortes convictions religieuses, de s'attacher fermement, inébranlablement, aux principes chrétiens qui doivent régir l'ordre social, de s'armer vaillamment et efficacement pour leur défense.

Mgr L. A. PAQUET.

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 22 AOUT 1929. — No. 41.

Faut-il les mettre à mort?

N.D.L.R.—Le R. P. Picard, S.J., auteur de l'article ci-dessous, est un enfant d'Edmonton. Le blé albertain lève . . .

Encore les assassins? . . . Oui, toujours ces bons apôtres . . . Il est temps de nous civiliser: dans un âge de progrès et de philanthropie, on ne met pas un homme à mort pour avoir doucement enlevé la vie à son prochain!

Depuis la première loi criminelle, consignée au chapitre IX de la Genèse, on n'y avait jamais pensé! Vint le XVIIIe siècle: des philosophes crurent découvrir la raison humaine. Les malheureux ne s'aperçurent pas que la lumière s'éteignait: ils voyaient une ombre et en furent éblouis. Dans ces ténèbres du naturalisme philosophique, s'éclairant aux doctrines sociales de Rousseau, César Beccaria parla: les législations séculaires s'étaient trompées! "La peine de mort n'est autorisée par aucun droit: j'ai démontré qu'un tel droit n'existe pas." (Des délits et des peines, c.28).

On est moins original aujourd'hui. La vie mécanisée habitue à reproduire sur patron: on se contente de reprendre les arguments de Bentham, de Lucas, de Voltaire, de von Holtzendorff. Une originalité pourtant . . . par défaut: on n'attaque plus la question de droit. C'est trop évident: la société a le devoir de protéger ses citoyens, et partant, un droit naturel à tous les moyens nécessaires.

Mais la peine de mort est-elle nécessaire? est-elle seulement utile? Tel se pose le problème aujourd'hui. La peine de mort n'empêche pas le mal, l'emprisonnement perpétuel suffirait, l'amendement du coupable est toujours possible, les criminels sont des malades: voici énumérés quelques arguments à la mode contre la peine capitale.

* * *

Ayant pour fin première d'assurer l'ordre juridique, la société a l'obligation de prévenir toute lésion de droits, et de réparer le mal quand il est fait. Dans le cas bien précis qui nous occupe, la réparation de justice commutative est impossible: on ne ressuscite pas un mort. L'affaire ressortit au tribunal de Dieu.

La société peut exiger aussi le redressement de la volonté désordonnée qui fait tare à sa perfection. Rappelons pourtant, puisqu'on insiste tellement sur ce point, que l'amendement du coupable n'est ici qu'une fin secondaire de la justice criminelle, et que l'acceptation de la peine à lui imposée et jugée nécessaire pour le bien général constituera cette réparation dans l'ordre de la perfection sociale.

Dans le cas d'homicide, il reste donc à considérer une réparation de justice générale. Un crime impuni détruit dans la société le respect des lois; c'est un attentat contre la conscience publique, qui, à la longue, comme la conscience individuelle, s'oblitère et ne distingue plus ce qui, socialement, est mal. Le criminel doit réparer; il n'a pas droit à l'impunité.

Ce qui rendra à la conscience générale le respect des lois s'identifie, on le comprend, avec les mesures préventives, ou plutôt leur est subordonné: maintiendra dans le corps social le respect de la loi, ce qui préviendra chez le citoyen la tentation de la violer. La question peut donc se résumer ainsi: la peine de mort est-elle nécessaire pour empêcher l'homicide, et, par suite, pour assurer dans la conscience publique le respect des lois criminelles? Nous répondons par l'affirmative; l'examen des raisons adverses en montrera la justesse.

* * *

Et d'abord l'argument de Lombroso, de Ferri, l'irresponsabilité, le criminel aliéné mental. On vient de le reprendre: avec beaucoup d'autres, le Dr Healey, de Boston, explique la criminalité par l'influence du milieu, l'entourage physique et moral, la vie émotionnelle propre. Que tout cela puisse exercer une influence, nous ne le nions pas. Mais que tout s'explique par là, que le meurtrier soit un pantin fatalement conduit à ses actes de brutalité, c'est insoutenable. Une saine psychologie a depuis longtemps fait justice de ce déterminisme matérialiste. Certains criminels relèvent de la pathologie; la plupart sont responsables: l'affreuse délibération qui prévoit ou consomme leur crime est une marque infaillible de l'humaine liberté.

Mais au moins ne pourrait-on pas assurer l'amendement du coupable? Les expériences faites semblent confirmer cet espoir. Le doute pourtant est encore possible. Et puis, aurions-nous l'assurance de réussir chaque fois, il faut considérer des intérêts plus élevés. Nous avons vu que l'amendement du coupable n'est qu'une fin secondaire; ce qui doit tout d'abord nous occuper, c'est de prévenir un nouveau crime, de redresser la conscience du peuple, lésée par cet attentat. Quel motif le citoyen trouve-t-il, en cette législation d'amendement, de respecter la vie de son voisin? La mort d'un ennemi changera bien peu à sa vie. On s'efforcera de refaire le gentilhomme en lui: la passion satisfaite, il s'y résignera volontiers. Cette manière de voir ressemble effrontément à la première,—le criminel est un malheureux qu'il faut relever, un malade qu'il faut guérir—parenté qui suffit à la discréditer.

Mais l'emprisonnement à vie? Ne serait-ce pas sanction adéquate, qui garderait en outre plus de douceur que la peine de mort? Il semble que non, pour deux classes de criminels surtout. Certaines natures profondément perverties ne sont pas troublées par cette perspective. A la prison, après tout, le régime est assez humain; aujourd'hui de bonnes âmes s'occupent tant de ces chers dévoyés: cinéma, radio, promenades en autobus, petites douceurs . . . Plus d'un désoeuvré s'accommoderait de cette pension. Les bandes organisées aussi: tout simplement elles se moqueraient de la prison à perpétuité. Et l'on sait comme elles sont répandues. Tout se syndique maintenant, jusqu'au crime. Quand on se rappelle la terrible vengeance d'une bande de Chicago, le 14 février dernier,—sept hommes abattus à la mitrailleuse, en plein jour,—on n'hésite pas à croire qu'ils feraient tout pour libérer un camarade.

Alors, que faire? la peine de mort elle-même ne suffit pas! Attention, l'ami: examinons bien votre peine de mort qui ne suffit pas. Aux Etats-Unis,—puisqu'on apporte leur exemple—les victimes de meurtre atteignent l'effroyable total de plus de 9000 par année (Discours du président Hoover du 22 avril dernier). L'on s'empresse de conclure: donc la peine de mort n'empêche pas l'homicide. Remarquons pourtant qu'un peu plus de 1% de ces meurtriers ont été mis à mort, soit environ 100 exécutions capitales. Qu'on se plaigne de l'inefficacité de la sanction, je ne m'en étonne plus. La loi se meurt! Londres, en une année, compte 27 homicides: des coupables, 20 sont morts; des autres, 4 étaient fous, 1 attend encore, 2 n'ont pas été pris. On y applique la loi! A New-York, dans le même temps, il y avait 401 meurtres, 228 à Détroit, 498 à Chicago. Si une loi est efficace en Angleterre, pourquoi ne le serait-elle pas en Amérique? On invoque bien des raisons: la complicité de la police, l'étendue du pays où les criminels trouvent tant de refuges, le commerce d'armes à feu . . . Défaut d'organisation peut-être, mais qui n'infirme pas la loi elle-même. Portez le remède où il est nécessaire: que la loi revive. Si l'on n'arrive jamais à supprimer tous les crimes, si la passion cherche à se satisfaire même au prix de la vie, quelles atrocités verrions-nous, la peine de mort une fois abolie?

Peut-être ne serait-il pas difficile d'indiquer les causes de cette forte criminalité, même dans les Etats où la loi est appliquée en rigueur. D'aucuns l'attribuent à cette monumentale maladresse qu'est la Prohibition: quelles occasions dans le commerce illégal des spiritueux! Et l'on va jusqu'à mettre la responsabilité du crime sur les citoyens trop peu soucieux de la loi Volstead. N'appartient-elle pas plutôt à ceux qui veulent imposer à tout prix une loi de ce genre?

Et aussi, et surtout, je dirais, la cause profonde, c'est dans l'éducation de la jeunesse qu'il faut la chercher. On n'enlève pas impunément aux écoles la formation religieuse et morale des enfants. La France en a depuis longtemps l'expérience; déjà en 1880, le bilan criminel de la jeunesse, jeunes gens et jeunes filles, s'élevait à 16,986 fautes, s'étageant de l'assassinat au vol simple! Et le nombre continuait d'augmenter! A noter que 2% seulement de ces malfaiteurs adolescents sortaient des écoles religieuses. Dans le même temps, l'Angleterre faisait l'expérience contraire. La loi Forster en 1870 soumettait la jeunesse à l'influence religieuse et moralisatrice des écoles anglaises: en 24 ans, la criminalité juvénile tomba de 14,000 à 5,000.

Avis à nos amis qui cherchent à supprimer les lois criminelles. Le remède serait peut-être ailleurs.

Robert PICARD, S.J.

Brièvetés

LA PEINE DE MORT

L'article de fond, cette semaine, est d'un Père Jésuite. Nous avons cru bon de demander à la direction du collège de nous faire préparer un article sur cette question si controversée de la peine de mort comme sanction au crime commis.

Presque chaque année, quelqu'un se lève à Ottawa pour demander, au nom de l'humanité, la suppression de la peine de mort comme châtiment au meurtre.

Notre collaborateur ne traite pas uniquement l'aspect philosophique de cette question; il discute aussi l'influence de la sanction sur la criminalité du pays. Aux Etats-Unis, où les pardons abondent, où les criminels sont en liberté dans une proportion effarante, la peine de mort n'atteint pas son but, parce que la justice n'est pas assez sévère, parce que la police n'a pas l'oeil assez vif, le nez assez long et le flair assez aigu. Ne sait-on pas que la police américaine, en beaucoup d'endroits, est de connivence avec les criminels, avec les contrebandiers? On a vu cela à Chicago et, sur une moindre échelle, à Montréal, il y a quelques années.

La criminalité est moins forte en Angleterre, à cause du vieil esprit puritain qui y subsiste, mais aussi parce que la police est une police, non pas un contingent de beaux gros hommes gras, qui paradent le quatre juillet et aux autres manifestations. Puis, les criminels étant pincés, la loi subit son cours sans fausse sentimentalité, sans pardons à contre-temps. La vie d'un homme se paye par la vie de celui qui la supprime.

Avant que la notion des valeurs soit aussi brouillée sur ce point que sur celui du divorce, nous voulons faire notre modeste part pour éclairer, au moins nos compatriotes.

TRAVAIL INCESSANT

C'est un travail sans relâche qu'il faut accomplir, pour maintenir l'ardeur prompte à se ralentir. Mais devant l'adhésion d'un plus grand nombre de compatriotes à la cause de l'Association canadienne-française de l'Alberta, devant l'encouragement dont la "Survivance" est l'objet, il n'est pas sage de laisser le manche après la cognée Vérités fastidieuses à répéter, plus désagréables peut-être à entendre si souvent, mais c'est le seul moyen de tenir la population en éveil.

Ah! si nous comptions sur TOUTES les bonnes volontés TOUT le temps, si les critiques envers celui-ci et celui-là cessaient, le convoi national irait encore à meilleure allure. Mais que de moments précieux dépensés à panser des blessures imaginaires, des injustices inexistantes ou si elles ont un fond d'exactitude, c'est si peu de chose, qu'une personne vraiment désireuse de la paix entre tous les nôtres se tairait, quitte à provoquer une explication le moment arrivé! Mais serait-il vrai que la jalousie est notre plus grand travers national?

Nous avons fait bien des progrès depuis quelques années en notre province, mais il reste encore trop de gens dont la bouche est remplie de fiel.

Ce ne sont certainement pas ceux-là qui accomplissent une oeuvre constructive.

L'éveil auquel nous assistons depuis quelque temps est beau, magnifique, plein de grandes promesses, mais pourquoi resterait-il des envieux, pour qui rien de bon ne se fait s'ils n'y ont pas mis la main?

Une minorité, pour obtenir le respect de la majorité, doit être unie, suivre ses chefs religieux ou tout au moins ses chefs nationaux.

Nos frères en Saskatchewan et au Manitoba ont donné au Canada entier le spectacle de groupements pouvant faire taire les préférences personnelles pour poursuivre un but déterminé. Et le succès a couronné ces sacrifices personnels au bénéfice de l'intérêt général.

Nous sommes certainement capables d'en faire autant. Ce que vous avez fait pendant des mois, vous pouvez le continuer indéfiniment.

QUE DEVIENDRONT NOS ENFANTS?

La plupart des parents franco-albertains sont nés dans la province de Québec, reçurent une éducation chrétienne solide, grandirent dans une atmosphère protestrice de l'âme nationale. C'est la génération qui est actuellement au timon des affaires. Les jeunes commencent à prendre leur part d'influnce. Quelques-uns furent formés ici, dans nos maisons d'enseignement. Demain, s'ils continuent à se bien préparer ils seront l'espoir de la race.

Mais c'est une minorité Beaucoup n'ont reçu qu'une instruction bilingue écorchée, que des rudiments de leur langue, et ma grande crainte, c'est qu'ils n'aient pas l'ardeur des mouvements sauveurs, l'énergie de continuer les sacrifices requis pour la survivance ethnique de notre groupe.

Ce qui inspire de l'inquiétude, c'est la grande jeunesse masculine qui n'a jamais passé par le collège, où elle aurait pu se pénétrer des vérités essentielles pour acquérir le goût des choses nationales.

On nous répète à satiété que, sans la base, il est difficile de construire un solide édifice.

Pour les jeunes filles, les espérances sont plus réconfortantes. Les couvents font un travail en profondeur. Bientôt nous en verrons les fruits savoureux. Soyons patients!

Mais nos jeunes gens?

L'école séparée, surtout dans les villes, est insuffisante pour la formation française que notre mentalité requiert. De là, l'explication de la résolution votée au dernier congrès de l'A.C.F.A..

"Que le congrès est d'avis que l'heure de compléter notre organisation de défense est arrivée, et que l'exécutif étudie la question de la **fondation d'un collège préparatoire** pour NOS PETITS CANADIENS-FRANÇAIS. Le congrès, constatant l'heureuse formation que nos filles reçoivent dans nos couvents tant au point de vue national que religieux, désire qu'une oeuvre similaire pour la formation de nos futurs chefs de famile soit au plus tôt établie."

Comme on le voit, l'exécutif a du pain sur la planche pour sa première réunion de septembre.

SUSCITONS DES VOCATIONS

Un fait qui frappe chez nous, c'est l'absence de vocations religieuses.

On entend partout cet appel: "Nous voulons des prêtres. Nous manquons de prêtres, de religieuses".

La province de Québec nous a fournis, pendant des années, de pasteurs pour assurer notre survivance religieuse et nationale. Aujourd'hui, il semble bien que nous devions compter exclusivement sur nous-mêmes.

C'est aux parents qu'il appartient de susciter les vocations qui nous assureront et des prêtres et des religieuses. Qu'on ne croie pas que les vocations se dessinent seules, sans qu'un terrain ait été préparé et fécondé par le bon exemple, les bons conseils. En un mot, il ne sortira jamais de votre foyer de vocation religieuse si vous ne songez jamais à en marquer la beauté sublime à vos enfants, si vous ne leur dites comme il vous plairait qu'ils se consacrent à Dieu. Que deviendrons-nous si, dans vingt ans ou plus, nos pasteurs étant tous morts, nous n'avons pas su leur susciter des successeurs?

La parole du Maitre est toujours impérieuse d'actualité: "La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux".

Nous avons des couvents, deux bons collèges où les vocations sacerdotales peuvent mûrir si vous avez soin d'arroser du parfum de la piété chez l'enfant, le germe de la vocation qui est là.

Dans la province de Québec on se fait une gloire, un honneur, une fierté de fournir un prêtre, une religieuse à son Eglise, à sa race. La foi s'anémie-t-elle dans l'Ouest et, comme le disait récemment un prédicateur: "N'y pousserait-il que du blé?"

R. L.

Réminiscences

UN PEUPLE DE GENTILSHOMMES

J'avais alors quatre ans, cinq tout au plus. Nous demeurions dans un gai village de la province de Québec. Ma mère, bonne et sainte femme, élevait avec grand soin les trois marmots qui formaient la famille.—Rien que cinq autres devaient se joindre à nous par la suite.

Un soir, maman annonça la venue d'une tante plus jeune qu'elle de quelques années. Joie parmi nous. Cette tante, bonne, aimable, fut pour nous une autre mère, l'aide inlassable de la nôtre surchargée de travail, car nous lui laissions peu de loisir pour se reposer.

Le plaisir de notre mère de retrouver sa soeur égalait certainement le nôtre, s'il était moins exubérant. La conversation entre elles deux battait son plein. A leurs pieds nous faisions circuler un wagonnet en fonte que mon père m'avait acheté. En m'en faisant cadeau il m'avait dit: "Mon petit brise-tout, je t'ai procuré ceci. C'est en fer, tu ne pourras le casser."

La-dessus je pris un marteau et je mis notre wagonnet en miettes. Sur les reproches de mes parents je me défendis: "On m'a dit que ça ne se casserait pas, vu que c'était en fer." Ce détail insignifiant apprendra à nos lecteurs l'activité, la diablerie que nous avions dans le corps.

* * *

Pardon ma tante je vous reviens tout de suite, et je vous promets de ne plus vous fausser compagnie, foi de neveu.

Tout à coup (était-ce pour marquer ma contrariété, je ne sais plus) de la conversation de notre jeune groupe s'échappe, un juron formidable: "Tor . . ." J'étais le coupable.

Heureusement pour moi maman était à ce moment distraite; autrement j'aurais reçu la taloche méritée. Ma tante avait l'oreille dure—mais, je n'ai jamais pu m'expliquer cela, elle m'entendit et elle le dit à ma mère.

Vous devinez le reste.

Depuis jamais plus je n'ai ainsi parlé. La leçon m'avait servi.

* * *

Conclusion

Ah si tous ceux qui entendent des enfants parler de la sorte et échapper à bouche que veux-tu les m . . . et les t . . . et le reste, disaient au galopin coupable: "Si tu parles ainsi je vais le dire à ta mère ou à ton père" cette délation, cette menace auraient tôt fait de corriger la jeunesse mal "embouchée".

Mais il arrive que les parents tolèrent cette habitude, que les papas jurent eux-mêmes comme des démons. Oui, cela arrive chez nos compatriotes au parler naturellement si élégant, si doux, si harmonieux.

Les étrangers qui nous entourent, constatent que nous sommes un peuple de sacreurs et, c'est à la honte de notre race.

Les voyageurs catholiques en certaines parties du pays, ont fait campagne pour une plus grande retenue de langage. Les coupables furent maintes fois traduits en cour de justice et, après amende payée, croyez-moi, il ne se sentent pas le goût de recommencer. Sans aller jusqu'au blasphème pourquoi notre peuple n'aurait-il pas plus de fini dans la conversation? Pourquoi se laisserait-il aller à un tel débraillé dans l'expression de ses pensées ou sous une poussée subite de colère?

C'est aux parents qu'il appartient de surveiller LEUR conversation d'abord, d'en bannir tous les anglicismes, la trivialité, la grossièreté, les jurons répugnants. Les enfants si vous les surveillez un tantinet, auront tôt, une conversation élégante, châtiée, qui dénote l'éducation. Dufferin, l'ancien gouverneur-général du Canada, disait de nous un jour: "Ils sont un peuple de gentilshommes." Est-ce vrai de nos jours, avons-nous conservé cette politesse exquise, cette délicatesse qui faisait le charme des conversations de nos ancêtres, et l'admiration des éléments étrangers?

Laissons le juron de coté, empêchons les jeunes d'en prononcer. On juge malheureusement trop sur l'apparence. Comment nous jugera-t-on? A notre conversation, à notre tenue, à nos habitudes extérieures.

Les Saxons sont prudes là-dessus. Il serait à-propos de l'être un peu nous aussi.

FAMILIAS.

Au couvent de l'Assomption

Ouverture le 4 septembre prochain.

La direction du couvent de l'Assomption nous annonce que la rentrée des élèves au pensionnat se fera le 4 septembre et celle des externes le lendemain, 5 septembre. Nous insistons auprès de nos compatriotes pour qu'ils envoient leurs enfants à cette excellente institution. Là, vos enfants auront en même temps qu'une solide formation religieuse, l'avantage d'acquérir une instruction bilingue. Ce n'est pas à dédaigner.

Voyez la Révérende Soeur Supérieure pour plus amples informations.

La rentrée au Collège des Jésuites

Pour les pensionnaires, le mercredi, 4 septembre, à 7 h. du soir. Pour le demi-pensionnaires et les externes, le jeudi, 5 septembre, à 9 h. du matin.

Le jeudi, 5 septembre, à 9 h. 30, messe du Saint-Esprit, allocution et promotions.

On y parle douze langues

On écrit de Kamuli—Ouganda, Afrique orientale—que, outre l'anglais, langue officielle, il est parlé 11 langues différentes au Séminaire de St-Joseph, à Nyenga. Les 100 séminaristes qui s'y trouvent, appartiennent, en effet, à 11 tribus différentes, ayant chacune un dialecte propre.

Ce séminaire est confié aux Pères de Saint-Joseph de Mill-Hill, et prépare des prêtres pour leurs deux nouvelles missions de l'Afrique orientale: le vicariat du Haut-Nil et la préfecture de Kavirondo.

Grave accident

S'étant arrêté pour changer un pneu, un citoyen d'Edmonton est frappé et souffre d'une fracture de crâne.

Occupé à changer le pneu gauche d'arrière de son auto, sur la route de Saint-Albert, dimanche soir, à 10 h. 30, M. J. W. Jordan, 12211 104e ave., fut frappé par un auto conduit par Robert E. Crowell, 9441 100e rue, et reçut des blessures si graves qu'il mourut à minuit, à l'hôpital Général où il avait été conduit en toute hâte par Crowell et un M. Fowler.

D'après une déclaration faite à la police par Crowell, il apparaitrait que Jordan avait arrêté son auto à une courbe, et pendant qu'il changeait de pneu, avait éteint ses phares d'avant, ne laissant que ses lumières de stationnement. Crowell prétend que le fait que la courbe obscurcissait la vue a été la cause de l'accident. Il avait presque atteint l'auto de Jordan lorsqu'il l'aperçut; et bien qu'i tourna promptement à gauche, il ne put éviter de frafpper Jordan qui s'avançait de derrière son auto, et le renversa.

Crowell transporta immédiatement le blessé à l'hôpital; celui-ci souffrait d'une fracture de crâne et d'autres blessures graves, et mourut peu après son admission à l'hôpital.

Une enquête aura lieu sous peu.

Une nomination



M. A. A. TISDALE,

qui vient d'être nommé gérant général du Chemin de fer Canadien National, pour l'Ouest canadien.

Il est engagé

La semaine dernière, nous demandions à nos lecteurs de bien vouloir prendre un jeune homme, qui nous était recommandé par M. J.-E. Laforce, des Chemins de fer Natioaux.

Nous l'avons déjà placé. Il est donc inutile de nous écrire et nous espérons que ceux qui nous ont déjà écrit à son sujet prendront note de notre explication cette semaine. Si d'autres offres nous sont faites nous en informerons nos lecteurs.

Si tous nos appels recevaient le même accueil, il serait facile de faire de la colonisation, malheureusement il n'en est pas toujours ainsi.

Nos remerciements à ceux qui nous ont écrit.

Un nouvel édifice

Une dépêche reçue de Calgary lundi annonce que le contrat pour l'érection d'un entrepôt et d'un édifice de bureaux sur l'emplacement de l'ancien édifice Lamson qui passa au feu l'été dernier, vient d'être accordé par la Cie de la Baie d'Hudson à la Claydon Construction de Winnipeg; et que le contrat pour les travaux de plomberie, chauffage, ventilation et service d'eau a été accordé à la compagnie H. Kelly d'Edmonton.

Les travaux de construction commenceront immédiatement.

Lorsque l'édifice sera terminé on y établira les bureaux locaux pour le commerce des fourrures, une station pour le commerce des fourrures, le département des fourrures brutes, le département des terres, et ceux des épiceries et de tabac en gros.

Les directeurs locaux de la Cie de la Baie d'Hudson ont déclaré qu'ils n'avaient pas été avertis de l'octroi du contrat.

Vos impressions

Vous avez certainement des travaux d'imprimerie à faire exécuter de temps à autre.

L'Imprimerie de la "Survivance" peut vous satisfaire. Les prix sont raisonnables, notre personnel est compétent. Ne dites pas que les petites commandes ne valent pas la peine. Expédiez-nous par malle tous les travaux que vous avez l'intention de confier à un autre imprimeur. Les abonnements sont attendus afin d'étendre le rayon d'influence de notre journal, les annonces sont indispensables pour soutenir financièrement l'entreprise, de même que les travaux d'impressions.

Vous avez sans doute besoin de cartes de visite, de dépliants, de factures bilingues, d'en-têtes de lettres, de pancartes, confiez tous ces divers travaux à la "Survivance".

En obtenant un bon travail vous aidez *en même temps* l'expansion de l'oeuvre.

Le devoir de tous

Le tirage monte toujours. En deux *semaines nous* avons reçu plus de 130 abonnements. Cependant si beau que soit ce résultat il ne suffit pas. Il faut davantage. L'objectif à atteindre, c'est l'abonnement de la "Survivance" dans chaque foyer de langue française en Alberta. La ville d'Edmonton devrait compter un plus grand nombre d'abonnés. Etes-vous d'Edmonton?

Un journal ne peut être du goût de TOUT le monde, TOUT le temps. Ce qu'il faut exiger, c'est l'indépendance de la partisannerie politique, le dévouement à la cause nationale envers et contre tout.

Qui contestera que notre journal n'a pas rempli cette partie de son programme depuis sa fondation.

Lorsque les Franco-albertains seront tous abonnés, nous porterons un effort en dehors de la province, afin de faire connaître les faits et gestes de notre groupe français en Alberta.

En premier lieu nous voulons enrôler tous nos compatriotes. Etes-vous abonné? Votre voisin l'est-il?

Le meilleur cadeau que vous pouvez faire à un parent ou à un ami éloigné, c'est de lui offrir un abonnement à la "Survivance". Il n'en coûte que $2 par année.

AMENDEMENTS A LA LOI DES GRAINS AU CANADA

A sa dernière session, le Parlement fit subir à la Loi des grains du Canada des amendements qui amélioreront grandement la qualité de tous les grades de blé canadien expédiés des élévateurs terminaux canadiens. Ceci est rendu possible par l'adoption de ce que nomme le standard 75-25 d'exportation (75-25 outturn standard). Ceci veut dire que tous les grades de blés expédiés des élévateurs terminaux canadiens seront classifiés d'après un échantillon composite égal à 75 pour cent de la qualité moyenne du grade donné à la première inspection, et 25 pour cent du standard actuel, soit le minimum de ce grade. Cette recommandation fut présentée au Parlement par le Cartel du blé canadien et aussi par la Commission Royale d'enquête sur les grains.

Le mélange est défendu dans les grades établis: No 1 dur, No 1 Manitoba Nord, No 2 Manitoba Nord et No 3 Manitoba Nord. Cette Loi sera en force, à partir du 1er août 1930.

La loi a été amendée pour permettre à tout membre du Cartel d'expédier son grain aux élévateurs terminaux du Cartel, même au cas où il devrait le livrer à un élévateur de ligne, pourvu toutefois que ce fermier, en livrant son grain à un élévateur de ligne spécifie le nom du destinataire du billet. L'automne dernier, certains membres du Cartel eurent toutes les peines du monde à faire parvenir leur grain aux terminaux du Cartel, et cet amendement a été fait pour remédier à ces conditions, de manière à ce que le membre du Cartel qui veut jouir des avantages de cette organisation puisse le faire sans obstacle.

A la prochaine session du Parlement il y aura complète révision et consolidation de la Loi des grains du Canada.

CHANGEMENTS A LA LOI DES GRAINS

L'Alberta Wheat Pool a attiré l'attention de ses membres sur les changements importants apportés à la Loi des Grains du Canada, à la dernière session du parlement.

On mentionne qu'une nouvelle clause dans le commerce du blé, cette année, est contenue dans les règlements qui régissent le livre de Réquisition des wagons. Cette année on exige que tous les agents des compagnies de chemin de fer, aient en leur possession un livre de Réquisition des wagons. La seule méthode pour obtenir un wagon est que le producteur de grain fasse inscrire son nom dans le livre, soit en l'écrivant lui-même, soit en l'y faisant inscrire par l'agent dûment chargé de le faire.

Sous l'ancien système, l'agent n'était obligé d'avoir un livre de Réquisition que si on le lui demandait. De plus c'était la coutume qu'un individu se fasse l'agent de plusieurs producteurs. D'après le nouveau règlement personne ne peut agir comme agent pour plus d'une personne à la fois. On espère par cette méthode remédier aux défectuosités de l'ancien système de procuration.

Chaque signataire reçoit un wagon à tour de rôle et l'agent du chemin de fer doit faire savoir au demandeur qu'un wagon est à sa disposition. Celui-ci a trois heures pour faire connaitre s'il a l'intention et s'il est en mesure de charger le wagon; on lui accorde en plus 24 heures pendant lesquelles il doit faire le chargement. Si le demandeur ne peut pas charger le wagon, on appelle à le faire le premier sur la liste qui ait demandé un wagon de cette capacité.

Les agents de compagnies d'élévateurs qui désirent des wagons doivent signer tout comme les producteurs de grain, et sont traités de la même manière, avec cette différence qu'on leur accorde deux wagons tandis qu'on n'en accorde qu'un au fermier. Ceci est pour permettre aux compagnies d'élévateurs d'expédier leur surabondance de "street wheat".

Il n'est pas nécessaire que le producteur du grain ait déjà transporté son grain à l'élévateur lorsqu'il signe le livre de Réquisition de wagons, mais c'est une mesure sage de sa part que de prendre tous les moyens pour que son tour arrivant, il puisse charger son wagon dans l'espace de temps requis.

LE DR L.-O. BEAUCHEMIN EST NOMME AGENT CONSULAIRE

Il succède à M. R. de Sales, qui retourne en France.—Le docteur L.-O. Beauchemin est le deuxième vice-président général de l'A.C.F.A. et vice-président de l'Imprimerie canadienne.—Nos félicitations!



Nous apprenons que le docteur L.-O. Beauchemin, un des constants amis de la cause française à Calgary, vient d'être nommé agent consulaire de France à Calgary. Il succède à M. R. de Sales que ses occupations rappellent en France.

Ce choix sera certainement très populaire. Le docteur L.-O. Beauchemin est un militant de toutes nos sociétés nationales. On sait que le dernier congrès l'a élu deuxième vice-président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Lors de la fondation de la "Survivance", en novembre dernier, le docteur L.-O. Beauchemin fit généreusement sa part pour le lancement de l'entreprise.

Nos lecteurs savent aussi quelle part il prit dans l'organisation de la nouvelle paroisse française Sainte-Famille, à Calgary. Ou nom de nos lecteurs, nous souhaitons au docteur Beauchemin succès grandissants et nous lui offrons nos félicitations sincères pour le nouvel honneur qui lui échoit.

PROCHAINES RECEPTIONS A S. E. JEAN KNIGHT, MINISTRE DE FRANCE

Son Excellence, Jean Knight, ministre de France à Ottawa, sera en notre ville d'Edmonton mardi matin, le 27 courant. Le 27, un lunch lui sera offert par le "Canadian Club", vers midi et demi, à l'hôtel Macdonald.

Mardi soir, une réception sera faite au Club LaVérendrye par le public de langue française.

Mercredi le 28, le "Comité France-Canada," comité d'Edmonton, offrira un "lunch" à notre visiteur distingué. Ce deuxième diner sera sous la présidence du doyen Kerr, de l'Université de l'Alberta. Ce diner sera également à midi et demi et à l'hôtel Macdonald.

Si vous désirez prendre part au diner du mercredi midi, vous êtes prié d'en aviser Mlle Parmelee, téléphone 32643, ch. 230, édifice des Beaux-Arts, Université de l'Alberta, pas plus tard que le samedi midi, 24 corant. Le prix du couvert sera de $1.25.

Compatriotes

Il faut qu'un nombreux public se presse dans la salle du Club LaVérendrye, mardi soir, le 27 courant. Allons-y plus nombreux que lors du passage de l'hon. P. Roy.

Qu'on se donne le mot, que l'on ne prenne pas d'engagements, afin de pouvoir aller entendre Son Excellence Jean Knight, premier ministre de France au Canada, mardi soir, le 27 courant, dans la salle du Club LaVérendrye.

L'hon. P. E. Lessard et M. Paul Jenvrin s'occupent activement de ces diverses réceptions.

Le R. P. Fidèle à Edmonton

Le R. P. Fidèle, franciscain, pendant six ans résident d'Edmonton, se dirigeant vers la Chine, sera de passage en notre ville dimanche le 25 août courant.

Ceux qui désirent le voir pourront lui rendre visite à la maison des franciscains à Edmonton-Nord.

Nous publierons un article prochainement sur le pays où se dévouera le R. P. Fidèle.

Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Toronto craint la disett

Toronton, Ont.—Le "Globe" annoçait ces jours-ci que la ville de Toronto était menacée d'une disette d'oeufs, étant donné le manque de produits venant des provinces de l'Ouest et de la rareté dudit produit en Ontario. Les revendeurs ne peuvent en acheter en quantité, dit le journal et les prix monteront sûrement.

Une autre cause de la rareté des oeufs, suivant le journal, c'est le manque d'envois des Etats-Unis et le fait que c'est la période naturelle de l'année où la production baisse.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Chronique féminine

Les dettes

Il me souvient d'un bon ami de la famille, gros homme jovial, qui aimait à démolir les proverbes et les dictons. Ainsi, si on lui offrait à diner, il ne manquait pas de dire, vers la fin du repas, quelque chose comme cette boutade:

"Il paraît que l'appétit vient en mangeant. Rien n'est moins vrai: il y a plus d'une heure que je mange et je n'ai pas faim." Et son gros rire d'éclater, avec les nôtres qu'il entraînait.

Une autre de ses plaisanteries favorites était celle-ci:

"N'allez pas croire les proverbes et penser qu'en payant ses dettes on s'enrichit. J'ai essayé de cette méthode toute ma vie et voyez maintenant où en sont mes finances . . . "

Les boutades, on le sait, ne sont pas des principes et on serait fort mal avisé de prendre à la lettre l'opinion de notre gros ami, qui, d'ailleurs, pratiquait la plus scrupuleuse honnêteté. Il est certain qu'en acquittant une dette de cent piastres, on est moins riche d'autant d'argent, mais on est plus riche de la bonne estime que l'ex-créancier conserve de son débiteur.

Il n'y a rien comme les petites dettes, toujours oubliées, pour ronger l'amitié la plus solide; d'une part, on ne trouve jamais le moment de rendre ce qu'on a emprunté et la présence du créancier gêne comme un remords; d'autre part, on temporise pour demander son dû jusqu'à ce que l'impatience dicte des propos vifs qui mettent fin à la cordialité.

Serait-ce donc alors impossible, en bonne amitié, de rendre et d'obtenir des services? Non, certes, mais comme il faut garder intacte la première délicatesse, celle qui nous permet de promettre exactement ce que l'on peut tenir, celle qui ne veut tromper ni d'un sou, ni d'un jour.

On hésiterait devant la perspective de retenir le bien du voisin, s'il représente un montant considérable. Soyons aussi scrupuleux dans les petites choses. Que notre conscience soit en éveil pour une petite somme comme pour une grosse. C'est le seul moyen de rester honnête. Ceux qui s'habituent à regarder comme leur le bien de leurs parents, de leurs amis, de leur prochain, seraient d'ordinaire très contrariés que l'on en fit autant à leur égard. C'est toujours la même conclusion: on est communiste tant que son propre bien n'est pas menacé.

Autre observation à faire: ceux qui empruntent toujours et sans vergogne sèment à tout vent cet argent qu'ils n'ont pas gagné et qu'ils ne rendront pas. S'il leur vient à l'esprit de se priver de quelque superfluité pour régler leurs dettes, c'est de façon tout-à-fait incidente et leur légère vie n'en est pas longtemps troublée.

Pour la sécurité de notre bourse, évitons le voisinage de ce genre d'amis, mais évitons surtout de leur ressembler.

GERMAINE.

SA FILLE

Elle était son amour, il n'avait qu'elle au monde
Car sa femme au tombeau dormait depuis longtemps.
Seule, elle lui restait; l'or de sa tresse blonde
Mettait, sur son hiver, un reflet de printemps . . .

Elle était son appui, son orgueil et sa joie,
En elle il réchauffait son pauvre coeur glacé;
Le soir, elle allumait le bon feu qui rougeoie,
Et sa voix éveillait les ombres du passé! . . .

Elle savait tenir la maison belle et nette,
De la joie et de l'ordre elle avait le secret.
Elle trempait la soupe et, de sa voix fluette,
Disait: "Père, viens-tu, notre repas est prêt?"

Un jour, elle s'éprit d'un jeune fonctionnaire,
Ils se voyaient souvent et se parlaient tout bas,
Elle devint sa femme et quitta son vieux père,
Car l'amour est, parfois, bien cruel ici-bas! . . .

Et maintenant, brisé d'un mal qui le déchire,
Il pleure cette enfant au regard virginal
Dont le rire chantait et dont le clair sourire
Brillait comme un rayon de soleil matinal! . . . .

Et quand il va, coiffé d'un grand chapeau de paille,
Dans la plaine où, jadis, il aimait la revoir,
Il croit voir se dresser partout sa jeune taille
Svelte comme les blés que le vent fait mouvoir! . . .

Blanche LAMONTAGNE.

Le rouge des lèvres

Pourquoi les demoiselles et les dames mettent--elles du rouge à leurs lèvres? Sont-elles plus jolies parce qu'une saignée éclatante barre leur frimousse? Je conçois que les crèmes qui donnent un teint plus clair et le fard qui met sur les joues un incarnat artificiel aient une certaine raison d'être, mais les lèvres ont-elles vraiment, besoin de paraître ardentes?

Il y a des lèvres discrètement rouges, il y a celles qui le sont affreusement. Je croyais autrefois que c'était pour chasser chez les hommes le désir du baiser. Mais, il paraît que c'est pour l'aguicher. Voilà qui est renversant. Je craindrais vraiment de rester marqué en déposant sur des lèvres ainsi peinturées un baiser même discret. Mais détrompez-vous, lecteurs trop naïfs, il y a le rouge "kiss-proof". Celui-là ne déteint jamais, et bien d'autres ne déteignent pas plus sans être affublés de cette marque.

Des lèvres rouges marquaient autrefois les demoiselles de perdition. Doit-on dire que sa généralisation est due à son ennoblissement ou bien est-ce un signe que la femme n'a plus autant qu'autrefois le respect d'elle-même?

Jacques DELAROCHE.
—La Voix Nationale.

Entretien sur le mariage

VI. La colère

Mon mari est d'un caractère impossible: pour un rien, il devient "rouge", et souvent j'en reste . . . bleue . . . Après la boisson, la politique . . . il fallait s'y attendre; le verre a toujours été le . . . "vase d'élection". Je le sais, le rouge dont il s'agit, c'est le rouge de la colère et les bleus sont les traces laissées par la . . . tendresse conjugale.

Grêle et tempête c'est la lune rousse en son plein. Vous avez raison: le temps est beau pour la saison.—Madame, puisque vous demeurez près d'une poudrière, soyez prudente; pas d'oublis, ne "choquez" pas votre mari, vous recevriez le choc en retour. Vous connaissez son caractère, mais, le vôtre, le connaissez-vous? N'auriez-vous pas tous les deux la tête près du bonnet? Voici deux chevaux attelés sur une voiture: que l'un s'emballe, si l'autre tient bon, le danger n'est pas grand, mais si les deux s'emportent . . . ah . . . c'est l'épouvante. En ménage: il ne faudrait jamais se fâcher, tous les deux à la fois; chacun devrait, au moins, savoir attendre son tour. Mais il y a mieux: celui qui veut la paix commence par sacrifier son tour et enlève à l'autre tout prétexte de faire usage du sien. Comment cela? Saint Jacques a dit qu'un homme qui ne pécherait pas par la langue serait un homme parfait: il ne l'a pas dit des femmes parce que c'était . . . évident. Ainsi l'épouse qui retiendra sa langue, tiendra son mari. Mais . . . c'est si facile à dire. Les hommes accusent toujours les femmes de trop parler: c'est simple jalousie; la langue est, par excellence, une arme féminine, la protection de sa faiblesse; il n'est que juste que la femme en fasse usage. Les hommes s'en moquent, parce qu'ils en ont peur; si le ridicule tue, ce n'est toujours pas vrai pour la langue des femmes; il y a belle lurette qu'on en rit et . . . elle est vivante encore. Que les femmes parlent, ce n'est que un mal, pourvu qu'elles parlent bien: pour cela, elles ne doivent parler, ni trop tôt, ni trop vite, ni trop haut, ni trop longtemps; c'est l'art de la parole, qui consiste surtout, "à savoir se taire".

Il y a trois choses principalement que le mari n'aime pas entendre de la bouche de sa femme, et qui, pour peu qu'il ait le sang chaud, le mettent en colère; ce sont: la contradiction, les reproches et les sermons . . . du soir.

Tiens il pleut.—Non, il tombe de l'eau.—Il va faire beau demain.—Je ne pense pas.—Nous avons fait une belle promenade.—Oh, je suis bien fatiguée . . . et ainsi de suite, par simple besoin de parler, de ne pas dire comme l'autre. Parfois cependant, cet esprit de contradiction cache un secret désir de vengeance. Madame est vexée et se tient comme une pelote d'épingles, la pointe en dehors: qu'on dise blanc, qu'on dise noir, elle dira le contraire. "Nous verrons s'il doit avoir le dernier mot, j'en ai assez." Le mari rentre. Le midi, il n'a pas été gentil; intérieurement il est décidé à se montrer très gentil, ce soir. C'est leur manière aux hommes de demander pardon, quand ils ont passé "la lune de miel". Malheureusement, Madame a la mémoire trop longue, et, dans la circonstance, la langue aussi; Monsieur se voit rembarré prestement et comme rien n'est humiliant comme de se voir méprisé quand on s'excuse, le mari se fâche, et l'on devine la fin . . . A qui la faute? . . . Un peu au mari, le reste . . . il est vrai que quand une femme a pleuré, elle a vite pitié d'elle-même (elle a si bon coeur); mais pour le bien de la paix, après la plus forte querelle de ménage, si l'un des époux fait des avances, l'autre doit les accepter. Repousser des propositions de paix, c'est risquer de voir se déclancher une nouvelle offensive.

Dans le plan divin: la femme doit être l'aide de l'homme, or, c'est surtout quand on est accablé, débordé, qu'on a besoin d'aide. L'homme, dans la lutte pour la vie, ne réussit pas toujours: les forts se raidissent, les faibles se découragent. C'est alors, quand l'homme ne suffit plus, c'est alors, l'heure de la femme. Qu'elle l'encourage, le relève, le soutienne. J'ai connu un malheureux père de famille découragé, désespéré au point qu'il avait résolu de mettre fin à ses jours. Heureusement sa femme s'en aperçut à temps; elle lui parla, lui rendit, avec l'espoir, le courage de vivre et tout cela si bien qu'ils élevèrent honorablement une nombreuse famille. . . Je n'insiste pas: les femmes, sans courage dans le malheur, sont réellement la très grande exception.

Il faut battre le fer, quand il est chaud, dit un vieux proverbe, que certaines épouses appliquent fort mal à propos. Il ne faut pas, selon elles, laisser passer l'occasion, faute commise, faute reprise. On se plaint souvent de la lenteur de la justice, attendez que les dames soient juges, et ce sera plus prompt.

. . . Alors quand un homme manque à son devoir, néglige ses affaires, boit, etc., etc., la femme ne doit rien dire? Excusez: on peut dire beaucoup de choses "sans parler", comme on peut parler beaucoup sans rien dire du tout. La femme qui se tait, mais qui fait voir à son indigne mari la peine que lui cause sa conduite, ne parle pas, et pourtant elle dit beaucoup de choses: la preuve, c'est que le mari comprend. Celle qui, devant son mari en colère ou en boisson, entame un discours (long comme une conférence) sur les paresseux, les ivrognes, les sans-coeurs, les sans-honneur, celle-là parle beaucoup, ne dit rien et n'aboutit à rien. Faire des sermons ne sied pas aux femmes, ni à l'église, ni à la maison. Il y a surtout certains sujets de sermons, qui sont extrêmement délicats; un entendu des rapports et on fait sentir au mari qu'on est au courant, qu'on en sait plus long; que si on voulait tout dire . . . Un temps, comme on dit en musique; le mari se fâche, Madame aussi. On sait par où ça commence, mais non par où ça finira: on appelle cela "se dire des bêtises" et c'est le mot juste, si ce n'est pas le mot propre.

BONENFANT.

L'amour des arbres

Au village de Nas, en Suède, dans une misérable chaumière, vient de mourir un homme, qui, malgré son dénuement apparent, était peut-être le plus riche propriétaire du royaume. Il laisse à sa veuve une forêt qui représente un nombre considérable de millions et dont il n'a jamais voulu laisser vendre ni couper un seul arbre.

Il aimait ses arbres plus que tout au monde. Parce qu'il passait sa vie au milieu d'eux en leur parlant comme à des êtres capables de le comprendre, les paysans le prenaient pour un fou. C'était peut-être un doux poète, comme Ronsard, qui s'adressait sudéoisement à la "douce maison des oiseaux ramagers", ou bien un psalmiste qui encourageait les arbres, comme le ciel et la terre, la grêle, la neige et les tempêtes, à louer Dieu.

Cet homme, qui s'appelait Herrick Herson, devait être aussi un altruiste. Il s'est rendu compte que le plus grand bien des pays menacés par les excès de progrès scientifiques, c'est la conservation de ses arbres.

Sa veuve a partagé et reçu en legs la passion de son mari pour la forêt. Elle a déclaré que de son vivant pas un arbre ne serait coupé dans ses propriétés.

Les marchands de bois en prendront leur part.

Mots pour rire

—On m'a dit que Bull Douglas n'a jamais perdu la tête dans une lutte.

—C'est vrai. Il a perdu une oreille, une partie de son nez et quelques dents, mais je n'ai jamais entendu dire qu'il ait perdu la tête.

* * *

En Angleterre. La scène se passe chez le magistrat spécialement chargé des faillites.

Une monsieur qui vient de déposer son bilan attend dans le cabinet du juge.

Celui-ci entre et trouve l'industriel assis dans son fauteuil.

—Debout, monsieur! debout! Comment, vous osez, vous, dans votre position, vous qui . . .

—Monsieur le juge, mon bilan est de six millions.

—Ah, dit le magistrat, en lui avançant un fauteuil. Monsieur, donnez-vous donc la peine de vous asseoir.

* * *

Au tribunal

—Accusé, comment avez-vous pu faire pour enlever un coffre-fort de 600 livres?

—Inutile de vous l'expliquer, mon juge. Vous ne pourriez pas le faire.

* * *

"Gardez-vous bien de louer quelqu'un à cause de ses richesses, s'il ne mérite par ailleurs."

Merci

La rédactrice de la page féminine et son mari tiennent à transmettre leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont fait visites et souhaits, à l'occasion de la naissance récente de leur fille Lise Laplante.

La femme complète

Une jeune fille, une femme surtout, n'est complète que lorsqu'elle n'est inhabile à rien de ce qui est nécessaire à la propreté et à l'ornementation du foyer. Avouez que, quand l'adolescente a reçu son certificat et même son brevet, si on ne lui a rien appris d'autre, elle n'est pas souvent préparée de ce fait à tenir une maison au sens économique que ce mot comporte.

Car dans une maison il y a une cuisine à gouverner, où les denrées renchérissent toujours; une lingerie à pourvoir suivant sa condition, suivant la mode; un ménage à entretenir, afin qu'il dure; des vêtements à faire et à refaire, pour ne rien perdre, toute une doctrine de l'épargne et de l'hygiène, tout un art d'utiliser les restes, toute une industrie ingénieuse qui, par le goût supplée au luxe, toute une science de la puériculture et des premiers soins, tout un idéal domestique enfin qui met de l'aisance, de la paix, de la poésie et de la joie sur la table bien dressée, et dans le miroir des meubles qui luisent, et dans l'armoire où le linge aux plis blancs sent bon, et dans le fourneau qui chante en éveillant l'appétit, et jusque dans les yeux de la soupe bien faite qui sourit aux convives. Nous rêvons qu'en sortant du pensionnat vos filles sachent tout cela, depuis la cave où il y a une meilleure manière de conserver les légumes jusqu'au grenier où l'on ne suspend pas utilement de toute façon les fils pour sécher la lessive. Si vous n'y veillez expressément, à la ville surtout, et si vous ne vous en mêlez pas un peu, ces bas emplois ne leur diront rien entre leurs cours de danse et leurs cours de piano.

Mgr TISSIER.

La prière

Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent et que, si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. Si nous pouvions pénétrer dans les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens pour certain que nous serions saisis d'admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines . . . Je crois, tant ma conviction est forte sur ce point, que s'il y avait une seule heure dans un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers.

Donoso CORTES.

Grecques modernes

La population féminine de Missolonghi proteste contre l'introduction en Grèce du vote des femmes

Vitupérant tout à son aise
Une année après qu'éclata
La guerre du Péloponèse,
L'agressive Lysistrata,
Féministe ardente et farouche,
Réclamait, l'insulte à la bouche,
Pour son sexe les mêmes droits
Que pour l'homme. En une assemblée
Fameuse, elle sapa d'emblée
Un code aux préjugés étroits . . .

Les moeurs depuis Aristophane
Ont beaucoup changé: Subito
Myrrhine, svelte et diaphane,
Et l'opulente Lampito
Ont déclaré: "Nous n'avons cure
Des pouvoirs qu'un vote procure!"
L'air dédaigneux, le geste fier.
Elles refusent la séquelle
De privilèges pour laquelle
Leurs mères bataillaient hier.

L'âme des dames de Corinthe,
De Sparte et de Missolonghi
Est un compliqué labyrinthe;
Et les actuels Solon qui,
(Comme à celles de Salamine
Ayant fait crédit sur la mine)
Leur tendaient l'urne gentiment,
Pêchèrent par excès de zèles.
Aujourd'hui sans doute envers elles
Ils ont changé de sentiment.

C'est que, depuis la préhistoire,
Toutes les femmes sous les cieux
Ont eu l'esprit contradictoire
En leurs désirs capricieux . . .
Qu'importe que chez nous progresse
Le féminisme? . . .—Comme en Grèce
Ce droit de vote plein d'appas,
Sujet d'une éternelle antienne,
Que la Française enfin l'obtienne:
Elle ne s'en servira pas! . . .

Hughes DELORME.

Ne faites pas ceci et cela

Ne passez pas vos nuits blanches; vous deviendrez en peu de temps une ruine physique.

Ne prenez pas d'exercice; ça produit l'épuisement.

Le corps humain a besoin d'exercice comme il a besoin de nourriture et de sommeil.

Ne restez pas inactif; c'est de la paresse qui conduit à la pauvreté.

Ne sortez pas en auto; les statistiques des accidents vous diront pourquoi.

Ne voyagez pas en chemin de fer; les collisions sont fréquentes.

Ne faites pas d'aviation; chaque jour fait des victimes.

N'allez pas sur l'eau; vous risquez de vous noyer.

Ne marchez pas sur les routes les piétons ne sont plus en sureté.

Ne vous mariez pas; vous éviterez les troubles de famille.

Ne restez pas célibataire; c'est une anomalie que de faire son paradis sur terre.

Mais alors . . .

Ne prenez pas ces recommandations au pied de la lettre et vous vous en trouverez bien.

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadienne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantième mille

4 (Suite)

François, tout ému, sauta de voiture et courut à sa rencontre. Sa mère le couvrit de baisers. Elle s'attachait à lui comme si elle eut craint de le voir se dérober encore. Suspendue à son bras, elle le regardait fixement, puis l'embrassait de nouveau au milieu de larmes et de monosyllabes. Ensemble, ils se rendirent à la maison. Fanny, Gladys, Harold, descendirent et les présentations se firent au milieu des exclamations et des cris de joie. Les jeunes filles s'emparèrent de Gladys; des jeunes gens, après avoir déposé les bagages sur la galerie, entraînent la voiture vers les étables. Harold et sa mère, un peu perdus dans tout ce tumulte, attendaient, demi-souriants, demi-ennuyés, la fin de cette scène. Dans l'effusion de cet accueil, la langue qu'ils parlaient à peu près uniquement, leur physionomie et jusqu'à la robe hardiment décolletée de l'Américaine, tout faisait d'eux des étrangers.

Louise, femme de Philippe, revenant de l'intérieur, saisit le regard froid et la bouche pincée de cette femme qui, à l'écart, observait la réunion bruyante. Elle sentit d'instinct que cette belle-soeur ne ressemblait pas aux autres. Elle la salua poliment, la conduisit à la chambre des étrangers, fit monter ses valises et mit avec toute l'amabilité possible la maison à sa disposition. Harold partagea la chambre de Léon et Gladys, déjà parfaitement chez elle, prit place au milieu de ses cousines.

L'on annonça bientôt que le souper des voyageurs était servi. Après le repas, Fanny accablée de fatigue et souffrant de migraine, se retira dans sa chambre. Les autres veillèrent. Tandis que sous la main vigoureuse des jeunes Canadiennes le piano faisait rage, parmi les éclats de voix d'une trentaine de cousins et de cousines, et que les chansons succédaient aux chansons, les vieux veillaient dans l'allonge. François, en manches de chemise, comme jadis au retour du collège, avait entraîné les autres de ce côté. C'est là qu'on fit la causette en fumant la pipe. Les femmes achevaient d'y laver la vaisselle. La vieille Marie, tout en essuyant longuement les assiettes, se mêlait à la conversation.

Dans la transformation qui avait rajeuni la maison paternelle, Philippe avait eu le bon goût de laisser à cette grande pièce, à la fois cuisine, salle à manger, résidence ordinaire de la famille, l'ancienne disposition et tout l'aménagement des maisons canadiennes du vieux temps. Aux poutres en saillie restaient accrochés les fusils de chasse, la planche de débarras et les fines éclisses de cèdre dont Baptiste aimait à se servir pour allumer sa pipe; la vaste cheminée à crémaillère s'épanouissait au milieu de la muraille, à demi remplie de bon bois sec pour le poêle de cuisine; sous l'escalier reposait le rouet de Marie, près de la huche à pain, qui ne servait plus que de garde-manger.

Baptiste, selon son habitude, offrit aux visiteurs une pipe de son bon tabac canadien. On alluma debout, puis l'on s'assit en cercle et la conversation se poursuivit pleine d'abandon. François, mis en gaîeté par cette atmosphère d'intimité, débordait de verve et d'effusion. Ce qu'il en avait de choses à apprendre et de choses à raconter! Et les souvenirs du temps passé affluaient. Chaque fait réveillait les siens, une espièglerie d'enfant, une méprise, une colère du père ou de la mère, qui avaient fait époque dans la vie de famille et restaient gravées dans les mémoires. L'on riait aux larmes de ces riens dont se constitue en grande partie l'histoire intime des familles nombreuses. Marie, elle, ne savait plus si elle riait ou si elle pleurait. Elle s'essuyait les yeux, se mouchait, jetait dans la mêlée des voix son mot d'excuse ou d'explication. Cela lui rappelait si bien les beaux soirs d'autrefois, les retours à la maison, aux vacances de l'été ou du jour de l'an. Elle se croyait revenue à vingt-cinq ans en arrière.

"Mais Louis? demanda tout à coup François, avez-vous des nouvelles de Louis?"

Louis, c'était le prêtre, plus âgé que François, maintenant curé dans le diocèse d'Ottawa.

"Justement, dit Baptiste, il arrive dimanche soir. Il prend le train après la messe et vient pour le grand souper.

—Ah! il y a un grand souper?

—Je crois bien, bigre! C'en vaut la peine, je suppose.

—C'est ton dîner de noces, pauvre vieux, dit Philippe. Depuis vingt ans que le père attend cela. Tu sais comment la mère sait faire les choses."

Et l'on se remit à rire en taquinant Baptiste et la vieille Marie.

Cependant, malgré le plaisir qu'on éprouvait à se retrouver, il fallut songer à dormir. Depuis longtemps déjà les plus petits s'étaient glissés, frileux et engourdis, dans les bras de leurs parents. Grand'mère, après un dernier coup d'oeil sur les poulets et le verger — elle redoutait toujours les renards et les maraudeurs — avait monté l'horloge et fermé le hangar à clef. C'était l'heure de partir. Aussi bien, le temps se remettait décidément au beau et la journée du lendemain s'annonçait laborieuse. On était alors en pleine fenaison et ces gros cultivateurs avaient toujours une forte besogne taillée d'avance. On se sépara tout heureux, jouissant d'avance des prochaines rencontres.

"D'ailleurs, avait dit quelqu'un à François, tu es arrivé pour quelque temps, je suppose?

—Bah! quelque temps, . . . quelques jours, au moins."

Et là-dessus on se quitta.

Quand les derniers visiteurs furent partis et que les derniers bonsoirs se furent échangés dans la nuit, Marie, tirant son grand chapelet, s'agenouilla pour la prière du soir. La famille, pieusement groupée autour des vieux, sous la croix de tempérance et le rameau bénit, répondit aux longues et monotones invocations de grand'mère. Puis l'on s'enferma dans les chambres, les bruits cessèrent peu à peu, les lumières s'éteignirent et les vieillards eux-mêmes finirent par trouver le sommeil. Mais avant de s'endormir ils s'étaient dit et redit longtemps leur bonheur d'avoir enfin revu François, de le retrouver si bien, si gai, avec des enfants si grands et si jolis.

Chapitre II

Au loin

Etrange famille que celle de ce François Barré, devenu par les exigences de l'orthographe anglaise et les intérêts de sa profession le **Docteur Frank Barry, de Superior.**

Médecin dans l'âme, intéressé à son travail et consciencieux, le jeune Canadien s'était fait, grâce à un heureux concours de circonstances, une situation des plus enviables dans le voisinage de Duluth, à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Après avoir brillamment terminé ses études médicales à l'Université Laval de Québec, vers 1900, François avait résolu de tenter fortune aux Etats-Unis. C'était l'époque où l'on déplorait très haut, au Canada français, l'encombrement des professions libérales. Le nombre considérable de collèges classiques, proportionnellement au chiffre de la population, et le petit nombre de débouchés pour les nouveaux bacheliers, avaient produit une surabondance déplorable de médecins et d'hommes de loi. Les meilleures places étaient prises et les nouveaux venus devaient se contenter longtemps de situations de misère où ils avaient peine à vivre. Pauvre, sans protection, François avait compris qu'il ne serait jamais dans son pays qu'un petit médecin de campagne; il ambitionnait davantage. Il était donc venu, sur une simple invitation d'un Oblat de Marie-Immaculée, s'établir dans la ville de Duluth. Il y avait réussi au delà de ses rêves les plus optimistes.

(A suivre)

Ce qu'il faut lire

AUX AMANTS DE L'HISTOIRE

"ÉTUDES SUR GARNEAU" (1)

Quand la jeunesse arrive à la pleine intelligence des faits historiques, très vite elle aperçoit que la lutte est l'état normal de tous ceux qui vivent, et particulièrement de ceux qui pensent.
Georges ROBITAILLE, ptre.

C'est un volume sérieux que j'ai là sous la main. S'il ne vous ennuie pas d'entendre quelques réflexions ou plutôt de les lire, je vais commencer sans tarder.

L'auteur, M. l'abbé Georges Robitaille, est professeur d'histoire par goût, culture solide, tempérament et profession. Il est rare que tout cela se combine. L'auteur aime le passé, surtout le passé de notre race, à travers ses luttes pathétiques, sa tentative d'émancipation de l'à-peu-près.

Professeur d'histoire du Canada depuis plusieurs années, il a fouillé Garneau, Bibeau, Ferland, Groulx, Chapais. Tous nos professeurs de fierté sont pour lui familiers. Il connait leurs méthodes, leurs sources d'information, leurs auteurs, leurs modèles.

Par exemple il sait, parce qu'il a pris la peine de le vérifier, que Garneau s'est inspiré de Thierry et du plus mauvais Thierry, celui du début de la carrière.

Constatant que la réédition de l'oeuvre de Garneau se poursuivait sans apporter les corrections attendues, le professeur d'histoire a décidé d'éclairer le public, de fournir aux lecteurs du Canada français le fruit de son expérience de l'histoire.

Il écrivit d'abord un premier jet de sa pensée lumineuse, très lumineuse, servie par un vocabulaire abondant, dans plusieurs éditions subséquentes de la revue universitaire québecquoise. Puis M. Hector Garneau, à la lecture de ces articles attaquant ses procédés, sa façon de retoucher l'ouvrage de son grand'père, répondit à M. l'abbé Georges Robitaille: "Nous avons l'intention de publier une nouvelle édition de l'Histoire du Canada. Cette édition serait calquée sur la quatrième et, nous en avons l'espoir, ne préterait plus aux controverses. En supprimant les notes, les bibliographies, les appendices, en conservant peut-être des références indispensables en apportant à maints endroits certains remaniements, on aurait un ouvrage proprement destiné au grand public, aux élèves de nos couvents et de nos collèges. Ainsi présentée, l'Histoire de François-Xavier ferait davantage appel à nos compatriotes, à qui elle continuera d'enseigner le culte du passé, la fidélité à notre langue, notre religion, nos lois, une foi invincible en nos destinées."

L'auteur des "Etudes sur Garneau" nous dit que cette lettre honore l'auteur "et réjouit grandement tous ceux qui ont bataillé pour le triomphe de la vérité catholique en histoire". M. l'abbé Georges Robitaille croit utile de publier en volume les articles épars d'abord parus au Canada français et il en donne la raison en trois lignes de sa préface. Cette raison, elle est facile à comprendre: "D'ici longtemps les Ve, VIe et VIIe éditions circuleront par tout le pays et sans doute personne ne s'opposera à ce que les dites éditions soient accompagnées de nos persévérantes critiques". Si l'auteur avait besoin de notre approbation pour continuer son travail d'historien, nous la lui donnerions volontiers, mais nous n'avons pas cette prétention et nous savons bien qu'il persistera à prêcher sans notre encombrante attestation.

C'est pour nos lecteurs que nous la donnons ici. La vérité a ses droits imprescriptibles et il faut la faire entendre, même si c'est M. Hector Garneau, bibliothécaire de la ville de Montréal, ville en majorité catholique, qui s'est chargé de la fausser.

Même si vous n'avez jamais lu la grosse histoire de François Garneau, vous plaira de lire la mise au point de M. l'abbé Georges Robitaille. Vous n'aimerez pas moins notre premier historien canadien de valeur, car le critique qu'est l'auteur des "Etudes sur Garneau" n'est pas le dernier à rendre hommage à François Garneau. Sa critique, assez acerbe parfois, mais toujours judicieuse, vise surtout la méthode du petit-fils qui a cru bon de rétablir des suppressions opérées par le grand'père, des jugements erronés que l'auteur avait lui-même biffés lors des rééditions faites de son vivant.

Il termine son jugement sur François Garneau par cette critique fort élogieuse: "Non, Garneau peut être sûr que l'affreuse nuit ne le prendra pas tout entier, parce qu'il a usé sa vie à la grande cause de la patrie, parce qu'il a relevé le gant de l'Anglais insolent, parce qu'il a couvert de gloire le peuple qu'il aimait. Mieux que le peintre, et, sans doute, à l'égal des plus glorieux de nos poètes, François Xavier Garneau a laissé, en expirant, d'immortels héritiers. Prouvons-le."

Il faudrait lire ces pages

Mon dernier souhait, ma dernière remarque est pour les lecteurs, toujours de plus en plus nombreux de la "Survivance". L'histoire est l'endroit où nous devons aller constamment puiser. Je sais un jeune homme qui, élevé ici en Alberta, est un patriote pratique et qui proclame à qui veut l'entendre que nous n'inculquerons pas à la jeunesse, la fierté rédemptrice, l'énergie vaillante, l'enthousiasme créateur, si nous ne la retrempons pas dans l'histoire, mais ce qui est requis pour atteindre notre idéal, c'est l'histoire nationale, pas l'histoire quelconque, simple nomenclature de faits et de dates, de victoires et de défaites. C'est mieux et beaucoup plus que cela, surtout si on songe un moment que notre histoire, sous le régime français, se termine par une défaite, défaite glorieuse si on veut, défaite qui ne fut pas un écrasement du vaincu, mais qu'importe, le stigmate est sur trop de fronts. La lecture de Garneau, après les précisions de l'abbé Robitaille, la lecture de notre Groulx, notre véritable historien si longtemps attendu, infuseront la foi patriotique à toute cette jeunesse des deux sexes, mais surtout à la jeunesse masculine.

Le passé, voilà où nous de langue française devons aller pour y chercher les leçons de notre grandeur, mais aussi des leçons pour l'avenir, en même temps que des leçons pour le présent.

L'accusation de Durham faite en 1840: "Ils sont un peuple sans histoire", n'est plus une affirmation que l'on tente de réfuter. C'est trop futile. L'Histoire de nos luttes, de nos victoires, coûteuses parfois, de nos triomphes en maints domaines, n'est-ce pas de l'histoire sculptée dans le coeur de nos populations montantes? L'avance constante de notre race partout sur le sol d'Amérique implantant ici et là des clochers dans la verdure et sur le bitume des grandes villes, la longue fidélité à tout ce que nous fûmes, n'est-ce pas de l'histoire? L'histoire c'est aussi la somme totale des sacrifices, des joies, des faits, des luttes, des devoirs vaillamment supportés, racontés par un écrivain aimant bien la race dont il refait l'épopée, le pays qui lui a donné le jour. —Un historien écrivant l'histoire d'un pays étranger est forcément inapte à comprendre l'âme nationale du pays qu'il observe.—C'est encore cela l'histoire. Sinon, mais alors qu'est-ce que l'histoire, je vous le demande? C'est du beau travail qu'a réalisé Garneau au milieu du siècle dernier. Quelques erreurs d'inspiration n'enlèvent rien à son mérite de précurseur et même de premier historien national.

Lisez la mise au point, intéressante, piquante même parfois, toujours chrétienne, savoureuse à toutes les pages, dénotant une érudition rare que nous a donnée l'abbé Georges Robitaille.

Airel GERMAIN.

(1) Ce volume que nous conseillons fortement est en vente à la Librairie Jeanne d'Arc, ici à Edmonton, ou à la "Librairie d'Action canadienne-française Ltée", 1735 rue Saint-Denis, Montréal, Qué. Prix $1.00 franco.

La question du Rhin

La Haye.—Les prétentions de la France et de l'Allemagne au sujet de l'évacuation du Rhin ont été positivement établies pour chacun des deux pays, par le premier ministre de France, et Gustave Streseman, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, dans une conversation privée à l'hôtel des Indes.

Pendant que les deux ministres tombaient d'accord sur la question principale de l'évacuation du district occupé, ils différaient d'opinion sur la mesure de contrôle à substituer aux forces militaires.

M. Briand n'a pas apporté d'objection aux opinions de M. Streseman qui veut que l'évacuation se fasse en moins de trois mois après l'adoption du plan Young, mais certaines difficultés matérielles empêchent les deux hommes de tomber complètement d'accord.

Cependant le premier ministre de France dit à M. Streseman qu'il ne peut approuver son refus de considérer la formation d'une commission sur la rive gauche, du Rhin pour surveiller les activités des armements.

Deux milliards d'hommes

Paris.—Selon les dernières statistiques, la population du monde entier est actuellement de 2 milliards.

L'Asie compte 900 millions, l'Europe 500, l'Amérique 200, l'Afrique 150, l'Australie 7 millions.

Parmi les pays d'Europe, c'est la Russie qui tient la première place avec ses 115 millions d'habitants. Puis suivent: l'Allemagne avec 62.5, l'Angleterre 42,7, l'Italie 41, France 39.5, l'Espagne 21.3, la Pologne 20, la Roumanie 17, la Tchéco-Slovaquie 13.6, la Yougoslavie 13, la Hongrie 8, la Belgique 7.8, les Pays-Bas 7.6, l'Autriche 6.5, la Suède et la Grèce 6, le Portugal 5.4, la Bulgarie 4.5, l'Irlande 4.1, l'Espagne 4.1, la Suisse 3.9, la Finlande 3.5, le Danemark 3.4, la Norvège 2.7, la Lithuanie 2.1, la Lettonie 2, la Turquie européenne 2, l'Albanie 0.8, le Luxembourg 0.26 millions.

Autres contrats pour M. Guay

Le 14 juillet dernier, M. J.-L. Guay, entrepreneur général, obtenait le contrat de la cour de justice d'Assiniboia. L'estimé soumis était $56,400. Cette construction doit être à l'épreuve du feu et comprend deux étages, dimension 67 par 38.

Le palais de justice d'Assiniboia, la prison provinciale du Manitoba, le "Winter Garden" de Winnipeg, voilà trois contrats importants que M. J.-L. Guay remporte dans l'espace de quelques semaines. De fait ces deux derniers dépassent les $200,000 chacun.

Ceux des nôtres qui, grâce à leur initiative, leur intégrité, parviennent à se tailler une place prédominante dans les affaires méritent notre appui. Nous nous empressons donc d'applaudir aux succès de notre compatriote.

LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE JOURNAL

Comment nous aider?

Vous lisez la "Survivance", de cela nous n'osons pas douter, autrement vous ne seriez pas un vrai Franco-albertain; alors permettez-nous de vous demander si vous êtes abonné.

Mieux vaut un journal lu que pas lu, mais mieux vaut aussi un journal avec des abonnements que sans abonnements.

Si vous lisez la "Survivance" de temps à autre, pourquoi pas toutes les semaines? Abonnez-vous, c'est le seul moyen de ne pas manquer un seul numéro. Votre voisin est abonné dites-vous, et vous la lisez chez lui? C'est bien, mais ne serait-ce pas mieux si vous donniez la modique somme de $2 pour le seul journal français de l'Alberta?

C'est lui qui vous apportera les nouvelles des centres français de l'Alberta, c'est lui qui est chargé de protéger votre langue, vos droits religieux et ethniques, c'est lui qui est le porte-parole des chefs religieux et nationaux, c'est la "Survivance" qui dit dans la province de Québec et dans les centres franco-américains, l'effort que vous faites pour votre survie. N'ayons pas honte de NOTRE journal.

Nous comptons sur vous. Notre but ne sera pas atteint tant que vous ne serez pas abonné. Mieux vaut cent dollars en abonnements que cent dollars en annonces. Notre journal ne vivra pas sans annonces, c'est sûr, mais la "Survivance" n'accomplira pas sa mission si elle n'a pas pour abonnés TOUS les Canadiens de langue française de l'Alberta.

$2 pour un journal de sa langue, est-ce trop exiger? N'attendez pas à demain, abonnez-vous aujourd'hui.

Votre abonnement, celui du voisin et celui de son voisin tout cela réuni, fait une circulation raisonnable. Mais . . . Mais il est difficile de solliciter chacun chez soi. N'attendez pas une visite; abonnez-vous tout de suite. Nous vous attendons.

MGR SEIPEL EST PARTISAN DU PROJET DE FEDERATION BRIAND

L'ancien chancelier autrichien et l'avenir de l'Europe.

Paris.—On mande de Vienne que Mgr Seipel a fait, à Krems, à l'occasion de l'ouverture de la huitième session annuelle de l'oeuvre mondiale des Etudiants, une conférence sur l'avenir de l'Europe.

L'ancien chancelier a constaté que le pessimisme n'est pas fondé et qu'il n'y a pas lieu, notamment, de redouter ce qu'on a appelé l'"américanisation." Puis il a ajouté:

"La nouvelle annonçant que M. Briand veut prochainement lancer un appel solennel pour la fondation des "Etats-Unis d'Europe", ou pour une "Union économique de l'Europe", a eu partout le plus grand retentissement. On doit être particulièrement reconnaissant à M. Briand de cette initiative, d'abord parce que pareille démarche n'aurait guère pu être entreprise par un Etat vaincu ou un ancien neutre—car l'on croirait toujours qu'il parle dans son propre intérêt;—en second lieu, parce que, dans l'état actuel de l'Europe, l'écho qu'a eu l'initiative de l'homme d'Etat français est des plus significatifs, et qu'un tel écho n'eût pas répondu à un appel lancé par une personnalité moins importante.

"Si certains pays européens semblent d'ores et déjà se prononcer avec beaucoup de scepticisme à l'égard d'une Union économique, cela est dû uniquement à la méfiance. D'autre part, l'Amérique qui, derrière les Etats-Unis d'Europe, soupçonne un bloc antiaméricain, se montre tout particulièrement réservée.

"C'est pourquoi le devoir des hommes politiques est de répandre les sentiments de confiance et ainsi de créer les éléments psychologiques nécessaires pour l'assainissement de l'Europe."

LE "PALAIS DE FRANCE" CONSTRUIT A NEW-YORK

Il sera destiné à faire rayonner la culture et le commerce français dans l'Amérique du Nord.

New-York.—M. Henri Chanin, secrétaire-trésorier de la Chanin Construction Company, a annoncé que le gouvernement français projetait la construction d'un gratte-ciel de 65 étages qu'on appellera le "Palais de France". Il s'élèvera sur l'emplacement de l'"Old Century Theatre", 63e rue ouest.

Cet immeuble, d'après M. Chanin, coûtera $50,000,000 et formera le centre des affaires et de la culture française dans l'Amérique du Nord.

Les trois étages du bas abriteront le Consulat, les divers offices administratifs du gouvernement français et des salles d'exposition permanente pour les arts et produits manufacturés français.

Trois autres étages contiendront une exposition permanente internationale de l'automobilisme.

Il y aura aussi 1,200 chambres d'hôtel, un restaurant tenu par "un des plus fameux hôteliers de Paris", et une académie des beaux-arts. Le contrat a été signé il y a deux mois à Paris.

L'hon. Bennett en campagne

Williams Lake, C.B.—L'hon. R. B. Bennette a parcouru la semaine dernière l'ancienne route Cariboo, autrefois le sentier que suivaient les chercheurs d'or dans ce district, en 1859. Pendant la plus grande partie de leur voyage le chef conservateur et ses compagnons ont suivi le parcours de Fraser.

Après de courts arrêts à Keersley et à Soda Creek pour échanger quelques remarques amicales avec les conservateurs de ces endroits, M. Bennett arriva ici pour faire un discours à une assemblée tardive.

Le chef de l'opposition a souligné les effets préjudiciables qu'avaient les augmentations tarifaires par les Etats-Unis, pour les éleveurs et autres porducteurs canadiens.

L'hon. Bennett avait parlé la même journée à Quesnel.

CE QU'EST LA LOI DE PENSION AUX VIEILLARDS

Traduction partielle de la Loi de pension aux vieillards, votée le 20 mars dernier, à la législature de l'Alberta

Nous ne traduisons pas toutes les clauses, car quelques-unes ne sont que des préliminaires.

6.—(1). Un mois après la fin de l'année courante, toute municipalité qui aura un pensionnaire de cette loi, devra à même son revenu général, payer au Trésorier provincial, dix pour cent du montant total versé aux personnes vivant dans les limites de la dite municipalité.

(2). Sans autre, ni plus ample autorisation, que celle conférée par la présente loi, toute municipalité aura le pouvoir d'emprunter pour répondre aux exigences du paragraphe précédent et aussi de fournir toutes les garanties, telles que propriétés, terres dans son territoire.

(3). Dans le cas d'un district de colonisation, le ministre des Affaires Municipales pourra ordonner du ministre des Travaux publics, de payer à même le fonds d'amélioration du district, le montant requis et imposer la redevance sur la dite terre au district en amélioration.

(4). Toute personne bénéficiaire d'une pension pendant son séjour dans une municipalité ou dans un district en amélioration, pourra continuer d'y demeurer, aussi longtemps qu'elle résidera dans la province.

(5). Le Lieutenant-gouverneur en conseil aura le pouvoir de déterminer les faits et les circonstances constituant un domicile bona fide aux termes de la loi.

(6). Au cas de contestation possible, surgissant au sujet d'un pensionnaire résidant ou non du district d'amélioration ou d'une municipalité, les administrateurs de la Loi de pension aux vieillards trancheront la question et la décision sera finale.

7.—Le Lieutenant-gouverneur en conseil pourra nommer un comité de révision, du nombre de personnes jugé nécessaire.

(2). Les administrateurs de la Loi de pension, peuvent soumettre à ce comité le cas de toute personne pouvant fournir les garanties nécessaires et l'assistance requise et pouvant la lui accorder, de même que le cas de toute personne n'apparaissant pas comme ayant besoin du secours de la pension.

La Loi de pensions

Loi de pensions aux vieillards 1927.—Dominion du Canada.

Article 3.—Le Gouverneur-général en conseil pourra négocier un arrangement avec le Lieutenant-gouverneur en conseil de n'importe quelle province, pour le paiement trimestriel de la moitié du montant versé par telle province pour pensions conformément à la loi provinciale, autorisant et mettant en vigueur le paiement d'une pension aux conditions stipulées par cette loi. Les règlements sont comme suit:

Section 8.—(1). Appropriation sera faite pour le paiement d'une pension à toute personne qui à la date du versement de la dite pension sera:

(a) d'origine britannique, ou qui étant veuve était sujet britannique avant le mariage;

(b) âgée d'au moins soixante-dix ans.

(c) résidente du Canada depuis vingt ans avant la date de l'inscription;

(d) résidente dans la province où la demande pour la pension est faite depuis au moins cinq ans;

(e) qui n'est pas un Indien aux termes de la Loi des Indiens;

(f) n'ayant pas un revenu atteignant trois cent soixante cinq dollars et

(g) n'ayant pas fait cession volontaire, ou transfert de ses biens, dans le but d'obtenir la dite pension.

(2). L'obtention d'une pension ne constitue pas un abandon du droit de vote au provincial ni au municipal.

Article 9.—(1). La pension maximum payée sera deux cent quarante dollars, soumise à une réduction correspondant à tout revenu supplémentaire à trois cent soixante cinq dollars par année.

* * *

Voilà les parties principales de la Loi de pension aux vieillards, susceptibles d'intéresser un certain nombre de nos lecteurs.

Le principe de la politesse est du tact et de la volonté.
AMIEL.

Ce qui se passe en Alberta

Elever des enfants c'est sculpter sa propre statue.
—LES ANCIENS.

DISTRIBUTION DES PRIX

Ecole Saskatchewan, No. 2, Lamoureux, Alberta.—Prix offerts par R. Racette, instituteur.

Prix de conduite, Jeannette Houle, grade II.

Grade VIII, Germaine Landry, prix d'excellence.

Grade VII, David Conroy, prix de classe.

Grade VI—

Emile Houle, prix d'histoire; Camille Bazinet, prix d'arithmétique; Ida Landry, prix de géographie; Ida Landry, prix de littérature; Ida Landry, prix de composition.

Grade V—

Thomas Conroy, prix de Littérature; Thomas Conroy, prix de géographie; Thomas Conroy, prix d'écriture; Thomas Conroy, prix d'histoire; Oréa Bourassa, prix d'arithmétique; Henri Bazinet, prix de composition.

Grade IV—

Albert Schmidt, prix de littérature; Albertine Lamoureux, prix d'arithmétique; Blandine Houle, prix d'épellation; Blandine Houle, prix de lecture, Blandine Houle, prix de composition.

Grade III—

Jack Schmidt, prix d'arithmétique; Simonne Bourassa, prix d'écriture, Léo Schmidt, prix de lecture; Léo Schmidt, prix de composition; Jean-Baptiste Lamoureux, prix de langage.

Grade II—

Dorothy Churchill, prix d'arithmétique; Jeannette Houle, prix de lecture; Jeannette Houle, prix de langage.

Grade I—

Simonne Larocque: prix de lecture, d'écriture, d'arithmétique.

RESULTAT POSSIBLE DE CETTE EXPEDITION

M. Giroux, M.P.P., dans le nord.

M. L. A. Giroux a fait parvenir au "Bulletin" un message dans lequel il suggère la possibilité de grands pouvoirs hydrauliques dans la région subarctique du nord de l'Alberta. Le message a été envoyé par l'entremise de la "Royal Canadian Signal Radiotelegraph Service."

M. Giroux fait un voyage en aéroplane dans la région arctique; il est parti pour Dawson via Rat Portage, Fort Yukon, et Lapierre House, accompagné de M. O. S. Finnie d'Ottawa, directeur des Territoires du Nord-Ouest, et de M. G. Murphy, sous-agent de ce district.

Quelques-unes des compagnies d'ingénieurs les plus puissantes du Dominion sont à explorer les alentours du Grand lac des Esclaves et du lac Grand Ours, tandis que des ingénieurs hydro-électriques étudient les possibilités de pouvoirs hydrauliques sur les rivières Hay, des Esclaves, Buffalo, et Salt. Ces ingénieurs voyagent aussi par aéroplane.

L'aéroplane dans lequel M. Giroux et les fonctionnaires des T.N.O. font leur voyage est conduit par le pilote Brintnell de la compagnie Western Canada Airways. On s'attend à ce que M. Giroux soit de retour à Edmonton vers le commencement de septembre.

VISITE DE M. L'ABBE BOUCHER A SAINT-VINCENT

Dimanche dernier, nous avions la visite de M. l'abbé Boucher qui nous a parlé de l'A.C.F.A. et nous en a clairement démontré la nécessité pour obtenir la pleine jouissance de nos droits, surtout, pour le moment, de nos droits scolaires. L'Association canadienne-française de l'Alberta est encore jeune, mais elle est déjà une force, elle représente 35,000 Canadiens-français dont dix à douze mille sont des électeurs. Sans doute ce n'est là qu'une minorité, mais une minorité qui pourrait faire réfléchir un gouvernement qui tenterait quelques mesures d'ostracisme ou d'étranglement contre les Canadiens-français.

D'autant plus que toute minorité est en définitive maîtresse de la situation dans un gouvernement électoral, pourvu qu'elle soit organisée. C'est une chose bien évidente que l'A.C.F.A. n'est pas une association politique, que la politique n'est pas pour elle un but à atteindre, mais personne ne voudrait lui nier le droit de se servir, s'il le fallait, de la politique comme moyen d'atteindre un but, tel que la conservation de notre langue et de notre foi.

"Pour rester catholique, nous a dit M. l'abbé Boucher, il n'est pas forcément nécessaire de conserver sa langue et l'on a vu des peuples perdre leur langue nationale—ce qui fut un malheur au point de vue de l'esprit—adopter une langue étrangère et rester fidèles à la religion catholique. Mais pour quiconque a voyagé en Canada ou aux Etats-Unis, force est de constater que les Canadiens-français qui n'ont pas conservé leur langue n'ont pas conservé leur foi catholique. C'est là un fait que personne n'a encore pu expliquer, mais l'évidence ne permet point de le contester."

Dans l'intérêt de notre journal la "Survivance", M. l'abbé Boucher doit visiter toutes les familles de la paroisse. A en juger par les résultats qu'il a obtenus dans les paroisses voisines il recueillera de nombreux abonnements.

Nos amis de Thérien sont heureux d'apprendre par la "Survivance" qu'ils conservent le nom de Thérien à leur joli et coquet village, ils savent depuis longtemps que l'A.C.FA. a été leur appui et leur porte-parole et ils lui en seront reconnaissants. Sans se soucier de la décision finale du Canadien National, M. A. G. Meunier avait inscrit Thérien à l'enseigne de son magasin. Pour ce beau geste ce sympathique et progressif marchand canadien mérite d'être félicité et encouragé dans ses affaires.

Cette petite victoire gagnée, l'on se demande quelle mouche a piqué le Canadien National pour . . . si intelligemment massacrer la géographie locale entre Ashmont et Bonnyville. C'est ainsi qu'une nouvelle station, à l'ouest de Thérien, dans un centre canadien-français a été nommée Mallaig. L'auteur de cette heureuse trouvaille doit être un fameux unilingue et il serait bien étonné qu'un celtisan lui apprenne que, en langue celtique, en Bretagne, en pays de Galles, et sans doute aussi en Ecosse, "mallaig" signifie malédiction. Que ce nom ait une signification géographique ou historique en Ecosse, c'est possible et même probable, mais dans un centre agricole de l'Alberta c'est absurde. Tout ce que l'on peut souhaiter, à l'auteur d'une telle ânerie c'est immédiatement une bonne place au . . . . Paradis! Il y gagnera beaucoup et la physionomie de notre géographie canadienne encore beaucoup plus.

Corr.

N.B.—Le lecteur est prié de n'attribuer à M. l'abbé Boucher que les mots et les phrases entre guillemets.

Les Jeunes Canadiens

"Jiji" n'a rien à dire . . . et il flâne à la recherche . . . de la muse inspiratrice . . . Le sifflet aigu d'une locomotive le tire de ses rêveries . . . et il se dirige vers la gare. A peine est-il arrivé qu'il est aussitôt assailli par un joyeux essaim de Jeunes Canadiennes . . . toutes brûlées. Dans le fond de ce beaux tableaux de fin de vacances se dessinent les carrures de Jeunes Canadiens . . . qui portaient les valises . . .

Jiji.

Nouvelles d'Edmonton

Proctor-LaRue

Mardi après-midi, le 13 courant, à cinq heures eut lieu le mariage de Mlle Vivianne Larue, g.m. de l'hôpital de l'Université, fille de M. et Mme Gilbert Larue de Saint-Paul, avec Lawson Proctor de Lloydminster, diplômé de l'Université de Saskatchewan et, jusqu'à dernièrement, professeur à la haute école de Lloydminster.

La mariée portait une toilette gris-amande garnie de fourrure d'agneau grise; et son bouquet était de roses "American Beauty". Aussitôt après le dîner de noces, M. et Mme Proctor partirent pour un voyage de deux semaines à Banff.

* * *

Mlle Yvonne Bernier, sténographe au bureau de la Police Provinciale, Edmonton, est revenue dimanche dernier sur le train de la Confédération, après avoir passé trois semaines à visiter ses parents et amis à Regina, Willow Bunch et Weyburn, Sask.

Donnelly

Il y a quelque temps, on avait craint que la température défavorable et surtout la grêle pussent endommager sérieusement la moisson en herbe. Heureusement les dommages furent de peu d'importance; grâce au beau temps et à la divine Providence, la récolte s'annonce fort belle. On coupe depuis quelques jours sur les bonnes terres de la région. Les agents des sociétés de machines agricoles sont très occupés à assembler des moissonneuses car il n'y aura pas trop de bras et de machineries pour récolter le blé et l'avoine dont le rendement moyen à l'acre est estimé respectivement de 30 à 40 minots et de 60 à 100 minots.

On prévoit que le Cartel du blé construira un élévateur à grains cet automne. Plusieurs milliers d'acres de terres nouvelles ont été défrichés et cassés dans le district cette année. Plus de cent enfants se sont enregistrés au couvent de la paroisse en vue de la prochaine année scolaire. D'autres vont le faire sous peu. Cela va faire ouvrir une nouvelle classe. La sous-agence des terres fédérales est assez occupée. Chaque jour, de nouveaux colons viennent se renseigner et prendre des homesteads. On attend d'ici quelques jours l'excursion de colons organisée par M. le curé J. Hamelin, prêtre-colonisateur.

M. Gaspard Dandurand, entrepreneur local, est de retour d'un voyage d'une semaine à Edmonton, en rapport avec la construction d'une école industrielle à Saint-Bruno.

Il est remarquable que, depuis le début de l'année, aucun mariage n'a été célébré dans la paroisse. D'après les rumeurs, plusieurs nouveaux ménages vont s'établir avant l'hiver.

Falher

La saison estivale semble vouloir nous quitter, mais en nous laissant en prémices les beaux épis dorés qui se balancent au moindre zéphir. Les perspectives d'une abondante moisson donnent de l'entrain et de l'animation dans notre petite localité d'ordinaire si paisible. De même que nous voyons les hommes mettre la main aux derniers préparatifs pour sauver la belle moisson que la Providence a bien voulu leur donner, en récompense de leurs travaux, de leur côté, les Dames d'Autel s'organisent pour faire un bazar à l'hiver. Le but est de former une somme d'argent raisonnable pour exécuter certains travaux d'amélioration à l'intérieur de notre église. Nul doute que toute la population se montrera généreuse pour le succès de ce bazar, en hommage de reconnaissance envers Dieu.

Un appel est fait à toutes les personnes généreuses qui voudront faire des dons de quelque nature que ce soit, argent, linge, etc., etc. de bien vouloir s'adresser à Mme Nap. Dussault, présidente ou à la secrétaire, Mme F. Plourde.

D'autres détails seront donnés plus tard.

Plusieurs visiteurs étaient à Falher ces jours derniers: Mme J. R. Gadoury d'Edmonton, en visite chez ses parents, M. et Mmes Chevigny, Falher, et C. Côté de Girouxville. Le docteur J. H. Lebel en visite chez sa fille, Mme Léo Lavoie. M. A. Hervieux, J. A. McNeil et quelques autres d'Edmonton dont les noms m'échappent.

Girouxville

Travaux

Les améliorations se poursuivent sur le terrain de la fabrique; finies les jolies clôtures avec perches d'épinette blanchies, nos morts, à l'abri des incursions indues par une broche métaillique avec carreaux, étable, poulailler et garage combinés se dessinent à l'arrière-plan, bientôt commenceront les travaux de charpente au presbytère, maintenant que les travaux en beton sont finis, tout cela concentre l'attention et la bonne volonté de plus d'un paroissien vers ce centre, ce foyer qu'est toute église catholique . . .

Ecole

Une assemblée de tous les contribuables de la paroisse est annoncée pour mardi le 20; M. l'inspecteur Wilson doit y assister et il est à espérer qu'une bonne fois et pour la dernière, la question sera réglée et l'école consolidée se bâtira sous peu.

Moisson

Plusieurs de nos jeunesses sont parties au sud à la recherche de travail de moisson que ne peuvent leur donner les nouveaux venus du nord qui n'ont pas encore eu le temps de labourer et de semer. Nous leur souhaitons bonne chance, surtout celle de trouver de l'ouvrage assez pour payer leur passage aller et retour. Ce sera une promenade, mais nous opinons que ceux qui sont restés ici à travailler sur leurs homesteads ou encore dans les alentours seront encore mieux partagés en novembre que les voyageurs-moissonneurs . . .

Soirée dramatique et musicale

Inutile pour le correspondant de faire un rapport de la séance de dimanche soir par les artistes de Falher, vu que notre distingué visiteur du collège des Jésuites d'Edmonton s'en est chargé; mais il est dans l'ordre de remercier publiquement nos voisins et surtout nos voisines de leur offre d'autant plus aimable que tout à fait spontanée.

Merci ici à nos visiteurs des paroisses voisines; malheureusement un orage local en a dérangé un bon nombre de venir.

L'orchestre Falher-Girouxville composée de talents locaux avec Mme D. Allard comme accompagnatrice a sonné la note harmonique et sympathique.

Baptême

A M. et Mme Conrad Côté—Blanche Chevigny—un fils baptisé Joseph Edmond Marius, né le 24 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme David Côté, de Donnelly, grand'parents de l'enfant.

Don

Par les frères et soeurs de l'abbé Normandeau, curé, d'un magnifique carillon-sonnerie pour la messe. Entre parenthèses, "si la musique adoucit les moeurs", croyez bien que es moeurs à Girouxville doivent être très douceuresuses, ajouterons-nous . . .

Corr.

Picardville

Quelques jours encore et c'est notre pique-nique. Dimanche prochain le 25. Beaucoup de monde profiteront de cette journée pour venir jeter un coup d'oeil sur la nouvelle église.

Le plan suivi dans la construction de cette église a été fait par M. le curé de Lamoureux. M. l'abbé Garnier a toutes nos recommandations comme architecte, de plus qu'il soit assuré que son plan a donné entière satisfaction.

Le contracteur du bois M. Henri Dupuis de Morinville a réellement au dire de tous fait un bel et solide ouvrage. Les contrats de peinturage et de tôlage du clocher ont été donnés respectivement à M. Parson de Picardville, et Barry Sheet Metal d'Edmonton.

Les bancs ont été manufacturés chez Hayward Lumber Co. Les fenêtres ont été fournies par W. H. Clark Co.

Pressante invitation aux amis de la capitale et des paroisses environnantes pour dimanche!!

Big Valley

M. et Mme André Pivert ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fils, baptisé Roland, André.

Red Deer

M. et Mme Gilbert Hermary ont l'honneur de faire part à leur amis de la naissance de leur fille, baptisée Marguerite Blanche Thérèse. M. et Mme Elphège Rousseau, oncle et tante de 'enfant, ont été parrain et marraine.

Bonnyville

En visite chez sa mère, Mme veuve J. Limoges, le frère Achille Limoges, O.M.I., de Kenora, Ont. Quel plaisir son arrivée a causé à sa vieille mère et à toute sa famille. Après six ans d'absence! Quoique religieux, détaché de la terre, les liens qui le rattachent à une mère, à des frères et soeurs ne se brisent jamais et on pouvait le constater par la gaieté et le bonheur rayonnant que montrait le frère Achille. Espérons que la bonne maman aura le bonheur de revoir plusieurs fois encore cet enfant qu'elle a donné au bon Dieu. Nous retrouvons bien là la bonne mère chrétienne. Le frère Achille passe ses vaconces chez sa mère, chez ses autres parents et chez M. l'abbé Lapointe, curé. Il retournera mardi prochain reprendre ses travaux avec les sauvages de Kenora.

La récolte est commencée depuis déjà quelques jours. Elle nous semble un peu maigre, mais lorsque nous comparons, nous nous sentons encore riches. Avec les prix favorables nos braves cultivateurs pourront réaliser encore de jolies recettes, ce qui est bien mérité sans doute, mais que penser de tant d'endroits moins privilégiés. Notre région voit sans cesse ses cadres se remplir et même s'élargir, un flot continuel de colons, de travailleurs, de visiteurs viennent tour à tour nous offrir des encouragements et se trouvent si bien chez eux à Bonnyville qu'ils ne peuvent se résoudre à quitter sans prendre au moins un ou deux homesteads pour eux et leurs parents.

Un grand nombre sont des compatriotes à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Tout le monde est sans doute bienvenu à Bonnyville, mais lorsque nous sentons nos coudes s'appuyer chez les nôtres nous ne pouvons que nous réjouir et répéter l'axiome vieux comme la terre, mais clair comme le soleil, l'union fait la force, et la coopération la multiplie.

Les travaux sur la ligne du Canadien National vers Saint-Walburg se poursuivent avec beaucoup d'activité. Plusieurs équipes sont à l'oeuvre à chaque bout du parcours projeté. Il y a des merveilles de mécanisme à l'oeuvre tout près du village. Que dire d'une machine employant seulement quatre hommes construisant au-delà d'un mille de chemin dans une semaine! On y travaille jour et nuit.

Nous avons eu à déplorer dernièrement la perte d'un de nos concitoyens les plus estimés, M. J. Dussault. Le défunt, âgé déjà, était originaire de Joliette. Il était le père de Mme Nap. Vallée de Bonnyville à qui nous offrons nos sincères condoléances. M. Dussault nous a souvent charmé de sa jolie et puissante voix et son absence sera longtemps et vivement sentie.

Nos bonnes religieuses, les Soeurs d'Evron, achèvent la construction de leur magnifique hôpital sanatorium. Il répondra à tous les besoins et à tous les goûts pendant nombre d'années. Magnifique construction en briques sur les bords enchanteurs d'un joli lac entouré des soins et des attentions les plus délicates et des plus efficaces, quelle place idéale pour refaire la santé de nos chers malades. Nous comptons que tous se feront un devoir d'encourager une si bonne oeuvre et d'y contribuer en temps et lieu. L'hôpital sera ouvert, dit-on, vers la mi-septembre.

—Corr.

Grosmont

M. A Darimont, évaluateur provincial du département des affaires municipales d'Edmonton était ici à la fin du mois dernier par affaires. Il nous dit que Grosmont est un endroit de toute beauté. Il n'est pas étonnant que le district d'Athabaska ait remporté les premiers prix à l'exposition d'Edmonton.

* * *

Mademoiselle Mary Labranche et sa soeur Mme Gamber, sont en visite chez leur frère à Grosmont. Mme Gamber laissera bientôt avec son mari pour le rapide du Pélican sur la rivière d'Athabaska où M. Gamber fait le commerce avec les Indiens du nord.

Les fermiers ont déjà coupé leur orge. Il est tout probable que les récoltes seront toutes coupées à la fin du mois d'août. Tout va bien.

Correspondant.

Vimy

Notre journée de célébration religieuse et civique terminée à la satisfaction de tous , le devoir, bien doux pour nous, de remercier toutes les personnes qui y ont pris une part active nous incombe.

A vouloir mettre un nom sur chaque dévouement qui s'est montré on pourrait faire quelque omission et ce serait regrettable.

Nos remerciements s'adressent donc à tous les membres de nos différents comités d'organisation.

Merci aux officières de la confrérie Notre-Dame des Victoires et à leurs aides. Merci à Mlle Jùliette Morin qui a élaboré en majeure partie la séance du soir. Un merci et un mot d'encouragement à nos acteurs et actrices

Plusieurs d'entre eux ont fait preuve qu'il y avait en eux de l'étoffe de professionnels et nous souhaitons avoir d'autres occasions où ils pourront démontrer leur savoir faire.

Sous la direction de MM. Beatty et Courchesne qui avaient assuré le programme des jeux les différentes équipes de balle-au-camp se conduisirent vaillamment.

En résumant nous dirons que la partie religieuse avec le chant conduit par M. François Fortier, le sermon que nous a donné le Rév. Père Hamel, du collège d'Edmonton, l'assistance de bons amis du dehors, comme le Rév. P. Bélanger et les sympathiques curés de Legal et Picardville ont fait de cette journée une de celles dont on garde longtemps le souvenir.

Legal

Nous avons eu dimanche dernier la belle et toujours touchante cérémonie de la Première Communion. Elle se célèbre chaque année le dimanche de la Solennité de l'Assomption et elle clôture tous les ans deux semaines complètes de catéchisme. Ce cours d'instruction religieuse fut suivi cette année par 215 enfants, dont 54 pour la Première Communion, 25 garçons et 29 filles. A la messe de 8 h., l'église était comble, et la majorité des personnes présentes s'approchaient de la Sainte Table, à la suite des enfants. Les premiers communiants étaient conduits par rangée à la Table Sainte par un ange, qui ensuite les reconduisait à leur place. L'ange des petites filles était en blanc, celui des petits garçons était en rose, tous deux ailes déployées; c'était vraiment impressionnant. L'après-midi à 3 h., eut lieu la renovation des promesses du baptême, l'imposition des scapulaires et l'offrande des couronnes, suivies de la Bénédiction solennelle du Saint Sacrement. Les anges étaient de nouveau à leur poste, précédant les petites filles dans la procession vers le petit autel de la Ste Vierge, qui pour la circonstance se trouvait dans le sanctuaire. L'acte de consécration à la Vierge Marie fut lue par Sylviane Potvin d'une voix claire et intelligible. Monsieur le curé fut le prédicateur à la messe de 8 h., à la grand'messe et à la cérémonie de l'après-midi. Les enfants de la paroisse n'oublieront pas de si tôt la journée du 19 août.

Le coupage du grain est commencé. Le rendement n'est pas égal partout, mais il est beau pour l'année, et les fermiers sont contents. Si la lune nous est favorable et ne nous amène pas de gelée, la récolte sera meilleure, du moins en qualité et en valeur, que l'an dernier.

La compagnie du pouvoir électrique de Calgary a construit la ligne privée, qui se rend du grand chemin au couvent en passant sur le terrain de l'église, le long de la ravine. Cette ligne servira les deux établissements, ainsi que le presbytère et la salle paroissiale.

Nos joueurs de balle-au-camp ont remporté au cours de la semaine dernière à Colinton, une victoire éclatante. Il y avait là trois clubs, Legal, Stony Plain et Athabaska, et les prix étaient de 100, 60 et 40 piastres. Legal emporta le premier prix. La première partie fut jouée contre Stony Plain avec 9 points contre 3, et la 2ème contre Athabaska avec 9 points contre 0. Nos joueurs devaient être ce jour-là en bonne veine, mais cette bonne veine leur fit défaut dimanche dernier à Vimy, car là ils furent battus. Toute médaille à son revers.

Correspondant.

Morinville

A été fait enfant de Dieu: Rose-Marie, Thérèse, Cécilia, fille d'Armand Sylvestre et de Jeannette Potvin. Le parrain a été Aristide Potvin et la marraine Germaine Potvin, oncle et tante de l'enfant.

Le révérend père Leclainche, O.M.I. et le révérend père Josse, O.M.I., de Grande Prairie étaient de passage à Morinville vendredi dernier.

Le révérend père Hamel, du collège des Jésuites d'Edmonton, est à prêcher la seconde retraite au couvent Notre-Dame des Filles de Jésus. Nos braves cultivateurs se préparent à couper leur grain, espérons que la divine Providence les protègera de la grêle et de la gelée.

Monsieur Israël Rondeau, vieux pionnier de Morinville, sérieusement malade depuis cinq mois est maintenant en pleine convalescence. Depuis deux dimanches ses parents et amis ont le plaisir de le voir à la grand'messe.

Le grand chemin est maintenant gravelé d'Edmonton jusqu'à Morinville. On parle même de macadamiser le village. Morinville aura donc tous les avantages de la ville sans compter les nombreux agréments de la campagne où l'air est plus pur, le ciel plus ouvert et Dieu plus familier.

Un grain de bon sens:—Celui qui quitte sa terre tourne à gauche.

Saint-Paul

La semaine du campement pour nos jeunes garçons a remporté un magnifique succès. Près de quarante petits garçons ont profité des avantages au point de vue physique et moral. La discipline a été bien observée. Tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la jeunesse à Saint-Paul, réalisent plus que jamais la nécessité de ces colonies de vacances, surtout quand elle est sous la direction du clergé; aussi, beaucoup de parents qui n'ont pu envoyer leurs enfants cette année, se proposent de le faire, l'an prochain.

La retraite du jubilé, prêchée par le R. P. Lewis, O.M.I., a été suivie d'une manière admirable. Aux offices du soir et du matin, l'église était de beaucoup trop petite. La piété des fidèles fut réellement édifiante. Chaque matin il y eut de trois à quatre cents communions. Ces jours de sanctification ne pouvaient mieux se terminer que par une grandiose manifestation de la Ligue du Sacré-Coeur. Tous les membres, tout près de trois cents, à la suite du drapeau du Sacré-Coeur, chantant avec enthousiasme et piété le cantique "En avant, marchons", se rendirent à l'église pour l'heure sainte.

Avec quelle ferveur on récita le chapelet, chanta le cantique de la Ligue. Après le sermon, soixante nouveaux membres furent reçus, se joignant à cette cohorte de catholiques qui depuis deux ans ont fait tant de bien à la paroisse par leur piété, leur zèle, fruits de leur grande dévotion au Sacré-Coeur.

Dimanche eut lieu à la salle paroissiale une distribution solennelle des prix et diplômes offerts par l'A.C.F.A. La salle était remplie d'enfants et d'adultes ce qui prouve que les efforts de l'Association sont appréciés. Il y eut discours par M. Primeau, M. l'abbé Loranger, curé de Saint-Edouard, et M. Laudas Joly, M.P.P.

M. Primeau a dit le but des concours, des prix et des diplômes. Il a parlé du travail du concours. Tous les orateurs ont donné des conseils pratiques à la jeunesse présente.

Nous avons à déplorer la mort d'un paroissien de Saint-Paul, en la personne de Sylvio Arbour.

N'avoir connu de l'existence, semble-t-il, que les souffrances, les déceptions, l'amertune; et mourir à dix-neuf ans, à cet âge où, d'ordinaire la vie a tant de promesses, où les longues illusions bercent doucement le coeur: voilà bien, certes ce que le monde appellera une "vie manquée."

Heureusement que Dieu porte d'autres jugements, et plus justes et plus consolants; jugements que, depuis le drame sanglant du Calvaire, les vrais chrétiens ont appris à ratifier. Par son héroïcité dans la souffrance, la vie du jeune disparu est de celles que Dieu offre de temps à autre en exemple à un monde trop prompt à oublier le rôle fécond de la douleur.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Paul, le 13 juillet. Comme le défunt faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur, beaucoup de membres se sont fait un devoir d'y assister.

Qu'il est consolant pour ceux qui se voient ainsi ravir un de ceux qu'ils chérissent de pouvoir dire: "Il était prêt, la mort bien que rapide pour lui, n'a pas été imprévue". Tel est bien le cas pour les chers parents de Sylvio, que le bon Dieu vient de rappeler à lui.

La famille en deuil désire remercier les membres de la Ligue et tous les amis qui ont manifesté des marques de sympathies à l'occasion de leur épreuve.

M. et Mme Joseph O. Tremblay ont aussi eu la douleur de perdre un de leurs jumeaux, Joseph René Emilien. Nos sympathies.

Baptêmes: Joseph Arthur Albert, enfant de M. et Mme Joseph Cartier. Parrain, Albert Normand, marraine, Bernice Cartier.

Joseph Ernest Louis-Maurice, enfant de M. et Mme Charles O. Joly. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Desmarais, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Laurent, enfant de M. et Mme Albert Dureau. Parrain, Jean-Louis Bussière, marraine, Florida Dureau.

—Corr.

A Picardville, dimanche

Dimanche le 25 août. la paroisse de Picardville verra l'ouverture de l'église du village. La bénédiction solennelle ne se fera que plus tard.

L'ouverture d'une chapelle ou d'une église au culte, ne laisse jamais un catholique indifférent.. Nos lecteurs trouveront dans le courrier de Picardville cette semaine, tous les renseignements sur cette fête projetée qui est plus que paroissiale.

Picardville est une autre paroisse française qui fut arrachée à la brousse il y a quelques années à peine. Ce jour-là, nous voulons dire le jour de l'ouverture de cette nouvelle église, il conviendra de jeter un coup d'oeil sur le passé, afin de mesurer le chemin parcouru, de nous demander si l'avance que nous prenions à l'époque de la fondation s'est continuée à la même allure.

Le courrier de cette semaine mentionne les pionniers de cette paroisse.

Notre force à nous de langue française repose dans notre fierté du passé, dans notre reconnaissance légitime envers ceux qui ont accompli les efforts de la première heure, dans notre fidélité au clocher, quand nous avons l'heur de posséder des pasteurs de notre nationalité. Nul doute que la population française se rendra nombreuse à Picardville dimanche le 25 août.

Note sportive

L'ALBERTA RUGBY UNION

Réunion générale, ici, samedi prochain.

La réunion générale de l'Alberta Rugby Football Union aura lieu à l'hôtel Macdonald samedi le 24 août, à 2 h. On y discutera: l'adoption de la constitution proposée, l'établissement du programme pour 1929, l'entrée d'un club secondaire; on y discutera aussi le règlement de la passe en avant—forward pass.—Finalement on fera l'élection des officiers.

Villeneuve

Les personnes de langue française auront un pique-nique dimanche le 25 courant chez M. Vital Majeau, président du cercle local de l'A.C.F.A. L'endroit exact est à trois milles de Villeneuve, près du pont de la rivière Esturgeon.

Nous aurons partie de balle-au-camp, souque à la corde, courses et rafraîchissements.

Nous invitons cordialement nos amis de Saint-Albert, Beaumont, Legal, Morinville, Rivière qui Barre, d'Edmonton, etc., etc.

Nous comptons sur une nombreuse assistance.

—Comm.

Saint-Edouard

La première communion et la communion solennelle des enfants ont eu lieu le jour de l'Assomption, après trois semaines de catéchisme.

La cérémonie du matin fut particulièrement touchante. Le R. P. Béliveau, du collège des Jésuites d'Edmonton, donna le sermon. Le soir, les enfants renouvelèrent leurs promesses de baptême et firent leur consécration à la Sainte Vierge.

Le R. P. Lewis, O.M.I., prêcha l'heure sainte des hommes ce mois-ci.

On ne parle que prix de français dans la région. De nombreux prix et diplômes furent distribués sous les auspices de l'A.C.F.A. après la messe.

Pique-nique

C'est dimanche, le 25 août, le grand pique-nique à Saint-Edouard. La journée commencera par la messe à 10 h. 30, à laquelle un groupe bien organisé de visiteurs est attendu. Ensuite aura lieu un vrai dîner de pique-nique, dans le bois de M. Préville, à un demi mille au nord de l'église. Les dames vendront de tout ce qui apaise la faim. Ensuite, jeux, amusements, dirigés par des experts, puis souper régulier et séance donnée par les demoiselles de Sainte-Lina. Cordiale invitation à tous ceux d'alentour.

UN GROUPE ACADIEN DE LA LOUISIANE VISITE MONTREAL

M. Dudley LeBlanc parle des Acadiens de la Louisiane, ses compatriotes.—Le besoin de l'enseignement supérieur du français et d'un clergé national.

Par HERVE RICHARD

M. Dudley LeBlanc de passage à Montréal, avec des amis, entretient l'auditoire, de ses compatriotes du sud des Etats-Unis.

M. LeBlanc, en répondant aux souhaits de ses amis, se dit des plus heureux de se trouver parmi son "monde", c'est-à-dire parmi des gens de même origine, de même langue et de même foi. Pendant près d'une heure, ce charmant causeur fait voyager par toute la Louisiane du passé, celle du présent, voire même celle de l'avenir et c'est avec une chaleur d'âme, avec une éloquence qui ne le cédait qu'à la conviction, qu'il assure qu'en dépit de l'ambiance et des persécutions, ses compatriotes de là-bas avaient conservé intactes leur langue, leur foi, leurs coutumes et leurs traditions.

Un souhait

Quant à la langue, M. LeBlanc verrait avec joie la réalisation de tout projet visant à l'enseignement supérieur du français en Louisiane. Les supérieurs de collège et les professeurs de français y trouveraient sûrement, d'après lui, une jeunesse avide de s'instruire dans sa langue maternelle. Nous n'avons pas comme vous du Canada, dit-il, les avantages de collèges et d'universités où le français et l'anglais sont enseignés sur le même pied d'égalité. Quoiqu'il en soit, disons tout de même, que dans les circonstances, M. LeBlanc parle un bon français, un français d'autant plus pittoresque qu'on y trouve beaucoup d'expressions ancestrales, ce qui fait honneur à celui qui s'en sert.

Manque de pasteurs

De même que la population acadienne de la Louisiane a su conserver sa langue, poursuit-il, de même est-elle restée attachée à la religion de ses ancêtres. C'est une population profondément catholique. Ce qui nous manque, c'est un clergé national, un clergé acadien. Le prêtre, à quelque nationalité qu'il appartienne, est toujours le représentant de Jésus-Christ sur la terre dont la doctrine est la même partout. Que le prêtre soit alors Hollandais, Flamand ou Allemand, il a droit au respect et à l'obéissance de ses paroisisens. Le clergé national comprend mieux cependant, et la chose est naturelle, les besoins de toutes sortes, surtout les besoins nationaux des fidèles qui seraient en même temps des compatriotes. C'est donc avec une joie indicible et débordante que nous avons accueilli les Pères Chiasson et Gaudet, l'un du Cap Breton, l'autre de Memramcook.

Après nous avoir dit un mot des coutumes et des traditions conservées jusqu'à ce jour, l'orateur nous parle ensuite de la fertilité du sol louisianais, le plus fertile des Etats-Unis. Notre hiver est comparable au mois de septembre du Canada et la chaleur est loin d'être intolérable comme le croient un trop grand nombre de gens du dehors, la température variant entre 80 et 90 degrés plus ou moins, jamais au-dessus de 100. Les gens sont assez à l'aise, continue-t-il, aussi les familles sont nombreuses, celles de 8, 10 et 12 enfants étant assez fréquentes.

AU PAYS DE L'OUEST POUR LES CANADIENS...

A la ville comme à la campagne, on entend souvent des chefs de famille dire:

"J'irais bien dans l'Ouest établir mes enfants, mais les bonnes terres sont réservées pour les étrangers."

Ceux qui ont fréquemment visité ce pays, savent qu'il n'en est pas ainsi. Si les nôtres ne sont pas plus nombreux là-bas, chez nous, c'est qu'au lieu d'aller s'emparer des meilleures terres du territoire canadien, ils sont allés tisser du coton ou clouer des talons de bottes pour le bénéfice des Américains.

Encore actuellement, dans la vaste région qui s'étend de Saint-Walburg, en Saskatchewan, jusqu'à Bonnyville, en Alberta, où le Chemin de fer National du Canada est à construire une ligne nouvelle de 126 milles de longueur à travers des terres d'une richesse et d'une fertilité exceptionnelles, pour relier deux groupements de paroisses françaises, le gouvernement met à la disposition des Franco-Américains et des Canadiens-français des milliers et des milliers de bonnes terres de 160 acres, et il les leur offre gratuitement.

Si les Canadiens-français et les Franco-américains refusent ces terres si avantageuses, elles ne resteront pas continuellement incultes. Qui pourra blamer le gouvernement de les donner à d'autres qui les défricheront et les mettront en valeur.

Quand, pour établir ses enfants, un ancien fermier habitant la ville ou un cultivateur qui demeure encore dans la vieille paroisse où il est né, va s'établir au loin, s'il veut que ses enfants ne s'ennuient pas, qu'ils restent auprès de lui, il choisira comme lieu d'établissement une région qui avec des avantages plus considérables ressemblera à la vieille paroisse, afin que la transition se fasse avec le moins de heurts possibles.

Le territoire qui ressemble le plus à celui des meilleures paroisses du Québec, moins les difficultés du défrichement, c'est bien la partie centrale des provinces des Prairies. On y rencontre des taillis, des terrains embroussaillés, des bosquets de peupliers, des épinettières, des prairies qui laboureés produisent les plus belles moissons du continent, des pacages naturels pour l'élevage des bestiaux, des rivières et des lacs qui fourmillent de poissons, de riches territoires de chasse, et l'aspect général du pays est invitant.

Dans ce territoire au sol d'une fertilité extraordinaire, qui sera bientôt traversé par une nouvelle ligne du chemin de fer National du Canada, il va de soi que les familles industrieuses ayant un capital relativement élevé réussiront plus vite, si elles savent bien se placer, mais les autres, elles s'adressent à l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, 433 rue Notre-Dame Est, Montréal, peuvent aussi avoir l'espoir de s'établir convenablement, sur des terres gratuites, près de la nouvelle ligne du Chemin de fer Canadien National.

Cependant, les familles qui arriveront avec du capital, aussi bien que celles dont le chef, une fois sur les lieux, aura pour toute richesse un grand trou dans la poche de son pantalon, devront être industrieuses, travailler avec intelligence, si elles veulent réussir. Une famille s'établirait-elle sur le rivage d'un lac enchanteur, fourmillant de poissons, d'une rivière zigzaguant à travers un riche territoire de chasse, bornant une prairie d'une végétation luxuriante, voisinant une épinettière aux bois d'une densité et d'une grosseur étonnante, non loin de riches mines de charbon ou de sables goudronneux, près de pâturages plantureux avec l'avantage d'hiverner les animaux du dehors—tout en vivant dans un pays au climat exceptionnellement beau, avec ses 18 heures de brillant soleil aux jours où croit la moisson—bref, en dépit de tous ces avantages, si cette famille ne met pas toute son activité, toute son intelligence, toute son âme au développement pratique des terres qu'elle aura achetées ou obtenues gartuitement, cette famille ne réussira pas.

Quant aux familles dont les membres sont intelligents et travailleurs, à celles qui veulent réussir et en prennent les moyens, quand bien même elles ne seraient pas fortunées, elles peuvent sans crainte aller tenter fortune dans ce pays nouveau, entouré de paroisses où la langue française est en honneur, où l'on retrouve les saines traditions de nos bonnes vieilles paroisses du Québec, elles s'achemineront vers le succès financier tout en établissant les enfants.

Pour être les maitres chez nous, il nous faut nous emparer de notre sol, de NOS ressources naturelles, il nous faut aussi les développer NOUS-MEMES pour NOTRE bénéfice.

Ce n'est ni l'émigration, ni le travail à l'usine des AUTRES qui nous conduiront au succès.

Pour quelques semaines encore, chaque jeudi, un contingent partira de la gare Bonaventure pour l'Ouest canadien, afin de faciliter aux Franco-américains, aux gens qui veulent s'établir dans un riche pays, l'avantage d'aller visiter les terres que traversera la nouvelle voie ferrée du Canadien National.

C'est une chance offerte plus particulièrement à ceux qui sont à la recherche d'un travail introuvable autour d'usines aux portes closes, aux cheminées sans fumée.

Profitons-en!

J.-E. LAFORCE.

LES CERCLES DE L'A.C.F.A. ET LE MONUMENT LACOMBE

Nous avons déjà publié la liste des souscriptions ci-dessous, mais faisant suite au voeu émis au dernier congrès de l'A.C.F.A., nous publions de nouveau la liste complète des personnes qui ont fourni par l'intermédiaire de l'A.C.F.A.

Plusieurs souscriptions furent envoyées directement. Voici la partie de la lettre du R. P. Jan qui concerne les souscriptions reçues par les cercles.

Voici ce que nous écrit le R. P. Jan: Je m'empresse de vous envoyer un compte rendu des souscriptions reçues des Cercles de l'A.C.F.A. et des différentes paroisses de langue française au monument du Père Lacombe.

Cercle de Picardville $25.00; Castor $3.00; Saint-Joachim $15.00; Rivière qui Barre $10.00; Lamoureux $6.00; Paroisse de Cluny $85.00; Pincher Creek $57.00; Sainte-Famille, Calgary $48.50; Batoche, Sask., $32.00

Mission de Saint-Charles $11.30; Spirit River $6.00

La paroisse de Morinville a également fait une quête spéciale. Le montant contribué m'échappe pour l'instant.

Le Cercle de Saint-Paul et deux ou trois autres ont exprimé l'intention d'envoyer quelque chose et comme St-Paul doit son existence au P. Lacombe, nous sommes convaincus que la paroisse tiendra à figurer sur le tableau d'honneur.

Je serais reconnaissant aux cercles et paroisses qui ont l'intention de faire quelque chose, de vouloir bien le faire le plus tôt possible car nous avons hâte de faire exécuter le tableau d'honneur et régler nos comptes.

La Société Nationale de Fiducie

J.-V. Desaulniers en devient le gérant-général.

On annonce la nomination de M. J.-V. Désaulniers au poste de gérant-général de la Société Nationale de Fiducie et de la Caisse Nationale d'Economie, en remplacement de M. Jules Desserres qui fait maintenant partie de la maison Brochu et compagnie.

Après avoir fait de l'enseignement durant plusieurs années, M. Désaulniers, ayant été assistant-principal de l'école du Plateau puis principal de l'école Belmont, il s'est ensuite lancé dans les affaires comme courtier, en 1910. Durant le terme de 1924-26, échevin de la ville de Montréal, il a été président de la Société des Artisans canadiens-français, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, du Real Estate Board, du Board of Trade en 1924, de la Chambre de Commerce en 1926.

Il a été commissaire de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal de 1917 à 1923, directeur de The Greater Montreal Land Investment Co. Ltd. directeur général de Desror Mines, Ltd., directeur général de la Abana Mines, Ltd., directeur de la Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., vice-président de la General Life Insurance Company.

M. Désaulniers s'est intéressé en même temps aux oeuvres de bienfaisance, a été trésorier honoraire de la Improvement League, directeur de la Société catholique de protection des enseignemnts. Il est membre du club Laval sur le Lac, Forest and Golf, Cercle Universitaire.

Le 10 août 1927, il était nommé consul de la république de Lettonie.

Pierre Plantier, secrétaire du Castor de l'A.C.F.A. est sorti de l'hôpital après un séjour de deux ... complètement rétabli et prêt à ... avec ardeur le travail du ...

... Marie Fétaz, de Notre-Dame ... est souffrante à l'hôpital, ... qu'elle sera vite rétablie.

... Soeur Célina de l'école de ... la douleur d'apprendre ... de sa soeur, Mlle Dallaire, de ... Nous offrons nos sincères condoléances.

... B. Rémillard est revenu enchanté de son voyage au nord. Il nous dit avoir pris pour lui et ses fils une section de terre près du lac Tucket à vingt milles au nord de Bonnyville.

M. l'abbé Antonio Coursol, curé de Jack Fish Lake, du diocèse de Prince-Albert, accompagné de ses deux soeurs, Mlles Coursol, de Montréal, sont venus rendre visite à leur soeur, la Rév. Soeur Marie André; ils furent enchantés de leur séjour. —Corr.

Les mariages ont augmenté au Canada en 1928

Ottawa.—Le mariage a été en faveur en 1928. Le total de 74,287 pour toute l'année représente 4,771 mariages de plus que l'année précédente et 7,629 de plus qu'en 1926. Ce sont là les statistiques publiées par le bureau des statistiques à Ottawa.

Les naissances d'enfants viables ont augmenté de 2,000; elles ont été au nombre de 236,194. La mortalité, comparativement à 1927 également, a diminué et est tombée de 22,000 à 21,171. Les morts de personnes de tout âge ont été de 108,939, soit une augmentation de 3,000.

Vers le Nord

Partis du Fort Fitzgerald en aéroplane, l'hon. J. E. Brownlee et ses compagnons, les professeurs Wallace et Cameron arrivèrent à Fort Resolution vendredi dernier et visitèrent Dead Man's Island et Dawson.

Ils passèrent la nuit au camp des mineurs et retournèrent à Fitzgerald samedi à midi. Les trois voyageurs passèrent le reste de la journée à Fort Smith où les professeurs Wallace et Cameron visitèrent les sources de sel.

Le premier ministre de l'Alberta et ses compagnons prétendent que Fort Smith est un des établissements les plus pittoresques qu'ils aient encore vus dans la région du Mackenzie.

Les voyageurs s'embarquèrent dimanche à 2 h. p.m., sur le bateau Athabasca pour revenir à Edmonton. Ayant le départ, M. Brownlee a déclaré qu'il avait beaucoup joui de tout son voyage et qu'il avait été chaleureusement reçu partout où il était allé. Il termina en disant qu'il espérait un jour refaire le voyage.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les neiges éternelles des Alpes suisses fondent sous la chaleur

Berne.—De grandes chaleurs sévissent actuellement en Suisse. La chaleur qui, dans l'après-midi, atteint 33 degrés, n'épargne même pas les régions de glaciers au sommet des montagnes.

On a noté, sur l'Eigergletscher plus de 20 degrés, ce qui a, bien entendu, fait fondre de grandes surfaces de neiges et de glaces réputées "vierges".

La Junfrau, elle-même, se voit attaquée par la chaleur et est, en quelques endroits, dépouillée de son manteau étincelant.

Mme Gaspard Deserres décédée à Montréal

Montréal.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Gaspard Deserres, veuve de l'hon. Gaspard Deserres, conseiller Législatif, décédé, il y a quelques mois seulement. La défunte a traversé une maladie souffrante d'environ quatre mois et elle est décédée l'autre jour à l'hôpital.

Mme Deserres était une femme de bien, sans cesse dévouée à des oeuvres aussi charitables et bien faisantes que l'hôpital Notre-Dame, dont elle fut présidente des dames patronesses pendant de longues années, l'hôpital Ste-Justine, l'institut Nazareth où elle était également dame patronesse. On la voyait partout où il y avait de la compassion à exercer et des misères à soulager. Sa mort, prématurée car la défunte n'avait que 58 ans, causera de très vifs regrets.

Un franco-américain nommé juge de la Cour supérieure

Manchester, N.H.—Les Franco-américains de la Nouvelle Angleterre se réjouissent de la nomination d'un troisième juge de leur sang sur le banc de la Cour supérieure. Il s'agit de la promotion du juge Raoul Beaudreau, de Marlboto, Mass, à la Cour supérieure de Massachusetts par le gouverneur Allen et son conseil. Membre de toutes nos sociétés de langue française et républicain en politique le juge Beaudreau est gradué du Sacré-Coeur et de l'Université de Boston. Les autres juges de la Cour supérieurs sont: les honorables Léonidas Pouliot, du Rhode-Island, et Henri Bourque, du New-Hampshire.

Mort de Mgr C. Arsenault à Québec

Le chanoine titulaire du chapitre de Québec meurt après une longue maladie.

Québec.—Le clergé du diocèse vient d'être plangé dans le deuil par la mort de Mgr Clovis Arsenault, P.D., chanoine titulaire du chapitre métropolitain de Québec, décédé à l'Hôtel-Dieu, où il était entré en janvier 1928.

Il était âgé de 66 ans et 11 mois.

Monseigneur Arsenault a rempli d'importantes fonctions dans le clergé. A l'archevêché, où il entra dès 1890 d'abord comme assistant-secrétaire, il exerça les importantes fonctions de procureur jusqu'à la mort du cardinal Bégin, en 1925. En même temps, il fut aumônier général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il fut créé chanoine en 1915 et prélat domestique le 30 mai 1920.

Honorés par l'Académie

Des nouvelles nous arrivent de France nous apprenant que l'Académie française a décerné, vers le milieu de juillet, des médailles d'or à quatre Canadiens, en reconnaissance des oeuvres qu'ils ont produites.

Une médaille au sénateur Onésiphore Turgeon pour ses volumineux mémoires politiques, qu'il appelle "Un tribut à la race acadienne"; une autre va au sénateur Pascal Poirier, pour son intéressant travail sur la langue française: "Le parler franco-acadien: ses origines; une troisième va à notre poète Nérée Beauchemin, qui s'est taillé une admirable place dans la littérature de chez nous; l'autre va à M. L.-J. Dalbis, pour ses travaux sur les productions littéraires canadiennes.

L'Académie a aussi décerné un prix de 500 francs à M. Georges Demanche pour son livre: "Cinquante années de peuplement, Canada".

A la même séance l'Académie a encore voté une médaille à la Commission des monuments historiques de la province de Québec.

Le français au cinéma

Il est pas de compagnie cinématographique dont l'ascension ait été aussi rapide que la Warner Bros. Pictures, Inc.

Il n'en est pas qui ait autant qu'elle contribué au lancement du film sonore, son appareil Vitaphone ayant complètement révolutionné l'industrie cinématographique et la nature même ce ces spectacles.

M. Jos. Krause, un représentant particulier de Warner Bros., et de Witmark and Sons, est arrivé à Montréal, en mission spéciale. Et le hasard de sa rencontre au bureau de l'agent local des Warner Bros., a valu une interview au cours de laquelle M. Krause a laissé prévoir de nouveaux progrès, aussi sensationnels que ceux de ces deux dernières années pour l'industrie du film.

La publicité

"Au point de vue de publicité d'abord, dit M. Krause, vous allez constater que les Warner Bros. font susciter bien des changements dans les procédures courantes des firmes cinématographiques. Les frères Warner croient en la publicité et ont bien l'intention d'y recourir abondamment. Pour eux, il n'est pas de produit, si excellent soit-il, qui n'ait besoin d'être annoncé au public. En conséquence, leur coopération avec les journaux sera plus suivie que jamais.

"Le Vitaphone tient à ce que ses films soient présentés au Canada en même temps qu'aux Etats-Unis. Et dès que l'organisation nécessaire sera complètée, vous ne recevrez plus les films Warner ou First National—les premiers ayant absorbé la seconde—trois et quatre mois après les villes américaines.

La radiotéléphonie

"On sait que les Warner furent les premiers producteurs de films à acquérir un poste raidotéléphonique, d'où chaque lundi soir, de 9 h. 30 à 10 h., sont émis des concerts de premier ordre, au cours desquels les radiophiles peuvent entendre les grandes vedettes de Hollywood leur adresser la parole. Nous nous proposons d'accroître nos activités radiotéléphoniques, et c'est beaucoup pour cela que je suis à Montréal. Nous aurons dans chaque ville un poste allié qui recevra gracieusement, en exclusivité et dès qu'elles seront écrites, les orchestrations de toutes les chansons-thèmes de nos films."

La langue française

M. Krause réservait pour la fin une nouvelle qu'accueilleront avec un plaisir particulier les cinéphiles de langue française.

"Il est sûr, dit-il, que le parler des films sera avant longtemps enregistré en plusieurs langues. Il nous serait impossible d'exiger que nos artistes devinssent des linguistes, surtout si l'on songe qu'il leur faudrait des années pour acquérir les accents exacts. Mais voici ce que nous ferons: nos films Vitaphone seront tournés tour à tour par une troupe américaine, par une troupe française, par une troupe espagnole, etc. Les cinémas dont la clientèle est française n'auront donc qu'à réclamer la copie et les disques réalisés par la troupe française.

Marché important

"Nous tenons trop à nos marchés français pour les négliger. Savez-vous que les revenus des films d'un Charlie Chaplin, par exemple, ne sont pour les marchés anglais que de 8 pour cent, les 92 pour cent provenant des marchés français, espagnols, orientaux, etc. Chaplin est évidemment une personnalité, et qu'aucun imitateur n'a jamais pu doubler. Mais ces chiffres démontrent de quelle importance est le marché étranger pour le film américain."

Et M. Krause, en terminant, assure que le problème des langues à l'écran trouvera bientôt, chez les Warner Bros. une solution à la satisfaction générale.

Londres.—On annonce dans les milieux autorisés que les conversations anglo-américaines relatives au désarmement naval se poursuivent d'une façon satisfaisante. On prédit que M. MacDonald se rendra aux Etats-Unis en octobre, après sa visite à Genève pour l'assemblée de la S.D.N. On s'attend à ce qu'il puisse alors discuter, dans leurs grandes lignes, des arrangements à faire pour une conférence de cinq puissances.

NOBILE ENTREPRENDRAIT UNE EXPEDITION ANTARCTIQUE

Berlin.—Le général Umberto Nobile, explorateur italien, est arrivé à Berlin et on conjecture qu'il projette une autre expédition arctique. Il est parti pour Gotha conférer avec plusieurs hommes de science. Il s'entretint avec des experts en aéronautique de Berlin. Comme on lui demandait s'il entreprendrait une troisième envolée polaire, il répondit: "J'ai 44 ans et j'étudie l'aéronautique depuis 16 ans. J'ai construit 14 dirigeables et quatre années durant ai cherché à découvrir de nouvelles terres assez jeunes encore."

AU CLUB CANADIEN D'OTTAWA

L'hon. Churchill suggère une conférence des hommes d'affaires en vue de développer le commerce.—Des experts.

Ottawa.—Parlant devant les membres du Club Canadien de la capitale fédérale, l'hon. W. Churchill, ancien chancelier de l'Echiquier, a suggéré que les hommes d'affaires de l'Empire se réunissent en conférence avant que des mesures quelconques soient adoptées par les différentes parties de l'Empire. Dans cette conférence, les hommes d'affaires se consulteraient sur les moyens de développer le commerce dans l'Empire. Dans l'opinion de M. Churchill, cette question si importante devrait être soulevée bien au-dessus de toute politique et placée sur une plateforme plus digne et plus raisonnable.

Des experts du commerce dans le monde entier devraient se consulter froidement sur cette très délicate question et se considérant comme les membres du bureau de direction du plus grand consortium mondial du commerce, devraient faire connaître le résultat de leurs délibérations aux différents gouvernements de l'Empire.

Ces questions ont été abordées et discutées dans plusieurs conférences impériales, mais les conseils des hommes du métier ont toujours manqué.

A la mémoire du R. P. Marquette

Détroit—Spéciale.—Le lieu où le R. P. Marquette fut inhumé sera entouré d'un enclos, embelli et le public pourra venir rendre hommage à la mémoire du célèbre missionnaire jésuite qui fut en même temps un grand explorateur.

La chapelle contenant les restes mortels du R. P. Marquette fut détruite par le feu en 1706; et bientôt tout vestige du grand missionaire fut effacé. Le R. P. Edward Jacket découvrit l'emplacement de la première chapelle, des excavations furent faites et l'on eut plus aucun doute sur l'authenticité du site. La propriété fut cédée à l'université de Détroit et la société de Jésus se chargera de la restauration du monument.

Le libéral gagne dans Cumberland

Prince Albert, Sask.—Les derniers chiffres sur l'élection de Cumberland donnent une majorité de 303 à D. Hall, libéral. Le total de Hall est de 365 et celui de John Beda, conservateur indépendant, de 62. Les élections sont maintenant complètes, celle de Cuberland étant la dernière qui devait avoir lieu. Le candidat conservateur perd son dépôt et il se trouve le 14e ayant subi cet échec au cours des dernières élections. Les partis occupent maintenant la position suivante à la veille de la convocation des Chambres qui doit avoir lieu le 3 septembre prochain: libéraux, 28; conservateurs, 24; indépendant, 6, et progressistes, 5.

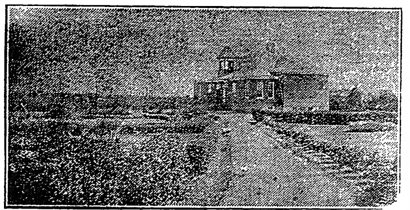
PLANTATIONS D'ARBRES SUR LES FERMES DES PRAIRIES

L'embellissement des terrains scolaires fait suite au succès des plantations sur les fermes de l'Ouest.

Au début du présent siècle, alors que le Service Forestier du ministère de l'Intérieur inaugurait sa distribution gratuite d'arbres aux fermiers de l'Ouest canadien, malgré l'antipathie et même, jusqu'à un certain point, l'opposition du public, le but qu'il se proposait était à la fois d'améliorer l'apparence des domaines ruraux, de donner plus de confort à leurs habitants et de rendre les terres agricoles plus productives. Au cours des quelque trente ans qui viennent de s'écouler, la constatation des grands avantages de la plantation d'arbres sur les prairies a eu pour effet de substituer à cette opposition l'enthousiasme et l'appui sincère des fermiers pour cette entreprise coopérative. Le chiffre de la distribution annuelle est passé de 50,000 à peine qu'il était la première année au total actuel d'environ 8,000,000 de brins et de boutades. Les rapports indiquent qu'une grande proportion des rideaux d'arbres ont été établis avec succès et les voyageurs constatent avec plaisir les changements qui se produisent dans l'apparence de vastes étendues de prairies du fait de cette plantation d'arbres.

Le Ministère ne distribue que des essences forestières mais, comme on l'a déjà maintes fois constaté par le passé, son action a eu pour effet d'encourager l'établissement de vergers et la culture des petits fruits et des légumes que l'on croyait auparavant impossible dans le moyen Ouest. Un autre résultat heureux de l'adoption générale du programme de plantation d'arbres a été l'amélioration des terrains et du voisinage des écoles rurales de la région des prairies. Naturellement, l'amélioration des terrains scolaires est de solution plus difficile que l'établissement de rideaux d'arbres autour des habitations à cause des changements incessants qui se produisent dans le personnel enseignant et dans celui des commissions scolaires, et aussi du fait que les vacances annuelles des élèves ont lieu précisément au temps où, durant les trois premières années qui suivent la plantation, les arbres ont besoin de plus de soins pour assurer leur croissance.

En dépit de ces obstacles, un grand travail a déjà été accompli. Dans la Saskatchewan, sur environ 4,800 écoles rurales, 1,098 ont demandé et reçu des arbres des pépinières fédérales d'Indian Head et de Sutherland. Bien que la proportion des plantations établies en permanence sur les terrains scolaires soit loin d'égaler celle des fermes, les résultats obtenus jusqu'ici sont néanmoins fort encourageants.



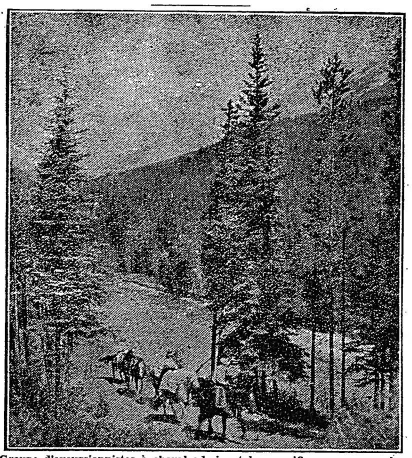
Les terrains de l'école de Creelman, Saskatchewan.—Cette photographie illustre bien comment l'apparence générale des écoles rurales peut être améliorée par la plantation d'arbres, de buissons et de haies. Les arbres, fournis par l'une des pépinières du ministère de l'Intérieur, ont été plantés en 1916 et avaient atteint l'an dernier un hauteur de dix-huit pieds.

En général, l'école de la région des prairies, avec les terrains dénudés qui l'entourent, n'a rien dans son apparence extérieure qui puisse la rendre attrayante, et il n'est pas difficile de se figurer l'influence déprimante qu'une telle condition exerce sur l'esprit impressionnable des enfants qui y passent une si grande partie de leur temps. Si toutes les maisons d'école pouvaient être entourées de belles rangées d'arbres, de haies ornementales et de plates-bandes fleuries, le bénéfice qu'en retireraient en définitive et le groupement rural et le pays tout entier serait inestimable.

La liste des écoles qui ont réussi à établir des plantations est une preuve que les obstacles auxquels ont eu à faire face la plupart des écoles sous le rapport de l'amélioration de leur apparence extérieure peuvent être vaincus. Dans plusieurs cas le succès obtenu a été très remarquable, mais il a fallu pour cela que le groupement tout entier témoigne, vis-à-vis de son école, de sentiments de fierté et d'intérêt, que le plus parfait esprit de coopération règne entre les commissaires, les maîtres et les fermiers, et que tous prennent à coeur d'assurer la réussite de la plantation. Dans les localités de ce genre, les terrains scolaires deviennent un centre social; on s'en sert comme lieu de pique-niques et autres réunions populaires et ils contribuent ainsi dans une bonne mesure au développement général de la région.

EXCURSION A CHEVAL SUR LES PISTES DES ROCHEUSES

Attrayante manière d'explorer nos grandes régions montagneuses.—Chevauchée annuelle des Trail Riders



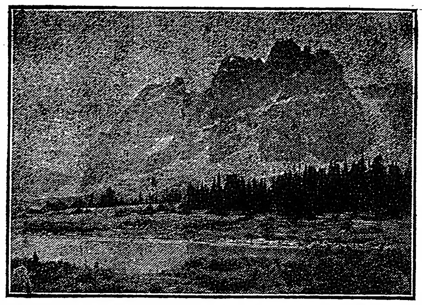
Groupe d'excursionnistes à cheval admirant le magnifique paysage qui se déroule le long de la piste de la rivière Spray, dans le parc national de Banff, Alberta. A l'arrière-plan se trouve le mont Cascade.

Il existe peu de manières plus attrayantes de jouir des merveilleuses beautés de nos parc nationaux que de parcourir à cheval les nombreuses pistes menant aux endroits les moins fréquentés de ces vastes terrains d'agrément. Bien que parfaitement sûr et relativement confortable, ce mode de voyager plait au secret esprit d'aventure que nous possédons tous à un degré plus ou moins grand, et le cavalier, en étant mis en contact plus intime avec les beautés de la région qu'il traverse, se procure ainsi le maximum de jouissance. La vogue des chevauchées sur pistes s'est beaucoup accrue grâce aux Trail Riders des Rocheuses dont les excursions annuelles procurent à un grand nombre de personnes l'occasion d'aller admirer quelques-unes des merveilles de la nature inaccessibles aux automobilistes.

Des ingénieurs du Service des Parcs nationaux, ministère de l'Intérieur, ont aidé le Trail Riders Club à établir l'itinéraire de la chevauchée annuelle. Tous ceux qui y prendront part devront apporter leurs propres fournitures de couchage, de préférence des sacs en édredon ou trois ou quatre chaudes couvertures de laine. Les nuits dans la montagne à des altitudes de 7,500 pieds ou plus sont toujours fraîches, quelle que soit la chaleur du jour. Cette excursion comptera comme chevauchée de 50 milles et les novices qui l'entreprendront seront autorisés à porter l'insigne de bronze du premier degré des Trail Riders.

NOUVEAUX LEVERS DANS LE PARC JASPER

Les arpenteurs travaillent à la cartographie des régions de Brazeau et de Sunwapta.



Dans le merveilleux parc national de Jasper, Alberta.—La vallée de Tonquin est l'une des parties les plus pittoresques découvertes récemment dans cette réserve. Au premier plan le lac Amethyste dominé à l'arrière par les monts Ramparts.

Le ministère de l'Intérieur, conformément à la politique de développement progressif des parcs nationaux qu'il s'est tracée, a fait effectuer, au cours des dernières années, le lever topographique de régions non encore cartographiées du parc de Jasper, Alberta.

Quand le parc de Jasper fut créé en 1907, il comprenait, outre les vallées de l'Athabaska et de la Miette, un vaste territoire montagneux et sauvage dans lequel on ne pouvait pénétrer que par quelques pistes indiennes. Des régions qui comptent aujourd'hui parmi les plus renommées dans cette réserve, telles que celles du lac Maligne et du champ de glace Columbia étaient à peines connues, tandis que la vallée de Tonquin ne l'était pas du tout.

En 1915, M. M. P. Bridgland du Service Topographique, ministère de l'Intérieur, fit le lever de la partie centrale du parc, découvrit la vallée de Tonquin, et à la suite de ses observations, le Ministère fit publier la première carte de l'intérieur de cette réserve. De 1917 à 1921, au cours des levers de la limite Alberta-Colombie-Britannique, une étendue importante de terrain située de part et d'autre de la grande ligne de partage fut explorée et cartographiée. Dans les parties est et nord du parc il restait toutefois encore de vastes étendues inarpentées, non cartographiées et même totalement inconnues. L'an dernier le ministre de l'Intérieur autorisait le Service Topographique d'entreprendre des travaux dans ces régions. Une équipe sous la direction de M. Bridgland, A.T.F., passa donc l'été dans les bassins supérieurs des rivières Brazeau et Sunwapta et effectua les levers nécessaires à la cartographie de 400 milles carrés de territoire.

On peut se faire une idée de la difficulté de l'entreprise si l'on sait que quatre-vingt-quatre stations de triangulation et de photographie combinées ont été occupées, de même que cinq stations additionnelles de triangulation seulement. Douze de ces stations étaient situées à plus de 10,000 pieds d'altitude et trente-six à plus de 9,000 pieds. Les opérations de triangulation commencèrent aux pics Nigel—10,525 pieds—et Sunwapta—10,865 pieds—situés tous deux sur la limite des deux provinces.

Toute l'étendue arpentée se trouvait à l'intérieur du parc ou était adjacente à ses limites, et l'on a constaté que le gibier y était très abondant. Dans la vallée de la Brazeau supérieure le bois n'a presque pas été endommagé par le feu. La vallée située entre les chaines les plus élevées a plus de 5,000 pieds d'altitude et les principaux pics ont une moyenne de 9,000 à 10,000.

Ce nouveau territoire est un endroit idéal pour les touristes, car la vallée de la Brazeau convient admirablement comme terrain de campement; on y trouve du bois et de l'eau en abondance ainsi qu'un excellent fourrage pour les chevaux. Le paysage est très beau et le charme de cette région est encore accru par une profusion de fleurs sauvages et par l'abondance de gros gibier.

UN VOYAGE AERIEN DE DEMONSTRATION MISSIONNAIRE

UN PILOTE AVIATEUR EN SOUTANE

En Allemagne, les catholiques s'organisent activement en vue de doter leurs missions de tous les moyens de locomotion moderne: bateaux, automobiles, avions même, afin de faciliter le travail des missionnaires et de développer plus rapidement la propagation de la foi.

A la tête de ce mouvement se trouve le P. Schulte, O.M.I., qui est un ancien aviateur de la guerre.

Il est grandement aidé dans son entreprise par le fameux pilote allemand populaire Koehl qui prit part à la traversée aérienne de l'Atlantique par le "Bremen".

Or, tous les deux ont projeté d'accomplir un voyage aérien de démonstration pratique pour préciser les avantages que, dans ce domaine, on peut attendre de l'aviation.

Le P. Schulte a l'intention de ne pas abandonner la soutane pendant qu'il pilotera.

Rappelons, d'ailleurs, que l'aéroplane a déjà été maintes fois employé dans les missions. La dernière expédition missionnaire a été accomplie, il y a quelque temps, par Mgr Breynat, O.M.I., qui a visité son immense diocèse de l'Extrême-Nord en avion. Cette "tournée" lui a pris quelques jours, alors que par les moyens ordinaires il lui fallait des mois.

IL N'EST PAS D'IMMIGRANTS QUE NOUS ESTIMIONS DAVANTAGE QUE LES CANADIENS-FRANCAIS

L'opinion du sous-secrétaire d'Etat dans l'administration Hoover

Montréal.—S.P.C.—Le Canada et les Etats-Unis ont donné chacun au monde un exemple sans précédent dans la question de relations internationales, en ce qu'ils ont toujours réglé amicalement toutes les difficultés qui se sont élevées entre eux depuis plus de cent ans, a déclaré W. J. Carr, assistant-secrétaire d'Etat dans l'administration Hoover.

"Des questions pourront surgir, dit-il, qui causeront temporairement des différends, mais aucun de ceux-ci ne pourra être et ne sera réglé autrement que par des négociations amicales ou s'il le faut, par arbitrage."

"La question d'immigration est celle où l'on prend et où l'on donne, dit M. Carr. Il n'est pas d'immigrants que nous estimions davantage que les Canadiens-français qui sont venus demeurer parmi nous."

M. E. B. RAMSEY, PRESIDENT DE LA COMMISSION DES GRAINS

Les trois membres nommés sont hautement qualifiés

Ottawa.—Le conseil canadien des commissaires de grain sera constitué comme suit: E. B. Ramsey, président, le professeur Duncan A. MacGibbon et l'hon. C. M. Hamilton. C'est ce qu'a annoncé ici l'hon. James Malcolm, ministre du commerce.

Il y a quelque temps les trois membres qui composaient ce conseil, ont donné leur démission. C'étaient Leslie H. Boyd, K.C., James Robinson, et Matthew Snow, qui avaient occupé ces postes pendant plusieurs années.

M. E. B. Ramsey est gérant général du "Canadian Wheat Pool", avec quartiers généraux à Winnipeg. Il était autrefois banquier. "Il est avantageusement connu dans l'Ouest comme homme d'affaires", dit une dépêche annonçant sa nomination. La dépêche ajoute:

"Le professeur Duncan A. MacGibbon, professeur d'économie poltique à l'Université d'Alberta est un économiste en vue dans l'Ouest canadien. Il est tout à fait au courant des conditions de l'Ouest.

"L'hon. Charles Magill Hamilton, autrefois ministre de l'agriculture pour la province de la Saskatchewan, est un agronome pratique. Tous trois sont des hommes d'affaires éminents, familiers avec le commerce du grain; et représentent les trois provinces des prairies: l'un est de l'Albrta, l'autre de la Saskatchewan, l'autre du Manitoba.

"Le 22 août, il y aura réunion à Fort William alors que le conseil fera la nomination des assistants."

M. Herbert Greenfield, agent général de l'Alberta à Londres, Ang., est en route vers le Canada et arrivera à Edmonton vers la fin du mois.

L'ancien premier ministre de la province vient ici pour traiter avec le gouvernement provincial du travail fait par le bureau de l'Alberta dans la capitale de l'Empire; il fera aussi un rapport des résultats obtenus jusqu'ici et discutera avec le premier ministre Brownlee et les ministres du cabinet les intentions du gouvernement au sujet du travail futur de l'agence en Angleterre.

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis en France

OPINION FRANÇAISE

Au sujet de la nomination du sénateur Edge au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en France, le "Journal des Débats" écrit:

L'ambassadeur Edge est un homme dans la force de l'âge et de carrure robuste. Entièrement rasé, la figure pleine, son regard, qui se cache derrière les verres larges, ne manque ni de vivacité ni d'humour. M. l'ambassadeur présente le type parfaitement photogénique de l'homme d'affaires américain, entraîné aux sports, et qui n'a connu que le succès. Sa jeune femme est particulièrement appréciée, pour son charme autant que pour sa beauté, dans la société de Washington. Elle se retrouvera tout de suite chez elle dans la nôtre.

Au sénat, il a joué un rôle assez considérable, s'intéressant particulièrement aux questions économiques et financières. Membre de la commission des Finances, il s'est consacré spécialement à l'élaboration du tarif douanier. Sa nomination parait avoir été retardée par le fait qu'on avait besoin de lui, ces derniers temps, pour la mise au point de la nouvelle loi douanière qui, on le sait, a soulevé de vives protestations dans toute l'Europe en raison de son caractère excessif. Le "Chicago Tribune" dit qu'il parle couramment le français.

Gros changement chez les Oblats

Les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissent aux Oblats de langue anglaise de l'Ouest.

NOUVELLE PROVINCE

Ottawa.—L'une des nouvelles des plus importantes pour les catholiques du Canada a été annoncée lorsque l'on a fait connaître officiellement que l'ordre des Oblats de langue anglaise de l'est du Canada, récemment formé, s'était joint aux Oblats de langue anglaise de l'ouest canadien. Cette réunion a été annoncée par le R. P. Denis Finnegan, curé de Saint-Joseph. Par cette union se trouve constituée une province anglaise de l'Ordre s'étendant d'une côte à l'autre et groupant environ 80 prêtres Oblats, sous la direction du R. P. William Byrne Grant, de New Westminster, C.B., qui fut nommé il y a un mois provincial de la nouvelle province religieuse.

La nouvelle province sera sous la seule juridiction de Sa Grandeur Mgr Dontenwill, provincial général de l'Ordre à Rome.

Sa Sainteté et le Congrès marial de Québec

Québec.—Sa Sainteté Pie XI vient d'adresser, par le ministère du cardinal Gasparri, deux lettres, l'une au cardinal Rouleau, et l'autre au délégué apostolique, relativement aux fêtes mariales de juin dernier.

Le Pape dit avoir agréé la lettre que le cardinal Rouleau lui a adressée lors de la clôture du congrès marial et il le félicite de la part qu'il a prise dans le succès du congrès marial. Il ne doute pas que la Vierge obtienne à ses fils du Canada une particulière effusion des faveurs célestes, il informe l'Eminentissime archevêque de Québec que le voeu relatif à la "Médiation universelle de la très sainte Vierge, a été transmis à la Congrégation compétente et il donne la bénédiction apostolique aux congréganistes et aux fidèles du diocèse.

Puis le Souverain Pontife, dans sa lettre au délégué apostolique, remercie Son Excellence du compte rendu des fêtes transmis. Cette preuve solennelle de foi et d'attachement à la Chaire de Saint-Pierre l'a ému profondément. Il augure de cette manifestation religieuse" les fruits les plus consolants pour la vie privée et pour l'action sociale des citoyens." Il bénit "avec tendresse" les quinze mille enfants, "portion la plus délicate et la plus chère du troupeau chrétien."

A une soirée

—Pouvez-vous me dire si M. Bodinard est chez lui?

—Non, monsieur, il est allé au cimetière ce matin.

—Ah . . . Et à quelle heure doit-il rentrer?

—Il y est allé pour y rester!

ECHOS DE LA PRESSE

L'Angleterre et le système décimal

"La Patrie" avait demandé un ar-icle au directeur de la banque L.-G. Beaubien & Cie, limitée, pour le nu-éro commémoratif de son cinquan-enaire. Prenant texte des chiffres ue nous avons reproduits dans no-e dernier numéro touchant la pro-ession comparative du commer- extérieur de l'Angleterre et des tats-Unis, M. Asselin a répondu:

"Pendant les vingt années qui pré-dent la guerre, le consul anglais Amérique du Sud, en Extrême-rient, partout où la concurrence mmerciale se faisait plus vive, si-alèrent tour à tour à leur gouver-ment les inconvénients d'un sys-me de monnaies et de poids et me-res auquel le reste du monde pré-ait, tout naturellement, le systè- décimal. Ni la "Cité", ni le Board Trade (celui-ci correspondant à tre ministère du Commerce et de ndustrie) ne voulurent rien enten-e. Ayant jusque-là traité surtout ec des nègres et des jaunes et les mes à la main, le négociant anglais voyait pas la nécessité d'un chan-ment qui l'eût dérangé dans ses bitudes. La facilité relative avec quelle les Français s'étaient habitués compter par dizaine après la Ré-lution, et les avantages retirés du ême changement par tous les peu-es qui l'avaient tenté, ne lui di-ient rien. La guerre l'a sauvé tem-rairement de la concurrence alle-ande, mais en l'exposant plus que mais à celle des Etats-Unis. Au-rd'hui qu'il se gratte le crâne pour trouver une formule de salut; l'i-e ne lui vient même pas qu'il au-t plus de chances de vendre sa rchandise en l'offrant dans une gue qu'un commerçant d'intelli-nce moyenne puisse comprendre s l'aide d'une demi-douzaine de les de conversion. S'il était l'uni-e fournisseur des peuples et que sa rchandise fût encore à prendre ou laisser, on s'étonnerait moins de obstination. Mais les choses ont ngé, et maintenant que tous les ys du monde vous offrent à choisir. a vraiment mieux à faire que de dre des livres sterling en quatre, quintaux en seize et des "stones" soixante-quatre au seul profit de tardigrade."

. Asselin cite des faits d'expérien-personnelle pour faire voir les in-vénients du système anglais, puis joute:

A l'heure actuelle, les Etats-Unis rnissent les deux-tiers des impor-ons canadiennes et l'Angleterre ns de 15 pour 100. En achetant l'Angleterre une partie des pro-ts que lui fournissent les Etats-s, et à condition aussi de dévelop- davantage ses relations commer-les avec la France, l'Allemagne, Tchéco-Slovaquie et autres pays ustriels d'Europe, le Canada pour- combattre efficacement la poli-e douanière de ses voisins. Avec moyens de communication en usa-aujourd'hui, et qu'il ne tiendrait nous d'utiliser au maximum, la tance serait rarement un obstacle. ngleterre croit que, pour facilier re changement d'orientation en ce la concerne, il lui suffit d'activer représentation commerciale et d'a-r un commissaire à Ottawa. Elle trompe. C'est tout son système tédiluvien de comput et de calcul nous oblige à traiter plutôt avec gens qui ont tout fait pour se re haïr de nous et que, nous ai-ons de moins en moins.

A la vérité, en matière de poids et sures, les Américains et les Cana-ens ne sont guère plus avancés, isque, pour procéder par dizaine, ils uraient qu'à compter sur leurs igts. Mais cela, c'est une autre af-re. Les Etats-Unis ont à l'heure uelle et auront pendant quelque mps encore d'autres moyens d'ac-n. Quant à nous, c'est précisé-nt parce que nous sommes au mê-point d'évolution que nos voisins, nous faisons tant d'affaires avec et présicément parce que l'An-erre est encore plus rétrograde nous, que notre commerce avec nétropole diminue d'année en an-. Le jour où le reste du monde querait le système décimal dans intégrité, le cordon sanitaire que essaie d'établir contre la bêtise ricaine se trouverait établi et le ada pourrait se moquer d'un os-sme douanier qui comporte pro-ement des visées politiques hos-

—L'Economiste Canadien
Montréal, Qué.

* * *

Criminalité

se commet, chaque année, 12,000 rtres au pays. C'est 50 fois plus Angleterre.

nous calculons en dollars ce que iminalité nous coûte, nous arri- à une somme approximative an- de $13,000,000,000.

déclarations de M. Wade-H. membre de la commission cri-lle de l'association du barreau cain, nous font comprendre que roles du président Hoover, pro-es il y a quelques temps, sur la ses de la justice américaine et manque de respect de la loi toyens américains, ne sont pas ées.

mépris de la loi civile n'est que e extérieur du mépris de la l'auteur de la Nature a écrite d du coeur humain.

diminuer cette criminalité, il t donc renforcer l'observation ulement de la loi civile, mais de cette loi invisible et inté-

—L'Opinion Publique,
Worcester, Mass.

* * *

En Alberta

emier compte-rendu du con-nos compatriotes de l'Alber-de nous arriver. L'Associa-nadienne-française de cette semble très satisfaite des ré-btenus.

tude magnifique, splendide de gués prouve le triomphe de national sur l'esprit de parti e l'Association", écrit la "Sur-

onne partie des réunions ont étudier des mesures d'orga-interne. L'Association des nôtres de l'Alberta est plus jeune que ses soeurs de la Saskatchewan et du Manitoba. Elle a déjà fait un grand pas en se donnant un journal qui soit à elle, la "Survivance", fondée depuis quelques six mois. Et maintenant, elle songe à créer d'autres instruments indispensables à son fonctionnement.

Une des questions qu'elle a le plus étudiée est, et cela ne surprendra personne, celle qui a trait à l'enseignement du français en Alberta, aux concours annuels de français et au recrutement de professeurs bilingues.

Le Glaneur.
—L'Action Catholique, Québec.

* * *

La mode

Dans le "Gaulois" de Paris, Curtius raconte ce qui suit:

"Je me suis laissé raconter qu'aux environs de Chicago existait une immense usine qui emploie près de deux milles ouvrières. Cn grand bâtiment est consacré à la toilette de ces dames. Elles s'y précipitent à leur sortie des ateliers et, comme les coiffeurs n'ont pas le temps de les farder et d'apprêter leur visage, si je puis dire, à la main, ils leur appliquent sur la figure une sorte de masque qui leur plaque automatiquement de la poudre sur le nez, du rouge aux lèvres et du bistre aux joues. En moins d'une minute, le tour est joué. Une autre passe. Il en défile deux mille en quelques instants . . . L'ingénieur auteur du "Boeuf sur le Toit," n'a pas imaginé un pareil cauchemar.

Mais sans aller si loin, toutes ces charmantes jeunes femmes coiffées du même chapeau, portant la même robe de la même longueur, les mêmes bas de soie de la même couleur, toutes également maigres et présentant au regard la même silhouette, n'ont-elles pas l'air d'avoir été exécutées en série? Mme Warton, le grand romancier des "Heureux du Monde", ne les a-t-elle pas baptisées "les femmes Ford?" Folie grégaire où s'abime toute distinction!"

Ce qui permet à Paul Matheix, dans la "Liberté", également de Paris, d'ajouter:

"Car à force de ne plus rien dissimuler de son anatomie, la femme ne finirait-elle point par perdre ce prestige et ce charme qui la rendaient irrésistiblè et faisaient sa puissance, quand il lui plaisait d'en user? . . .

"Rien ne pèse tant qu'un secret!
Le porter loin est difficile aux dames", a dit La Fontaine."

Cela ne veut pas dire qu'il faille revenir aux robes démesùrément longues de nos grand'mères, mais il y a tout de même moyen d'accommoder les modes modernes avec la décence et le bon goût.

P. LAJOIE.
—L'indépendant, New Bedford, Mass.

* * *

Ministres des finances

Outre M. Robb, ministre présent des finances du Canada, il vivait, jusqu'à ces derniers jours, quatre des anciens ministres des finances à Ottawa: sir George Foster, M. W.-S. Fielding, sir Thomas White et sir Henry Drayton. M. Fielding, qui vient de mourir, n'était ni le plus ancien ministre des finances du Canada, ni le plus âgé, bien qu'il soit mort à 80 ans et 7 mois. Sir Georges Foster, qui aura 82 ans le 3 septembre prochain, le précéda, et il est encore alerte et vigoureux. Il fut ministre des finances dans les cabinets MacDonald, Abbot, Thompson et Tupper, de 1888 à 1896. C'est M. Fielding qui le remplaça en 1896, après avoir quitté son poste de premier ministre de la Nouvelle-Ecosse pour devenir ministre des finances dans le premier cabinet Laurier, poste qu'il garda de 1896 à 1911, à la chute du régime Laurier. Sir George Foster n'aurait pas détesté de reprendre alors son ancien portefeuille le jour de l'arrivée au pouvoir de M. Borden, en 1911; mais M. Thomas White,—plus tard sir Thomas White, — recueillit le poste, à l'heure où Toronto était tout-puissant dans le parti conservateur; il le garda jusqu'au 1er août 1919 alors qu'il le céda à sir Henry Drayton. Sir George Foster, déjà âgé, accepta en 1911 le portefeuille du commerce et de l'industrie, dans le cabinet Borden; il resta ministre dans le cabinet de M. Meighen qui le fit passer au Sénat en 1921, peu de temps avant l'élection générale où M. King défit pour la première fois—et ce ne devait pas être la dernière, — M. Meighen. Il vit encore un autre ancien ministre des finances conservateur, à Ottawa, et nous ne l'avons pas nommé dans cette énumération: M. R. B. Bennett. Il détint en effet ce portefeuille quelques semaines dans le cabinet éphémère de M. Meighen, de juillet à septembre 1926; et il avait été pendant quelques semaines aussi ministre de la justice dans le premier cabinet Meighen, peu de temps avant l'élection de 1921.

G. P.
—Le Devoir, Montréal, P.Q.

* * *

Un mot de M. Ducharme

Le Devoir publie un commentaire en marge de la campagne de souscriptions qui se poursuit en Acadie pour l'établissement d'un journal quotidien. Il y a quelque deux semaines, nous avons annoncé à nos lecteurs que le journal l'Evangéline avait décidé de donner à la population des provinces maritimes, un quotidien indépendant de langue française.

Dans un de ses derniers numéros le journal acadien demandait l'aide de tous, conservateurs et libéraux, afin d'obtenir les fonds nécessaires au lancement du journal. Quelques conservateurs, anglais pour la plupart, donnèrent par l'intermédiaire de la "Nation", un conseil aux conservateurs de langue française: l'abstention de toute contribution à la caisse du journal indépendant projeté.

M. Omer Héroux, en quelques lignes, tente d'expliquer que les politiciens des deux camps, feraient en souscrivant, une excellente affaire, même au point de vue strict de leur parti. Voici d'ailleurs comment il s'exprime:

"L'occasion est peut-être bonne de rappeler un mot du regretté M. Ducharme.

Le président de la compagnie qui édite le **Devoir** était d'origine conservatrice. Au temps où ce mot fut prononcé, M. Ducharme était fort lié avec beaucoup de conservateurs en vue. Comme le Devoir attrapait assez vivement, sur un point donné, les conservateurs fédéraux et qu'il était en même temps obligé de faire un nouvel appel de capital, l'un de ces conservateurs vint trouver M. Ducharme et lui dit: Est-il vrai que vous vous proposez de souscrire encore au **Devoir**? — Oui. — Mais, vous, un conservateur, comment pouvez-vous faire cela quand le **Devoir** nous traite comme vous savez? — C'est parce que je suis conservateur. — Je n'y comprends rien. — Eh! bien, voici: j'estime que le parti conservateur s'écarte de sa meilleure tradition. Je crois qu'un certain nombre de coups de bâton peuvent l'y ramener et, comme je n'ai pas sous la main le bâton qu'il faudrait pour cela, j'aide ceux qui le possèdent et savent s'en servir . . . Je crois que c'est là faire acte de bon conservateur . . .

Quand ils voient leurs chefs reculer devant le tapage organisé d'une bande orangiste, nombre de conservateurs acadiens doivent avoir le goût et l'envie de prendre, eux aussi, le bâton et de ramener à coups de trique dans la bonne voie ceux qui s'en éloignent.

Qu'ils se rappellent alors le mot et l'histoire de M. Ducharme.

En sourcrivant à l'**Evangéline**, conservateurs et libéraux prennent, en réalité, une police d'assurance pour leur propre parti. Car un gourdin solide entre les mains d'un journaliste qui n'a pas peur, ce n'est pas simplement le moyen de ramener dans la bonne route les égarés; c'est le moyen aussi de leur inspirer une salutaire crainte des routes dangereuses. —Le Devoir, 29 juillet.

Chronique forestière

La situation forestière au Canada

1. Superficie boisée

Plus des trois quarts du sol canadien ne peuvent être utilisés avec profit par l'agriculture, mais la moitié de cette étendue serait susceptible de produire du bois si elle était affectée à cette fin d'une manière permanente et si elle était l'objet d'une protection et d'une gestion efficace. En d'autres termes, la production d'arbres est la seule utilisation pratique que l'on puisse faire d'à peu près un tiers de la surface du pays.

Superficie totale des forêts: 1,200,000 milles carrés.

Bien que cette étendue soit très vaste, les peuplements de bois marchand qu'elle renferme et qui sont actuellement susceptibles d'une exploitation profitable ou le seront d'ici quelques années, n'en couvre que 38 pour cent. Une longue exploitation et de grands et fréquents incendies ont amené la disparition des plus riches et des plus accessibles. Une partie considérable de la superfiicie restante est occupce par de jeunes peuplements qui, s'ils sont l'objet d'une protection efficace, pourront jouer un rôle capital dans notre économie forestière.

2. Répartition de la propriété forestière

Quatre-vingt-douze pour cent de la superficie du sol forestier font partie du domaine public administré par le gouvernement fédéral, soit par les gouvernements provinciaux; les forêts du domaine privé ne figurent au total que dans une proportion de 8 pour cent. Les licences de coupes affectent une étendue de 12 pour cent des forêts publiques; sur 80 pour cent de la surface totale, le bois est encore inaliéné. Toutefois, les forêts du domaine public concédées par licences et celles qui appartiennent à des particuliers contiennent une plus grande proportion de bois marchand.

Les terres de la Couronne portent 86 pour cent de tout le bois de sciage, dont 60 pour cent ont été concédés en vertu de licences et 26 pour cent sont encore inaliénés. En ce qui concerne le bois à pulpe, les terres de la Couronne en renferment 83.5 pour cent, dont 55.7 pour celles qui ont été concédés par licences et 27.8 pour cent pour celles qui ne sont pas aliénées. Il en reste donc 16.5 pour cent dans les forêts du domaine privé.

Le peuple canadien possède ainsi en toute propriété environ 50 pour cent du bois sur pied; celui-ci est toutefois constitué par les peuplements de moindre valeur. Les meilleurs et les plus facilement exploitables, évalués à 40 pour cent, ont été concédés par licences. Le public a cependant un intérêt appréciable dans ces derniers, en ce sens qu'il exerce un contrôle indirect sur leur exploitation.

Parmi les bois tendres figurent 418,034 millions de pieds—mesure de planche—de bois d'oeuvre et 876,568 milliers de cordes de bois à pulpe, de bois de chauffage, de traverses, de poteaux, etc., soit au total 194,669 millions de pieds cubes. Les bois durs comprennent 39,846 millions de pieds —mesure de planche—et 412,502 milliers de cordes, soit en tout 47,458 millions de pieds cubes. Dans ces chiffres entrent les peuplements dont la densité trop faible ne justifie pas une exploitation rémunératrice.

La Colombie Britannique possède plus de 73 pour 100 du bois de sciage de tout le pays.

Note.—Nos lecteurs peuvent se procurer une intéressante brochure intitulée: "La situation forestière", en écrivant au Ministère de l'Intérieur, Service de Renseignements sur les ressources naturelles, Ottawa, Ont. L'envoi est fait gratuitement.

L'activité de G. d'Annunzio

Gardone, Italie, (S.P.A.)—Gabrielle D'Annunzio souhaite ardemment revenir sur la scène de la grande vie publique et il parle fort de le faire. A peine remis d'une opération de l'appendice, le poète-guerrier semble déterminé, s'il faut en croire ses amis, à prendre part aux dixième anniversaire de la "Marche sur Ronchi" qui conduisit à la prise de Fiume.

Rompant le silence de sa retraite, le "Commandante" comme il aime à s'appeler, a fait savoir à tous ses vieux légionnaires qu'il serait sur pieds. Les villes de Ronchi et de Fiume se préparent à lui souhaiter une cordiale bienvenue et à le recevoir comme il le convient.

S. G. MGR. LADYKA VISITE QUEBEC

Entrevue de l'évêque des Ukrainiens avec le reporter de l'Action Catholique.

(Par ALFRED HARDY)

Son Eminence le cardinal a reçu la visite de Sa Grandeur Mgr Basil Ladyka, le nouvel évêque des Ruthènes au Canada, qui vient de succéder à Mgr Budka, forcé d'abandonner son poste par suite d'une santé chancelante. Mgr Ladyka a profité de son passage dans la Vieille Capitale pour venir présenter ses hommages à notre Eminentissime Archevêque, et visiter le vieux Séminaire de Québec qui lui est si cher. L'hôte distingué de l'archevêché, qui est parti hier soir pour Montréal, n'a pas voulu quitter Québec avant d'aller visiter le sanctuaire des Pères Rédemptoristes à Sainte-Anne de Beaupré. "J'ai voulu, nous disait-il hier, aller demander à la bonne sainte Anne toutes les grâces qui me sont indispensables pour entreprendre une tâche du genre de celle que l'on vient de me confier. La vue de ce pieux sanctuaire de pèlerins n'a pas été sans me toucher quelque peu, et mon voyage n'aurait pas été complet si je n'avais pu m'y rendre."

S. G. Mgr Ladyka est bien connu dans le diocèse, mais c'est l'Ouest canadien, notamment Edmonton, qui a été le plus à même d'admirer son zèle d'apôtre infatigable.

Après quelques années à Winnipeg, le R. P. Ladyka fut appelé à Mundare, Alberta, le plus grand centre ukrainien au Canada. Les Pères basiliens y possèdent un noviciait et un monastère.

Plus tard, il fut nommé curé à St-Josaphat, Edmonton, où il était en même temps supérieur de la maison des Pères basiliens. Il était aussi directeur diocésain de l'Apostolat de la prière. Il exerçait ses fonctions à Edmonton depuis dix ans lorsqu'il fut nommé évêque.

S. G. Mgr Ladyka était à causer avec M. l'abbé Philippe Casgrain, aumônier des immigrants catholiques, et le R. P. Grégoire de Montréal, lorsqu'il nous reçut à l'archevêché.

M. l'abbé Casgrain nous introduit dans les appartements du prélat; puis la conversation s'engage sur les missions ruthènes au pays.

"Vous allez partir dans quelques minutes, Monseigneur, nous ne voulons pas empiéter sur votre temps qui est, sans doute, plus précieux que le nôtre.

"Soyez le bienvenu, mon ami, je suis à votre entière disposition," nous répond l'aimable visiteur en un français impeccable.

"Si je comprends bien, on vient de vous confier la direction spirituelle des Ruthènes au pays?

"Précisément. J'ai été sacré il y a quelque trois semaines, et je me rends à Winnipeg, où je me mettrai définitivement à la tâche.

"Est-il plusieurs jeunes séminaristes qui se destinent à ces missions?

"Un bon nombre. Nous en comptons actuellement à Edmonton, à Montréal, à Chicoutimi, Trois-Rivières, Nicolet, Ste-Anne de la Pocatière. J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que dès l'automne prochain le Grand Séminaire de Québec préparera deux de ses élèves qui se destineront aux missions ruthènes. Ils font les mêmes études que les autres, mais ils doivent apprendre le rite spécial, qui est quelque peu différent de celui suivi ici.

"Les temples sacrés où les offices sont célébrés en rite ruthénien sont nombreux dans le pays, je suppose, Monseigneur?

"Actuellement, il y en a, je crois, 250 répandus à travers le Dominion. La ville de Winnipeg en a trois pour sa part, mais là, pour répondre aux besoins du culte, il nous faudrait deux autres églises. Seulement, nous n'avons pas suffisamment de personnel en ce moment à la mission pour prendre charge de ces paroisses. Nous espérons cependant qu'avant longtemps cette lacune sera comblée. Montréal a son église ruthène qui groupe de 5,000 à 6,000 fidèles; ces derniers forment le noyau de la paroisse Saint-Michel. C'est là que M. l'abbé Grygorychuk célèbre chaque dimanche.

"Un mot, avant de vous quitter, Monseigneur. Quels sont les principaux centres où l'on trouve des missions ruthènes à travers le Dominion?

"Presque tous les grands centres ont leur mission ruthène: Toronto, Ottawa, Montréal, Hamilton, Edmonton, Calgary, Sudbury, Fort Williams, Vancouver, Sydney, Winnipeg, Brantford, etc."

Sur ce, le distingué visiteur nous prie de l'excuser, car il doit se diriger à la gare où il monte à bord d'un convoi à destination de la métropole canadienne.

Pèlerinage au Fort Ste-Marie

Le nombre de ceux qui prendront part au grand pèlerinage au sanctuaire des Bienheureux Martyrs Canadiens, au Fort Ste-Marie, Ont., qui est organisé par le Cercle Pie X de l'A.C.J.C., sous la direction spirituelle des Rév. Pères Jésuites, est tellement considérable, que deux convois spéciaux du Pacifique Canadien ont été retenus pour le transport des pèlerins à leur destination.

Le départ de Montréal, en gare Windsor, se fera à 7 h. 15 p.m.—heure solaire—samedi le 24 août, et l'arrivée au Sanctuaire des Bienheureux Martyrs aura lieu à temps le dimanche matin pour la célébration de la messe. La journée complète du dimanche se passera au sanctuaire et les personnes qui voudraient être de retour à Montréal le lundi matin pourront quitter Toronto le dimanche soir et arriver à Montréal le lendemain à 8 h. a.m.

Les autres pèlerins passeront la journée de lundi aux chutes Niagara. Ils y verront l'illumination des chutes le soir. Le mardi, il y aura visite de la ville de Toronto et de la grande Exposition Canadienne. Les convois spéciaux quitteront Toronto tard dans la soirée de mardi et arriveront à Montréal à 8 h. 15 a.m.—heure solaire—le mercredi matin.

Les voyageurs occuperont les wagons-lits durant le trajet tout entier et ne seront donc pas ennuyés par la question du logement au Fort Ste-Marie, aux chutes Niagara et à Toronto, car ils auront la latitude de passer la nuit dans leur train à chacun de ces endroits.

Sa Grandeur Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a bien voulu consentir à accompagner les pèlerins et le Rév. Père Dugas, S.J., aura la direction spirituelle du pèlerinage.

Le Canada à l'exposition d'Argentine

Le ministère canadien du commerce s'assure un pavillon pour cet événement.

Ottawa.—Le ministère du Commerce a fait connaître quelle sera la participation du Canada à l'exposition commerciale de six semaines de l'Empire britannique qui se tiendra à Buenos-Ayres, Argentine, au printemps de 1931. Cette exposition aura lieu dans le fameux parc Palermo, où les fermiers de l'Argentine tiennent leur foire annuelle d'animaux.

Le Canada a obtenu la concession d'un pavillon séparé représentant 40,000 pieds de parquet. Ce pavillon va être remodelé par la commission canadienne des expositions, et une nouvelle façade sera érigée, et les sculptures porteront les emblèmes du Canada. Ce pavillon est l'un des mieux situés, et il sera une attestation frappante du développement commercial du Canada en Amérique du Sud. Des copies de prospectus de l'exposition ont déjà été distribuées par le département du Commerce aux manufacturiers, aux Chambres de Commerce et aux Boards of Trade, dans tout le Canada.

L'Amérique du Sud se montre de plus en plus disposée à développer son commerce avec le Dominion, et des progrès considérables ont été réalisés aux cours des dernières années. Les exportations canadiennes aux 18 pays de l'Amérique du Sud ont augmenté de près de 18 pour cent au cours des cinq dernières années et ont atteint une valeur de $32,357,990 au cours de la dernière année fiscale. Les importations ont atteint le total de $26,473,076.

Un centre de colonisation pour les C-F.

Le C.N.R. construit une ligne nouvelle entre deux groupes de paroisses canadiennes-françaises du Nord.

De Bonnyville, en Alberta, à Saint-Walburg, en Saskatchewan, le Chemin de fer national du Canada construit une ligne nouvelle d'une longueur de 117 milles.

Ce nouveau chemin de fer passera à travers une région de terres fertiles, partiellement boisée, mais de défrichement facile, où l'on trouve de l'eau en abondance, du bois, de la prairie, des marais à foin naturel, de bons pacages, des lacs où la pêche est abondante, des terrains de chasse où les plus enragés chasseurs trouveront à se satisfaire.

De North Battleford à Saint-Walburg, le Chemin de Fer National du Canada passera à travers une série d'établissements français, en Saskatchewan.

En Alberta, Saint-Paul, Sainte-Lina, Saint-Edouard, Saint-Vincent, Plamondon, Therrien, Bonnyville, sont aussi des paroisses canadiennes-françaises.

C'est pour réunir ces deux groupes de paroisses canadiennes-françaises, que le Chemin de Fer National du Canada construit cette nouvelle voie ferrée. Elle servira aussi à raccourcir la distance entre l'une des meilleures régions agricoles du pays et les marchés des Grands Lacs.

De chaque côté de cette ligne nouvelle, des dizaines de paroisses canadiennes-françaises pourraient faire vivre des milliers de familles des nôtres qui y établiraient leurs enfants avec avantage.

Les négociations rompues en Chine

Les représentants de la Chine et de la Russie ne peuvent s'accorder, en Mandchourie.

A NANKIN

Tokio.—Des dépêches japonaises de Manchuli, Mandchourie, où des représentants de la Chine et de la Russie discutaient la situation résultant de la saisie par les Chinois du chemin de fer oriental, ont annoncé que les négociations étaient rompues.

Les délégués chinois ont fait savoir qu'ils quitteraient Manchuli pour Nankin bientôt.

Un message de Pogranichnay disait que trois avions russes avaient manoeuvré au-dessus de la ville. Il ajoutait qu'en plus des avions, plusieurs chars d'assaut soviétiques se tenaient près de la frontière.

Il conserve le siège aux conservateurs

Twickenham, Middlesex.—Sir John Ferguson, conservateur, a été élu pour présenter Twickenham à la Chambre des Communes, dans une élection complémentaire tenue ces jours derniers. Il a ainsi retenu pour le parti conservateur le siège laissé vacant par l'élévation à la mairie de Sir William Joynson-Hicks. Sir John a été élu par une faible majorité. La votation fut considérablement en bas de celle de l'élection générale. Les votes furent ainsi partagés:

Sir John Ferguson, cons.	14,705
Thomas-J. Mason, tra.	14,202
P.-G. Patterson, libéral	1,920

Le vote aux élections générales récentes avait été le suivant:

Sir William Johnson Hicks, cons.	21,087
Thomas-C. Mason, trav.	15,121
F.-G. Patterson, libéral	7,246

POUR NOS FERMIERS

> Rien n'est plus dangereux que le travail discontinué; c'est une habitude qui s'en va. Habitude facile à quitter, difficile à reprendre. —Victor Hugo.

> La terre ne produit pas en proportion seule de son étendue, mais en raison directe du travail raisonné qu'on lui applique. —Alphonse Désilets.

L'EMIGRATION VERS LES VILLES

Les causes de l'abandon des campagnes.

(Suite)

Nos productions coûtent trop cher, ça sert à rien de s'arbouter (s'arc-bouter)! Et c'est vrai; le brave homme qui s'exclamait ainsi, touchait du doigt une plaie profonde; inconsciemment, il mettait en relief une cause d'exode rural qui se rattache à l'ordre intellectuel, Ne se sentant pas de taille à vaincre la matière par l'esprit, toute une classe de ruraux ont forcément quitté la terre.

Pénétrons-nous bien de cette vérité: "Les vrais maîtres de la production ne sont pas les capitaux ni les capitalistes. Ce sont **les hommes**, qui sont aptes à employer les capitaux, les leurs ou ceux d'autrui, et qui sont aptes à **diriger** la technique et la main-d'oeuvre. Le capitaliste à qui manquent ces aptitudes essentielles ne demeure pas longtemps en possession de ces capitaux. Au contraire, le vrai chef de production peut commencer une entreprise sans capitaux: il ne tardera pas à les acquérir."

Nous connaissons des cultivateurs du comté de Port-Neuf, où nous vivons depuis quinze années, qui ont commencé leur carrière sans capitaux et dont la situation est enviable, par le temps qui court. D'autres, malheureusement, ont débuté avec des capitaux et sont en faillite actuellement. Les premiers, doués d'aptitudes et de qualités de l'esprit propres à leur état, sont parvenus à maîtriser les problèmes de leur profession; les seconds, sans compétence, furent vaincus malgré leurs capitaux, par les lois inexorables de la nature. L'administration d'un domaine requiert des aptitudes, des capacités et une préparation. C'est pourquoi l'impréparation professionnelle a occasionné l'exode d'un grand nombre de ruraux. Et même ne serait-ce pas le mal qui fait végéter la généralité des cultivateurs de notre époque? Aujourd'hui l'agriculture est une industrie, un commerce, une science. Celui qui en ignore les lois ou dont les talents sont inférieurs, se dirige fatalement vers la faillite.

M. Charles Gagné, professeur d'économie rurale à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, affirme:

> **"que 60 pour cent de nos cultivateurs ne s'inspirent d'aucune notion scientifique dans l'exploitation de leurs champs et de leurs animaux. Ces gens cultivent ou croient cultiver à la manière de leur père ou de leur grand'père. Les principes de la préparation du sol, de la sélection des semences, de la rotation des cultures, de l'alimentation et de l'élevage du bétail, de même que les moyens de lutte contre les maladies des plantes ou des animaux, leur sont inconnus."**

En conclusion, M. Gagné croit que:

> **"Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si, aux heures de crise, les déficits s'accumulent de façon désespérante chez tant d'agriculteurs. On pourrait probablement affirmer que les revenus de 20 pour cent de ces derniers, depuis près de trois ans, ne paient pas l'intérêt sur les capitaux qu'ils ont engagés dans l'agriculture."**

Ce qui a manqué à ceux d'hier, serait-il sage de ne pas l'assurer aux hommes de demain? Fournissons-leur les armes qui ont manqué à la génération actuelle. Malgré les progrès déjà réalisés, il y aurait encore beaucoup à faire, en ce sens, dans l'enseignement primaire, moyen et supérieur, chez les filles comme chez les garçons. Nous serions bien mal inspiré, si nous allions refuser de rendre justice aux efforts déjà faits dans le domaine de l'enseignement et de la propagande agricoles. Ne dédaignons pas, non plus, le travail accompli à la campagne, par l'Etat, le clergé, nos agronomes et nos professeurs d'agriculture. Mais cette merveilleuse besogne d'éducation ne doit pas s'arrêter, et, assurément, pourrait encore se parfaire.

La cause principale, peut-être, qui a produit l'émigration vers les villes, c'est l'inaptitude d'une catégorie de cultivateurs à maîtriser les problèmes de l'agriculture. On a cru trop longtemps, chez le peuple comme chez l'élite, qu'on est toujours assez instruit pour cultiver. Le manque d'une élite rurale solidement outillée, n'a-t-il pas contribué à la panique et au départ d'une quantité de désorientés?

Voici l'expérience faite. Que cette expérience, proche de nous, nous serve de premier enseignement. Contre les menaces possibles de l'avenir, dressons donc, en guise de remède,—chez les cultivateurs comme chez les techniciens agricoles,—les forces victorieuses du **Savoir conquérant.** La victoire est à ce prix.

Jean-Charles MAGNAN.

(A suivre)

LE SEIGLE D'HIVER COMME PLANTE FOURRAGERE

(Notes des fermes expérimentales)

Le seigle d'hiver cultivé pour la production du grain a un grave défaut: il s'implante dans le champ et devient une mauvaise herbe persistante et une impureté dans les récoltes de céréales qui suivent et spécialement du blé. Cet inconvénient est beaucoup moins grave lorsque le seigle est cultivé pour la production de foin ou de pacage.

Le seigle convient tout spécialement en pacage vers la fin de l'automne et le commencement du printemps. Il peut aussi fournir du pacage d'été lorsqu'on le sème en juin ou en juillet et qu'on le fait paître assez ras pour l'empêcher de former ses jointures pendant la première saison.

Dans certain essais de semailles de graine de prairie à la sous-station de Beaverlodge, le seigle d'hiver, employé comme plante-abri, a été semé tous les quinze jours à partir de la mi-mai; tous les champs ensemencés ont été soumis à une puissance assez intense jusqu'au mois d'août, et ils ont produit pendant ce temps une quantité considérable de fourrage excellent. Habituellement cependant, il n'y pas beaucoup d'avantage à remplacer l'herbe ou le mélilot par le seigle à moins que ce soit pour augmenter la durée du pacage, aussi bien au commencement qu'à la fin de la saison. On peut y arriver en semant au semoir un boisseau et demi de seigle d'hiver en juillet ou au commencement d'août suivant le sol, la saison et la localité, et en le faisant pacager judicieusement en automne ainsi que l'année suivante, jusque vers le 1er juin, après quoi le seigle perd sa succulence. On peut alors laisser le champ produire une ou deux récoltes de foin ou une récolte de grain, si on le désire, ou on le laboure sans tarder et on l'ensemence d'avoine qui est employée en fourrage vert, ou on le met en jachère d'été. Employé de cette façon, le seigle peut fort bien servir à nettoyer la terre.

Un mélange d'avoine et de seigle d'hiver fait un bon pacage pour les porcs, l'avoine produit la majeure partie du premier pacage et que le seigle vient à son aide plus tard.

Le seigle d'hiver peut être employé comme plante à foin lorsqu'on recherche la masse plutôt que la qualité. Le foin est d'une qualité passable si l'on a la précaution de le couper dès qu'il épie. J'ai souvent vu des chevaux qui refusaient d'abord de manger du foin de seigle d'hiver, mais qui changeaient ensuite d'idée et qui finissaient par le consommer avec avidité, et ils travaillaient avec beaucoup d'entrain pendant qu'ils en étaient nourris.

S. D. ALBRIGHT,
Régisseur.
Sous-station expérimentale,
Beaverlodge, Alta.

Brochures gratuites

Voici une liste de quelques brochures que vous pourrez vous procurer gratuitement en vous adressant au ministère de l'agriculture, Ottawa, Ont. Nos lecteurs sont priés de réclamer la version française de ces textes en écrivant en français:

Industrie laitière

Beurre de beurrerie, études des moisissures et des levures dans le,

Beurre, la fabrication industrielle au Canada.

Beurre, la fabrication du.

Beurre, la fabrication sur la ferme.

Beurre à surface gâtée.

Boîtes de fromage et de beurre, la bonne façon de les marquer.

Crème, consommons de la.

Crème, variations dans la richesse, provenant des petits séparateurs.

Crème à la glace, la fabrication pour le commerce.

Fromage, la composition du fromage Cheddar canadien et du fromage refait.

Fromage de Coulommiers.

Fromage de crème.

Fromage de crème et beurre.

Fromage, la fabrication du fromage Cottage et du fromage de lait de beurre.

Fromage, consommons du.

Fromage Cottage, consommons du.

Fromage, refroidissement du lait pour la fabrication du.

Lait, boissons au.

Fromagerie et beurrerie, plans de.

Lait de beurre artificiel, comment faire du.

Lait, consommons du.

Pour les cultivateurs

Nos lecteurs peuvent se procurer le texte complet de la brochure, "Un problème rural" dont nous citons des extraits, en s'adressant à l'auteur, M. Jean Charles Magnan, Saint-Casimir, P.Q.. Prix 15cents.

ETENDUES SEMEES EN CEREALES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

Les estimations des étendues consacrées aux principales céréales dans les provinces des Prairies sont tirées des statistiques annuelles recueillies en juin dernier par l'entremise des écoles rurales, lesquelles sont maintenant compilées. Le blé occupe une étendue de 24,297,116 acres, comparativement à 23,158,505 acres en 1928, soit une augmentation de 1,138,611 acres. Le Manitoba a une diminution de 359,510 acres, tandis que la Saskatchewan et l'Alberta ont respectivement des augmentations de 654,432 acres et 843,689 acres. L'étendue en avoine semée pour le grain est estimée à 7,731,937 acres, ou une diminution de 425,474 acres, comparativement à l'étendue semée l'an dernier. L'étendue en orge a été augmentée de 4,104,250 acres en 1928 à 5,114,203 acres, soit de 1,009,953 acres, dont 244,632 acres dans le Manitoba, 607,141 dans la Saskatchewan et 158,180 acres dans l'Alberta. Le seigle donne une augmentation de 168,302 acres, allant de 753,915 acres en 1928 à 922,217 acres en 1929. La graine de lin a augmenté de 367,385 acres à 373,415 acres ou de 6,030 acres.

Rendement en blé d'automne

Le rendement à l'acre du blé d'automne, au Canada, est estimé à 26.6 boisseaux à l'acre, comparativement à 24.5 boisseaux l'an dernier et 24.9 boisseaux, moyenne décennale. Le total de rendement pour les 920,653 acres récoltées est de 24,476,000 boisseaux, comparativement à 20,054,000 boisseaux provenant de 819,028 acres l'an dernier. L'estimation préliminaire de cette année pour Ontario est de 21,500,000 boisseaux sur 779,000 acres, comparativement à 16,766,000 boisseaux récoltés sur 693,600 acres l'an dernier, la moyenne par acre étant 27.6 boisseaux, contre 24.2 boisseaux l'an dernier et 25.2 boisseaux pour la moyenne décennale. En Alberta, la production est estimée à 2,668,00 boisseaux, provenant de 128,253 acres, contre 2,900,000 boisseaux sur 110,262 acres l'an dernier, que la moyenne de rendement à l'acre étant de 20.8 boisseaux, comparativement à 26.3 boisseaux l'an dernier et 21.3 boisseaux, moyenne décennale. La production de la Colombie Britannique est de 308,000 boisseaux provenant de 13,400 acres, contre 388,000 boisseaux sur 15,106 acres l'an dernier. Le rendement moyen à l'acre est 23.0 boisseaux, contre 25.7 boisseaux l'an dernier et 25.3 boisseaux, moyenne décennale.

Propos agricoles

Manitoba

La sécheresse et la chaleur extrême qui ont été les caractéristiques de juillet ont eu pour résultat de tromper les espérances. Une pluie à peu près générale le 19 juillet a amélioré les cultures, tandis que des averses occasionnelles et éparses ont fait grand bien localement. Les céréales sur jachères d'été et sur terre neuve ont bien résisté à la sécheresse et, dans certains districts, donneront d'assez bons rendements. Les cultures sur chaume sont courtes et clairsemées, l'avoine et l'orge étant particulièrement maigres. Les pâturages sont en triste état et en plusieurs endroits la question de provende commence à devenir sérieuse.

Saskatchewan

La sécheresse et la chaleur ont considérablement détérioré les cultures en juillet. A la fin du mois, le besoin de pluie se faisait sentir dans presque toutes les parties de la province et plus particulièrement dans les districts du sud où la question de la provende commence à devenir sérieuse dans plusieurs sections.

Alberta

Toutes les cultures continuent à se détériorer par la sécheresse et la chaleur, principalement dans les districts du centre. Le blé sur jachères d'été a mieux résisté à la sécheresse que celui sur chaume. Les pâturages sont maigres et la situation du fourrage commence à être inquiétante. La paille est tellement courte que la moisson en sera très difficile.

CONSEILS PRATIQUES

Avant de mettre du lait dans la casserole, on fait rapidement bouillir quelques cuillerées d'eau, — juste assez pour couvrir le fond, — et le feu le plus ardent ne le fera pas brûler.

* * *

Pour blanchir une robe fanée, la faire bouillir dans deux gallons d'eau avec une demi-tasse de crème de tartre dissoute.

METHODE DE DIRIGER LES FINANCES

Des mesures adéquates sont prises pour financer des manufactures de viandes en conserves.

Ce n'est que pendant les cinq dernières années, que l'adoption du système danois de commerce coopératif a été mis en pratique au Canada. Le système danois est basé sur ce fait que les fermiers s'engagent par contrat légal de placer ensemble leurs produits sur le marché, sur une base de commodité et pour un nombre d'années déterminé.

On n'exigeait des fermiers de souscrire aucun capital d'aucune sorte, ni de faire quelque contribution en argent à l'association. Tout ce qu'on exigeait du fermier, c'était de signer le contrat de marché. C'est ce qui a été fait et le Live Stock Pool de l'Alberta a fonctionné sur cette base pendant les cinq dernières années.

En présentant aux fermiers de l'Ouest canadien le système danois de commerce coopératif, l'on doit considérer un fait très important qui est: que le système danois présuppose le système danois de crédit. Donc en attendant que notre système de crédit soit copié sur celui du Danemark, il nous faudra pourvoir à d'autres moyens pour financer les fonds nécessaires aux entreprises de notre coopérative.

Le système danois

La citation suivante tirée d'une brochure intitulée "Agricultural Co-operation in Danemark", explique la méthode d'après laquelle les manufactures coopératives de lard au Danemark prélèvent leurs fonds.

"La vente de parts aux fermiers, comme moyen d'obtenir des fonds, est inconnue chez la coopérative danoise. Il n'y a pas de droits initiaux et aucun déboursement de fonds de la part des membres. Les dispositions financières sont établies sur un plan d'un nombre d'années défini avec un contrat qui comporte un engagement de livraison et une sécurité financière conjointe entre les membres.

Le capital nécessaire, et pour la construction et pour le fonctionnement, est créé par un emprunt que l'association fait à une banque ou une institution d'économie. La responsabilité des membres est répartie d'après les qualités de produits livrés durant l'année courante. Pour la construction des premières manufactures coopératives de lard il a été nécessaire d'obtenir un emprunt des institutions d'économie locales. Ces institutions paient habituellement environ 4½ pour cent d'intérêt sur les dépôts d'économie et à leur tour accordent des prêts de cet argent à 5 pour cent, percevant ainsi juste assez pour couvrir les frais encourus en faisant ces transactions".

Les fermiers danois contrôlent le système de crédit

Dans le Danemark, non seulement les fermiers possèdent le système de marché (commerce), mais les producteurs contrôlent aussi le système de banque et de crédit qui est au service de l'agriculture. Au Canada, notre système de banque et de crédit est contrôlé par des intérêts de l'Est; de là la nécessité de prendre des dispositions financières spéciales pour faire face aux conditions canadiennes.

Garanties du gouvernement

A la dernière session de la législature de l'Alberta, on a voté un projet de loi donnant au gouvernement le droit de garantir 85 pour cent de la somme nécessaire pour acheter ou bâtir des manufactures et les facilités requises par les associations coopératives de commerce. Le gouvernement de l'Alberta a voté cette législation—réalisant la nécessité de prendre certaines dispositions grâce auxquelles le système danois de coopération puisse fonctionner en Alberta sur une base convenable.

D'après cet acte, afin d'être qualifié pour cette garantie, il est nécessaire que le cartel fournisse 15 pour cent de la somme requise pour l'achat ou la construction de nos manufactures de viandes en conserves. Dans le nouveau contrat de commerce on a pris une disposition par laquelle on exige que chaque membre prenne au moins une part (action) dans l'association, d'une valeur de $5.00.

Les membres souscrivent pour les actions

Si chacun des membres actuels prend six parts (actions), le cartel aura amplement de fonds pour acquérir une manufacture de viandes en conserve à Edmonton et une autre à Calgary. Le contrat de commerce prend aussi des dispositions pour qu'une réserve de fonds soit mise de côté, ce qui permettra au producteur d'avoir des parts dans la compagnie—dans la mesure des intérêts qu'il a dans la réserve. Toutes les actions porteront intérêt à 6 pour cent. Les membres ont le choix de souscrire des actions, soit par argent comptant soit par billet (note). Ceux qui souscriront par billet s'engageront à ce que le montant requis soit déduit des ventes de leur bétail livré au cartel à quelque date postérieure.

Les actions souscrites par les membres seront confiées au cartel, et chaque membre recevra de temps en temps un compte-rendu officiel du montant d'actions entré à son nom. On appliquera le principe du "revolving fund" aux réserves du Live Stock Pool de la même manière qu'on l'emploie maintenant pour le Wheat Pool et le Dairy Pool.

Les premiers paiements faits sur tout bétail envoyé au cartel seront aussi près du prix courant du marché que les conditions le permettront, ne perdant pas de vue que le membre recevra dans son paiement final la valeur entière de son bétail tel que reçu par le cartel—moins sa contribution "pro rata" pour dépenses d'administration et toutes autres déductions mentionnées dans le contrat de commerce.

C'est là le plan que l'on a déterminé pour financer l'administration de nos salaisons, à la condition que l'on apporte l'appui et le volume nécessaires pour garantir la réalisation de ce projet qui a été approuvé à l'unanimité à la dernière réunion annuelle du cartel.

Pour les sportsmen

MESURES DE PROTECTION DES OISEAUX AUX E.-U.

Le Canada intéressé au sort des oiseaux migrateurs dans le pays voisin.

Le Canada s'intéresse directement tout ce qui concerne la protection le la faune ailée aux Etats-Unis arce que les oiseaux migrateurs qui e dirigent chaque printemps vers urs lieux de nidification du nord raient voués à l'extinction s'ils ne ouvaient trouver au sud des terins où ils puissent passer l'hiver. a nouvelle que le congrès amériin a adopté le bill Norbeck-Andren et voté $8,000,000 pour l'achat de rres marécageuses en vue de créer s refuges d'oiseaux a suscité un inrét plus qu'ordinaire en notre pays, l'hon. Charles Stewart, ministre de ntérieur, dont le département est argé de mettre en vigueur le traiconcernant les oiseaux migrateurs, terrogé au sujet de la nature et du t de la nouvelle loi, a fait les dérations suivantes:

'L'expansion de l'agriculture et autres industries dans les régions éridionales des Etats-Unis, où la upart de nos oiseaux aquatiques nt passer l'hiver, a eu pour effet y faire disparaître graduellement terres marécageuses, et ceux qui ntéressent à la conservation de la une dans ce pays se sont efforcés puis plusieurs années de trouver e solution satisfaisante au problè-, c'est-à-dire de procurer aux oiaux aquatiques l'habitat qui leur nvient, ils disparaîtraient certainent en dépit de tout ce que le Canada pourrait faire pour les protéger en été. Les sportsmen et les amis des oiseaux en notre pays se réjouiront de ce que cette mesure a été prise par le congrès sous l'empire du traité concernant les oisaaux migrateurs, et qu'elle pourvoit à l'établissement d'une série de refuges inviolables pour les oiseaux dans le sud.

"En ce qui concerne l'attitude du Dominion sur cette question, il me fait plaisir de dire que le gouvernement a créé quarante refuges d'oiseaux sous l'empire du Traité, parmi lesquels se trouvent les habitats des oiseaux de mer sur le littoral et ceux des canards et des oies sauvages dans l'intérieur du pays. De plus, cinquante et un terrains de chasse publics ont été établis. Ils comprennent de grandes étendues marécageuses où les oiseaux aquatiques se reproduisent en sécurité, mais qui diffèrent des refuges ordinaires en ce que la chasse y est permise durant une période déterminée chaque automne.

"Parmi les autres avantages retirés du Traité, je pourrais signaler la protection absolue des oiseaux insectivores du Canada en vue de sauvegarder nos récoltes et nos forêts, la prohibition totale de la chasse au printemps afin de permettre la migration sans danger des oiseaux vers le nord pour la nidification, et la prohibition univelselle de la vente de gibier migrateur aux Etats-Unis."

NOTES SUR LE CARTEL

Plus de 400 agents des élévateurs Cartel d'Alberta se sont réunis la naine dernière à Calgary, pour une vention de quatre jours. Les afres des élévateurs du cartel y ont étudiées sous tous leurs aspects. H. W. Wood, président du conseil directeurs de l'Alberta Wheat l dans son allocution à l'ouverture a convention, a fortement recomdé aux agents de traiter les mem- du cartel avec la plus grande ice: c'est de cette façon qu'ils serient le mieux les intérêts du car- Il fit remarquer qu'il n'y avait lument rien dans le système de tionnement des élévateurs qui se inciter quelqu'agent que ce soit aiter un membre injustement. Je me d'élévateurs du cartel ne fonce pas pour rapporter des profits, te M. Wood, mais seulement pour re service aux membres.

* * *

15 juillet ayant terminé le Car-1928-29, l'Alberta Wheat Pool est rendre des mesures pour traduire cour les membres du cartel qui t pas livré tout le blé récolté du- cette même année. Le contrat artel engage chaque membre du l à livrer tout le blé récolté dans les limites de la province; et l'amende en vigueur pour infractions est de 25 cents par boisseau.

Quoique la grande majorité des membres soient honnêtes, il en est cependant qui n'ont pas fait cas de leurs obligations légales, et la direction du cartel prend des mesures énergiques contre ceux-ci. Le cartel se rend compte qu'il n'est pas agréable d'avoir recours à la loi; mais en même temps ce n'est pas juste pour la majorité des membres qu'un nombre relativement restreint agisse malhonnêtement et se moque du contrat.

* * *

M. R. D. Purdy a annoncé, à la convention des agents des élévateurs du cartel que l'Alberta Wheat Pool possède 453 élévateurs répandus sur tous les points de cette province. C'est une augmentation de près de 135 sur le nombre fonctionnant l'an dernier, et fait que le cartel d'Alberta est facilement la plus grande organisation d'élévateurs de la province. Le cartel peut maintenant recevoir presque 90 pour cent de tout le blé du cartel.

* * *

L'Alberta Wheat Pool paiera deux sous par boisseau pour entreposage; aux membres du cartel qui garderont leur blé sur leurs fermes jusqu'au lundi, 2 décembre. Cette décision a été prise récemment par les directeurs de l'organisation.

L'an dernier le cartel a payé pour l'entreposage mais sur un plan différent; on payait un sou par boisseau pour le blé gardé jusqu'au 1er décembre, et un autre sou pour le blé gardé sur les fermes jusqu'au 1er mars.

—Comm.

...s prix du marché

Prix à Edmonton

...o. 1 Nord	1.37
...o. 2 Nord	1.34
...o. 3 Nord	1.32
...o. 4 Nord	1.20
...o. 5 Nord	.99
...o. 6 Nord	.98
...ourrage	.61
...oine—	
...o. 2 C. W.	.55
...o. 3 C. W.	.52
...ge—	
... 2 C. W.	.58
... 4 C. W.	.53
...gle—	
... 2 C. W.	.89
... 3 C. W.	.84

Prix à Vancouver

...1 Nord	1.60⅝
...2 Nord	1.58⅝
...3 Nord	1.52⅝
...4 Nord	1.39⅝
...5 Nord	1.22⅝
...6 Nord	1.07⅝
...rage	.97⅝

Prix à Winnipeg

...1 Nord	1.62⅛
...2 Nord	1.58⅞
...3 Nord	1.36⅛
...4 Nord	1.47⅛
...5 Nord	1.29⅝
...6 Nord	1.07⅝
...rage	.95
...e—	
...2 C. W.	.68⅜
...3 C. W.	.65⅛
...rage	.55⅜
...C. W.	.78⅝
... C. W.	.73⅝
...age	.60⅝
... C. W.	1.11¾
... C. W.	1.07
... C. W.	1.02

...s de choix	9.00
... ordinaires	8.00 et moins
...de choix	6.75 à 7.25
... bonne qualité	6.25 à 6.50
..." commune	6.00 et moins
...ons (steers) de choix	8.50 à 9.50
...ons qualité ordinaire	8.00 et moins
...de choix	6.25 à 7.25
... ordinaire	6.25 à 6.50
...	10.00 à 11.00
... de l'année	7.50 à 8.50
...de boucherie	5.00 à 6.50
...choix	13.25
... ordinaire	12.75

...ont préparés le mardi soir)

...	2.70
...	.35
...	.33
...	.30
...	.30
...	.28
...	.18
...	.15

...nous sont fournis par la ...Dairy Co.

LE RECUL DE LA LANGUE ALLEMANDE EN HONGRIE

En dépit d'une propagande intense.—Le français est fort répandu.—Ce que constatent les étrangers.

Budapest.—Les étrangers qui visitent la Hongrie constatent que la langue française y est fort répandue; dans la haute société, tout le monde parle français correctement et avec charme; dans la bourgeoisie, presque tous peuvent soutenir une conversation, les employés, les fonctionnaires s'expriment en français; quant aux enfants, ils apprennent le français dans les lycées, dans les collèges.

Un fait qu'une observation attentive permet de constater, c'est le recul de la langue allemande, malgré l'intense propagande que font les Allemands jusque dans les plus petits villages où ils croient découvrir quelques habitants dont l'origine pourrait être germanique. Ils s'empressent de les circonvenir, de les submerger de publications germaniques, de créer une nationalité teutonne à ces habitants qui depuis des siècles sont Hongrois. Ils sont parvenus, par ces procédés, à faire naître le trouble et la discorde dans des villages où jusqu'à présent l'accord le plus parfait avait toujours régné.

Et avec le germanisme, c'est le protestantisme que les Allemands voudraient développer, aussi les Hongrois sont-ils doublement sur leur garde pour défendre et leur foi et leur nationalité.



A gauche: Le capitaine E. Falk, commandant du "Beothic". A droite: M. George P. Mackenzie, à qui avait été confiée de nouveau la direction de l'expédition arctique de 1928.

Deux représentants

Dans l'improvisation du rapport du congrès de l'A.C.F.A., nous avons oublié de mentionner que les deux grandes compagnies ferroviaires avaient envoyé des représentants. M. Alphonse Brazeau, bien connu des voyageurs de la "Survivance française", représentait le Canadien National et M. René Daniaud représentait la grande compagnie du Pacifique Canadien.

Mort de M. l'abbé A. d'Eschambault

M. l'abbé Alexandre d'Aschambault, jeune prêtre bien connu du Manitoba, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface. Il avait subi une très violente attaque de paralysie au début d'avril et commençait à peine à se remettre de ce pénible accident. Une complication au coeur est venue le prendre à la vie lundi matin, après quelques heures de combat.

Il était né le 6 janvier 1892, du mariage d'Alexandre d'Eschambault, médecin, et de Corinne Marcotte. Il avait fait ses études classiques au collège de Saint-Boniface et avait reçu sa formation religieuse au juniorat de Saint-Boniface, dont il garda toujours un si excellent souvenir. Après son Grand Séminaire, fait à Montréal, il avait été fait prêtre dans la cathédrale de Saint-Boniface par S. G. Mgr Béliveau, le 10 juillet 1921, en même temps que son frère, M. l'abbé Antoine. Il fut successivement vicaire de Sainte-Rose-du-Lac, curé de McCreary et de Saint-Lazare, et enfin de Grande Clairière, poste qu'il occupait quand la terrible maladie est venue le frapper.

M. l'abbé d'Eschambault laisse pour pleurer sa perte sa vieille mère qui demeurait avec lui, Mme Corinne d'Eschambault, ses frères, l'abbé Antoine d'Eschambault, et Henri d'Eschambault, tous deux bien connus au Manitoba, ses soeurs, Mmes Guertin, de Winnipeg, et Schimnowski, de Saint-Boniface.

Noces d'argent de la Maison St. Joseph

Près de 3000 personnes assistent au 25e aniversaire de la fondation et au premier pèlerinage régional.

Otterburne, Man.—Le dimanche 4 août dernier, la Maison Saint-Joseph célébrait son 25e anniversaire de fondation. Avec ces fêtes coïncidait le premier pèlerinage régional en l'honneur de saint Joseph. On peut dire que le succès de ces solennités a dépassé les espérances des organisateurs.

Notre population manitobaine a admirablement manifesté sa dévotion et sa confiance à l'égard du Virginal Epoux de Marie et nous avons lieu de croire que le saint protecteur des familles a dû bénir particulièrement tous les foyers qui s'étaient fait représenter à ce pèlerinage.

Il y eut discours par S. G. Mgr Béliveau, l'abbé J. A. Sabourin, l'hon. Albert Préfontaine et le R. P. C. H. Lepage.

Une opinion de l'hon. Taschereau

Paroles prononcées par le premier ministre de la province de Québec, à l'Université de Lennoxville:

"S'il m'est permis de donner un conseil aux étudiants, maintenant que j'ai l'honneur de faire partie de votre illustre maison, dit M. Taschereau, c'est de se consacrer à l'étude des sciences appliquées. Nous avons dans cette province des ressources immenses. Pour les développer, il nous faut des hommes capables et je voudrais qu'ils nous soient fournis par nos universités. J'assistais, il y a quelque temps, au 71e anniversaire de la fondation d'une université angaise de ce pays. J'apprenais que 25 pour cent de ses gradués sont maintenant aux Etats-Unis. Voilà une chose que nous devons empêcher en hâtant le développement de nos richesses nationales."

Cette anomalie n'est pas propre à Québec, hélas!

LE TOURISME ETRANGER DANS NOS PARCS

La politique de développement et de publicité adoptée par le gouvernement fédéral au sujet des parcs nationaux n'a pas eu seulement pour effet de rendre de plus grands services au public canadien, mais celui aussi de faire connaître davantage le Canada à l'étranger et d'attirer des milliers de touristes de toutes les parties du monde.

La dictature prendra fin en Espagne en 1931

La nouvelle constitution espagnole sera mise en vigueur après avoir été soumise au referendum populaire.

DECLARATION DE DE RIVERA

Madrid.—Le premier ministre, le général Primo de Rivera, a déclaré aux journalistes que la dictature qu'il exerce depuis septembre 1923 devait se résoudre en légalité normale avant son départ du pouvoir. "Mes sept années de dictature auront été suffisantes, dit-il en révélant qu'il s'attendait à voir la nouvelle constitution espagnole et les lois fondamentales devenir opérantes vers le milieu de 1931. En octobre ou novembre 1930 elles seront en effet soumises au referendum populaire, après quoi un nouveau chef se chargera de faire régner la nouvelle légalité.

PETITES NOUVELLES

Charleston.—Le chef de police de cette localité vient de rendre public un avertissement qu'il ne veut plus voir de jeunes filles sur les rues avec leurs bas roulés jusqu'à la cheville ou sans bas du tout. Il avertit que toute jeune fille vue sur les rues avec les jambes nues sera arrêtée et envoyée en prison.

Ottawa.—La Commisison Beatty, dont fait partie sir Georges Garneau, de Québec, a approuvé une échelle de salaires de $2,100 à $8,000, pour le personnel du Conseil National des Recherches Scientifiques comme étant des salaires raisonnables. La commission recommande des traitements raisonnables afin de garder nos techniciens au Canada.

Winnipeg.—J. G. Glasco, gérant de l'Hydro de Winnipeg, a déclaré qu'il se voyait dans l'obligation d'importer du charbon américain car les prix demandés par les marchands de l'Alberta sont trop élevés. Il a affirmé aussi que tout l'approvisionnement d'hiver se ferait probablement aux Etats-Unis.

L'Allemagne a restitué 300,000 volumes à Louvain

La nouvelle bibliothèque vient d'être ouverte.—Les dons.

Louvain.—La nouvelle bibliothèque de l'Université de Louvain a été officiellement ouverte.

Les livres, restitués par l'Allemagne, auxquels sont venus s'ajouter ceux offerts par de nombreux pays et des particuliers constituent une grande richesse. L'Allemagne a restitué 300,000 volumes, comprenant notamment 300 manuscrits sur parchemin datant des XVe et XVIe siècles, et un manuscrit du XIe siècle. L'Université belge n'exigera de l'Allemagne que le retour des livres enlevés ou leur remplacement par des oeuvres identiques qui pourraient se trouver dans les bibliothèques allemandes. Mais l'Allemagne vota un crédit de 4 millions demandé pour l'achat de volumes destinés à la bibliothèque de Louvain.

Les dons des différents pays et de particuliers ont réuni plus de 350,000 volumes à la contribution allemande. Pour sa part, la France a donné 33,000 volumes, la Grande-Bretagne environ 55,000. Le Japon avait ouvert une souscription publique qui réunit plus de 20 millions de francs. Les dons des particuliers ont été nombreux et comportaient des oeuvres de très grande valeur. On cite notamment celui d'une habitante de Boston, qui offrit la moitié de sa collection de livres rares; dans cette collection se trouvait un livre d'heure de Henry III, oeuvre d'une valeur inestimable.

Pas assez de Britanniques pour le nord, dit-il

Le commissaire des Terres regrette qu'un plus grand nombre de colons britanniques n'aillent pas s'établir dans le nord.

Le major E. J. Ashton, commissaire de l'agence des Terres du Dominion pour l'établissement des colons a fait des commentaires, lors de son passage ici, sur le grand nombre de "homesteads" pris dans le district des terres d'Edmonton. Il n'y a pas de doute, dit-il, que le nombre de nouveaux colons à s'établir dans le nord de l'Alberta, cette année, dépassera toute précision.

M. Ashton, qui revient du nord de la province et dit que c'est vraiment étonnant de voir avec quelle rapidité on fait produire les terres des districts desservis par les bureaux des terres du Dominion de Grande Prairie et Peace River.

Le commissaire Ashton a été particulièrement impressionné par la poussée qui se fait du côté de la rivière Bataille et du Lac l'Esturgeon, au nord de Grimshaw. En plusieurs endroits, dit-il, les colons défrichent et cassent du terrain à 50 milles du terminus de la voie ferrée.

"C'est regrettable, ajoute-t-il, qu'un plus grand nombre de colons anglais n'aillent pas s'établir dans le nord. Je n'ai rien à reprocher au colon étranger, mais je pense que quelques colons anglais ou canadiens devraient profiter de l'excellent terrain disponible dans cette région."

D'après lui, le flot toujours croissant de colons s'avancera aussi loin que possible dans le nord, et avant longtemps des districts tout à fait nouveaux s'ouvriront pour la culture du grain ou la culture mixte. La récolte, cette année, serait satisfaisante si l'on ne considérait que le nord.

Scandale qui éclate en Italie

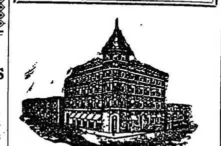
Rome.—L'Italie était la semaine dernière sous le coup du plus grand scandale public survenu depuis nombre d'années, et dans lequel est compromis Ernesto Belloni, ancien maire de Milan, qui représenta l'Italie comme expert financier, tant à Versailles qu'aux conférences des réparations et des dettes de guerre.

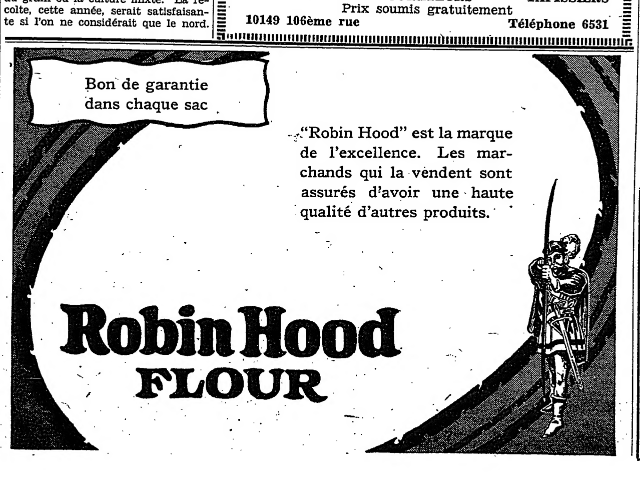
Belloni a été démis de toutes ses fonctions publiques et politiques par le premier ministre Mussolini, tandis que plusieurs de ses amis et conseillers ont été emprisonnés. Cette décision a été prise après une enquête faite par un comité spécial qui a passé au crible la carrière de Belloni comme podestat de Milan.

Les accusations qui ont amené cette action furent portées par Roberto Farinacci, ancien secrétaire du parti fasciste et maintenant secrétaire provincial pour Cromne. Farinacci soutint que Belloni, en retour d'une forte compensation monétaire avait donné la préférence à la maison bancaire américaine Dillon, Read & Company, lors de l'émission d'un emprunt de $30,000,000 que faisait la ville de Milan en 1927.

Jusqu'ici l'enquête n'a pas trouvé que cette accusation fut fondée, mais on a tout de même trouvé que Belloni s'était servi de son mandat de podestat pour accumuler une fortune personnelle.







PATRONNEZ NOS ANNONCEURS



Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de $............................ en paiement de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

IMMENSE ORGANISATION AFIN DE PREVENIR LA BAISSE DES PRIX

Des Canadiens cherchent à faire entrer les producteurs sud-africains dans une union mondiale.—M. W. J. Jackman raconte les efforts faits par les délégués.

Winnipeg.—Des experts du "Canadian Wheat Pool" sont à faire des démarches en Argentine afin d'amener les fermiers de ce pays à abandonner leur politique actuelle d'inonder les marchés.

C'est ce qu'a annoncé M. W. J. Jackman, représentant des Fermiers-Unis du Canada en Argentine, venu pour conférer avec les principaux fermiers du "Cartel de la Saskatchewan."

La question importante que M. Jackman a discutée avec M. Georges H. Williams, président des F.U.C. fut l'organisation d'un Cartel dans l'Argentine.

M. Williams dit que la raison de ces inondations du marché n'a pas pour origine de mauvais principes de commerce mais le manque presque complet de facilités d'entreposage dans le pays. M. Jackman représente la condition des producteurs de l'Argentine plus déplorable au point de vue économique, que celle des fermiers de la Saskatchewan avant l'organisation de leurs systèmes d'élévateurs coopératifs.

L'Argentine contrôle 30 pour cent du surplus mondial de blé pouvant être exporté et constitue par le fait même un facteur important dans l'établissement des prix mondiaux.

Les experts du Cartel de la Saskatchewan, à cette réunion, ont exprimé l'opinion que la première mesure à prendre pour l'établissement d'un cartel mondial, était l'acquisition par des fermiers organisés ou les gouvernements nationaux d'élévateurs nécessaires pour l'entreposage et fonctionnant comme un service public et non comme un accessoire du commerce.

D'après M. Jackman, les producteurs de l'Argentine réalisent tout à fait les profits que signifient pour le fermier le système de cartel tel qu'il fonctionne au Canada. Il est d'accord avec senor Esteban Pracinza, président de l'organisation des Fermiers de l'Argentine, qu'il faut un cartel mondial avant que le problème du commerce des produits ait trouvé une solution.

M. Jackman dit que les fermiers de l'Argentine seraient heureux de coopérer avec les fermiers canadiens pour la formation d'un cartel de ce genre.

"CELUI-LA, MALGRE NOS OPINIONS, NOUS POURRONS L'AIMER"

Mgr Pierre-Marie Gerlier, le nouvel évêque de Lourdes, vient de prendre possession de son diocèse.

Tout le Canada français, il y a vingt ans, a connu, aimé et applaudi le vaillant chef de la Jeunesse Catholique française d'alors, qui devait devenir Mgr Gerlier.

Déjà, ce jeune avocat de si grande distinction et de puissante éloquence, se révélait le chef plein de force, de douceur et de charme.

Le voilà évêque de Lourdes, la cité mondiale où l'univers, tour à tour prosterné, regardera vers lui. Pour le nouvel évêque, quel champ d'action: Lourdes avec ses foules, ses pécheurs, ses malades!

Jeune, grave, recueilli, appuyé sur la crosse pastorale que lui offrit la Jeunesse catholique française, il prend possession solennelle de sa cathédrale.

Tous sont conquis par ses yeux clairs, sa bonne grâce souriante, son éloquente ardente.

Il dit l'effroi de la tâche qu'il a entrevue en son rôle écrasant, mais l'intense espérance de se voir soutenu par la Vierge maternelle. Tous sentent combien il a aimé sa maman de la terre, celui qui a de tels mots pour célébrer la mère, la plus grande douceur, la plus grande confiance, la joie de notre vie, le rayon qui illumine encore notre chemin quand Dieu nous la reprise.

Une femme du peuple, à Tarbes, disait à un agent de ville: "Celui-là, malgré nos opinions, nous pourrons l'aimer."

UNE COLLISION ENTRE LES E.-U. ET LA GRANDE BRETAGNE

C'est ce que prévoit un député au parlement anglais, à moins que les deux pays n'en viennent à une entente sur la signification réelle des droits sur mer.

DEUX REMEDES

Williamstown, Mass.—Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'acheminent vers une collision sur la question de la puissance des mers, à moins qu'elles n'en viennent à un accord sur la signification réelle des droits sur mer." Telle est la déclaration faite par Georges Young, député au parlement anglais, à la conférence de limitation des armements de l'Institute of Politics.

Deux attitudes fondamentalement différentes marquent la politique des deux nations, dit M. Young. C'est à la prépondérance sur mer que nous, Anglais, devons notre existence nationale, notre empire colonial et notre pain de chaque jour. C'est à la liberté des mers que vous, Américains, devez votre indépendance nationale.

Depuis la grande guerre, je suis étonné de constater jusqu'à quel point les vaisseaux américains et anglais sont rivaux et s'en vont aujourd'hui vers une collision.

M. Young propose deux remèdes: premièrement: la renonciation par les Anglais du commendement des mers relativement au droit de déclarer un blocus privé contre un ennemi privé; 2e, la renonciation par les Américains de la liberté des mers relativement au droit de fournir des moyens de guerre à un ennemi public. En même temps, dit-il, il nous faut conclure un accord sur la parité générale des armements maritimes, au moyen duquel nous pourrions voir à la réduction de la puissance des mers en police maritime. Si nous ne concluons pas un pareil accord avant l'expiation du traité de Washington, en 1931, et que nous soyons encore libres de construire des vaisseaux comme bon nous semblera, les Etats-Unis s'empareront inévitablement des mers pour la préservation de la paix, tout comme l'a fait le Royaume-Uni, il y a un siècle.

POUR RELIER LE CANADA A LA GRANDE-BRETAGNE

La route aérienne du nord par l'Islande et le Groenland est la meilleure, s'il faut en croire sir Eric Geddes.—L'aéroplane amphibie.—Les dangers dus au froid et aux brouillards peuvent être assez faciement éliminés.—Opinions.

Montréal.—S.P.C.—L'hon. sir Eric Geddes, président de l'Imperial Airways Limited, se montre plein d'espoir dans le succès d'une voie aérienne de communication entre la Grande-Bretagne et le Canada par l'île Faroe, l'Islande, le Groenland et le Labrador. C'est ce qu'il déclarait au cours d'une visite à la métropole. Sir Eric se rend à Québec, où il doit s'embarquer sur l'"Empress of Australia" en route pour Southampton. Il termine un voyage d'affaires sur le continent américain.

Le président de l'Imperial Airways croit que l'avenir appartient à l'aéroplane amphibie, muni d'appareils lui permettant de prendre son vol sur l'eau et la glace et voyager entre les deux pays par la voie du nord. Le brouillard constitue bien un danger réel; mais les machines munies d'appareils spéciaux ne devraient avoir aucune peine à trouver les stations d'atterrissage.

Sir Hubert Wilkins et Vilhjalmur Steffanson, fameux explorateurs arctiques, ont déclaré la route praticable annonçait Sir Eric; mais on devra trouver un moyen de contrebalancer l'effet des vents soufflant sur les deux rives du Groenland, afin de pouvoir atterrir en toute sécurité. On établira probablement une station dans le centre de l'île.

Cet avis est très important étant donné l'expérience de sir Eric Geddes, dans l'aviation commerciale.

UNE CONFLAGRATION A LLOYDMINSTER

Lundi matin, les propriétaire de Lloydminster, ville située à 169 milles à l'est d'Edmonton, sur la limite Alberta-Saskatchewan, évaluaient les pertes qu'ils avaient subies dans l'incendie qui détruisit, dans la nuit de dimanche, le quartier commercial de la ville, causant des dommages pour plus d'un million de dollars.

Quarante-sept édifices de toutes sortes ont été rasés par les flammes, avec ameublements et marchandises: tout y a passé. Les pertes n'avaient pas été relevées en entier, à 10 h. a.m., lundi; mais on croit qu'elles dépasseront de plus de $500,000 celles de Wainwright.

L'origine du feu est inconnue. L'incendie prit naissance dans la salle de billard de Boyd et Waddell peu après minuit, dimanche soir.

Deux équipes de pompiers ne purent maitriser les flammes; et le service de téléphone étant rompu, il fut impossible de demander du secours de l'extérieur.

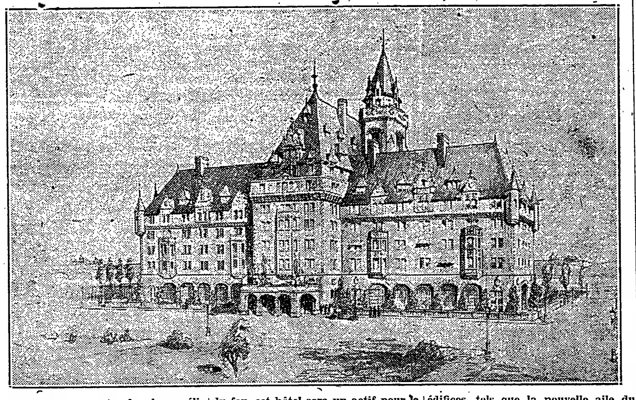
L'alarme fut sonnée à 12 h. 30 a.m.; mais avant que les pompiers aient pu contrôler les flammes sur un côté de la rue, le feu, aidé par une légère brise, s'était déjà communiqué aux autres édifices.

On croit que personne n'a été blessé, et il n'y a eu aucune perte de vie.

Parmi les édifices détruits:

Le bureau de poste; la salle municipale; l'hôtel Britannia, l'hôtel King George, la salle de billard Boyd and Waddell, le salon de barbier Boyd, le magasin général W. L. Cameron, l'élévateur de l'Alberta Pool, le magasin O. K. Economy, le magasin de la Lloydminster Co-operative Association, le magasin H. B. Hall and Son, quatre buadries chinoises, l'atelier de Crawford and McLughlin, tailleurs; le magasin de confiserie S. Solly.

UN NOUVEL HOTEL POUR SASKATOON



Notre photo montre le plan préliminaire de la gare du C.N.R. projetée à Saskatoon. Il aura un minimum de deux cents chambres avec en plus des salles pour banquets, congrès, bals, etc. Construit dans un style moderne et artistique, entièrement à l'épreuve du feu, cet hôtel sera un actif pour la ville de Saskatoon, en même temps qu'un embellissement appréciable. Les architectes sont MM. John Archibald, de Montréal, et John Schofield à l'emploi du Canadien National. MM. Archibald et Schofield ont travaillé de concert à la construction de plusieurs édifices, tels que la nouvelle aile du Château Laurier à Ottawa et à la construction de nouveaux hôtels du Canadien National à Halifax et à Vancouver. Les constructions de ces deux architectes sont réputées dans tous le pays pour leur élégance et la finesse de leurs lignes.

LA HOLLANDE ET LE VATICAN

Amsterdam.—On sait que la Hollande a, il y a quelques années, supprimé sa représentation auprès du Saint-Siège.

Mais à la suite de la réconciliation entre l'Italie et le Vatican, et du rétablissement du pouvoir temporel de la Papauté, on regrette, dans bien des milieux néerlandais, cette absence de représentant officiel.

Récemment avait lieu, à Vilssingen, une réunion du proupe des Chrétiens-Historiques. Des auditeurs posèrent à l'orateur, le Dr Tilanus, un des membres les plus importants du parti, la question suivante: Où en est la question de la représentation auprès du Saint-Siège? Le Dr Tilanus répondit: "L'accord entre le Vatican et l'Italie crée, sans conteste, une situation nouvelle, la Papauté ayant repris sa place parmi les Etats du monde. Quant à savoir si la Hollande devra être représentée, à nouveau, auprès du Vatican, cette question est du ressort du gouvernement. Cependant, une représentation semblable n'est possible qu'à la condition qu'elle n'entraine aucun frais."

LE CANADA ET LES ILES BAHAMAS

Moncton.—"La nature nous a associés au Canada géographiquement, économiquement et socialement. Il suffit d'admettre ces liens pour développer notre héritage mutuel", disait récemment l'hon. sir Charles F. Dundas, gouverneur intérimaire des Iles Bahamas, dans un message lu au poste radiotélégraphique du Canadien National à Moncton par le major Hughes M. Bell, agent pour le bureau du progrès des Bahamas.

Le message du gouverneur ajoutait: "Le service maritime inauguré dernièrement par le Canadian National Steamships amènera, croyons-nous, un commerce plus actif entre le Canada et les Antilles et contribuera puissamment à atteindre les fins de l'entente commerciale conclue en 1926 entre le Canada et les Indes Occidntales.

Plus loin le gouverneur dit que les iles Bahamas sont de petites soeurs du Canada et qu'elles ont bien besoin de l'aide du grand frère. D'un autre côté comme c'est souvent le cas pour les visiteurs elles peuvent charmer les heures de loisir de leur aîné, faisant allusion au climat tropical et autres avantages, qui attirent les touristes aux îles Bahamas.

UN JOURNAL RADICAL DE PARIS RECLAME LE CONCOURS DES RELIGIEUSES

Un article de l'"Oeuvre" qui a causé toute une sensation à Paris. Le Dr Lebon, auteur de l'article en question, dit que l'on réaliserait par là de fortes économies qui serviraient à mettre du beurre sur le pain des malades.

Paris.—Spéciale.—L'"Oeuvre", journal radical de la capitale, qui a toujours appuyé la politique antireligieuse de M. Herriot, vient de publier un article qui a causé une véritable sensation. Un des collaborateurs de ce journal, un médecin, a demandé la réinstallation des religieuses dans le plus grand nombre possible d'hôpitaux.

Le Dr Maurice Lebon, l'auteur de cet article, ne base pas son opinion sur le point de vue religieux mais il explique que l'emploi des religieuses comme gardes-malades dans les hôpitaux ferait réaliser des économies considérables qui pourraient être utilisées à l'amélioration de ces hôpitaux. Il déclare que les services des religieux soint moins dispendieux que ceux des laïques.

Le Dr Lebon veut que toutes les vacances qui se présenteront dans le personnel des gardes-malades soient remplies par des religieuses, "qui coûtent moins cher et qui offrent toutes les garanties de compétence et de moralité."

L'auteur ajoute qu'il n'a pas l'intention de susciter une discussion en faveur ou contre le laïcisme mais qu'il veut, par là, réaliser, chaque année, une économie de plusieurs dizaines de millions qui pourront servir pour mettre un peu de beurre sur le pain des malades et des blessés. Si on consultait les patients des hôpitaux officiels, tous réclameraient la présence des religieuses.

"En outre, ajoute le Dr Lebon, si ces femmes, pour obtenir une récompense dans l'autre monde, veulent se dévouer d'une façon désintéressée au soin des malades, le bon sens veut que nous acceptions leurs services." Le Dr Lebon fait aussi remarquer que 53 villes de France ont déjà pris des mesures pour avoir les services des religieuses dans leurs hôpitaux.

PETITES NOUVELLES

Québec.—Le gouvernement provincial a confié à un sculpteur français la confection de crucifix qui seront suspendus dans nos Cours de justice. La consignation est actuellement en mer.

Edinbourg, Ecosse.—L'Angleterre et l'Empire pleurent aujourd'hui la perte du général lord Horne, mort subitement à la chasse sur ses terres. Il avait 68 ans. Il commanda la première armée à partir de 1916 et se rendit fameux par la façon dont il sut se servir de l'artillerie à la bataille de la Somme.

Le corps expéditionnaire canadien, comme partie de la première armée, fut sous ses ordres dans la grande offensive finale de 1918. Lord Horne loua hautement l'exploit accompli par les Canadiens sous Cambrai en franchissant le canal du Nord et s'emparant du bois de Bourlon comme des hauteurs qui sont au nord et au nord-ouest de cette ville.

Londres.—Une deuxième série de fêtes marquera le centenaire de l'émancipation catholique en Angleterre. Le 13 septembre, le cardinal Bourne donnera une réception à l'hiérarchie catholique à la cathédrale de Westminster. Plus de 220 évêques y prendront part. Le cardinal célébrera la messe à sa cathédrale, dimanche, le 15 septembre. Le nouvel archevêque de Liverpool, Mgr Downey, prononcera l'allocution. Une procession de 20,000 hommes se rendra de Southark à Westwinster.

Chicago.—Quand une femme épouse un homme à cause de la belle voix de ce dernier, elle a pour tout le moins le droit d'entendre son époux égrener les notes suaves de son répertoire.

M. John Ropavac possède la dite belle voix. Il chanta son ardeur il y quatre ans pour gagner la main d'une demoiselle nommée Angélina. La lune de miel fut également harmonieuse. Mais la musique a ses "diminuendo", et M. Ropavac, depuis quelques mois, ne chante plus que pour des sociétés philharmoniques dont il est membre ou à des assemblées et aux clubs.

Mme Ropavac n'en fut pas du tout satisfaite. Elle aime le chant et veut s'en régaler. De fait, elle s'est plainte auprès du juge Joseph Burke, et celui-ci a condamné le chanteur à faire entendre sa voix d'or chez lui deux fois par jour à perpétuité.

Moscou.—Des rapports inquiétants indiquant un danger pour la sécurité de la population juive de la ville de Harbin, en Mandchourie, ont été reçus par la presse soviétique. Ces rapports disent que plusieurs gardes de Russes blancs ont envahi la ville. Elles ont organisé un "comité d'action" sous la direction d'un officier du nom de Tashkeff, qui fut responsable de plusieurs manifestations anti-sémites en Russie sous le régime Deniken. La population juive est dans l'anxiété, et les chefs de famille envoient actuellement leurs épouses et leurs filles hors de la ville.

On pratique le "dumping"

Winnipeg, Man.—L'Evening Tribune de Winnipeg publie la dépêche suivante:

"Depuis que les battages de la saison sont commencés, on fait passer de ce côté-ci de la frontière du blé américain qui se vend de 25 à 30 cents moins cher que le blé canadien; c'est ce qu'a déclaré M. C. Peiper, président de la chambre de commerce de Gretna. Gretna est situé au sud du Manitoba, près de la frontière des Etats-Unis.

"M. Peiper a annoncé, la semaine dernière, que 1,000 boisseaux de blé venant de l'autre côté de la frontière étaient parvenus aux élévateurs de Gretna. La raison de ceci, dit-il, c'est que la douane imposée sur le blé des Etats-Unis n'est que de 12 cents, tandis que nous devons payer 42 cents pour exporter notre grain aux Etats. Leur prix étant 25 cents plus bas que le nôtre, la douane canadienne n'offre pas une grande protection aux producteurs; et si cette situation continue, le marché canadien en sera nécessairement affaibli.

M. E. B. Ramsey, gérant général du Canadian Wheat Pool et président de la nouvelle commission des grains, a confirmé la nouvelle en disant que l'on faisait venir du blé de l'autre côté de la frontière. Une partie de ce blé, dit-il, se vend à un prix 30 cents plus bas que les prix canadiens. M. Ramsey ne sait pas quels sont les acheteurs, mais apparemment les élévateurs sont la propriété de particuliers.

Le Canada ne se vengera-t-il pas de Chicago ?

Williamstown, Mass. — Si le Canada a raison quand il dit que le détournement des eaux par la ville de Chicago constitue une violation des traités concernant la navigation sur les grands lacs et sur le Saint-Laurent, il serait justifiable de refuser le passage aux navires américains de Saint-Régis à l'Atlantique. Telle est la déclaration faite par le professeur P.-E. Corbett, de l'Université McGill devant l'Institute of Politics.

M. Corbett a exprimé l'opinion que les négociations entre les deux pays au sujet de ce détournement n'aboutirait pas parce que le gouvernement américain s'obstine à maintenir que ce détournement n'est pas contraire aux lois ou aux traités.

Le professeur ajouta: "Il y un aspect de problème qui semble avoir échappé aux Etats-Unis. Le droit des Américains de St-Régis à l'Atlantique, dépend seulement des traités. Ces mêmes traités déclarent avoir la navigation libre sur toutes les eaux des frontières.

"Si le détournement des eaux par la ville de Chicago, qui abaisse le niveau des rivières au point de nuire à la navigation et aux facilités des ports, est une violation des traités, comme les Canadiens le prétendent, ces derniers sont justifiables de se déclarer libérés de leurs obligations et de refuser le passage aux navires américains de St-Régis à l'Atlantique.

Admiration pour les Canadiens

Smithers, C.A.—L'hon R. B. Bennett, parlant ici, ces jours derniers, a déclaré emphatiquement que le Gouvernement canadien, ne pouvait pas se donner de crédit pour la prospérité actuelle du pays.

"Un montant de $1,365,000,000 a été reçu, au cours de l'année dernière, provenant de l'exportation de nos produits de fermes, mines, forêts, et pêcheries, a déclaré M. Bennett. Le gouvernement n'a pratiquement rien eu à faire avec les revenus de nos ventes.

"Cet argent nous est venu par l'énergie, le courage, la persévérance et le rude travail des hommes et des femmes du Canada et votre gouvernement, à Ottawa n'a rien fait ou à peu près pour promouvoir les ventes et encourager la production."

Le chef conservateur a terminé son discours en déclarant qu'il fallait quelqu'un, tôt ou tard, pour résoudre nos problèmes si nous voulons que le Canada continue à être ce qu'il est aujourd'hui.

Les vingt plus grandes villes

Les vingt plus grandes villes de l'univers, avec leur population, sont:

Londres, Ang., 1921	7,476,168
New-York, E.-U., 1925	6,103,384
Berlin, Alle., 1925	4,000,000
Paris, France, 1921	3,000,000
Chicago, E.U. 1920	2,701,705
Osako, Japon, 1925	2,115,000
Tokio, Japon, 1927	2,000,000
Buenos-Aires, Arg. '24	1,860,000
Vienne, Autriche	1,842,000
Philadelphie, E.U. 1920	1,823,779
Moscou, Russie, 1923	1,700,000
Canton, Chine, 1921	1,300,000
Montréal, Can., 1928	1,300,000
Calcuta, Indes, 1921	1,263,292
Budapest, Hongrie, '21	1,200,000
Bombay, Indes, 1921	1,172,953
Rio de Janiero, 1921	1.160,000
Hamburg, Alle., 1925	1,130,000
Sydney, Galles, 1926	1,100,000
Caire, Egypte, 1927	1,060,000
Glasgow, Ecosse, 1921	1,034,069

Ces chiffres sont d'après l'Almanach de Whitaker, pour 1928.

Pouvez-vous lui aider ?

Un père de famille avec deux enfants en bas âge cherche de l'emploi.

Si vous connaissez quelqu'un pouvant fournir du travail à ce brave homme, avertissez-nous.

Il doit être possible de trouver du travail au mari et d'occuper la femme à des travaux sur la ferme, à la maison ou ailleurs.

Si vous pouvez quelque chose pour ce Canadien-français, prière d'en informer le rédacteur de la "Survivance".

LETTRES DE NOS LECTEURS

"RECTIFICATION"

M. le rédacteur,

Veuillez donc insérer dans votre prochain numéro la petite rectification suivante en toute justice et pour toutes fins que de droit pour les intéressés . . . .

Dans le compte-rendu du correspondant local, il est dit au bas de la page 4, cols. 2 et 3, que: "Orchestre Mme F. Reniers et M. Biron . . . " et c'est tout. Tandis que l'orchestre réel se compose de MM. R. H. Biron, A. Champagne et U. Roy de Falher et M. et Mme Damien Allard et F. Copron de Girouxville . . .

Dans l'espérance que ces "méprises" ne se répèteront plus, je demeure,

Votre tout dévoué N.

MARIAGE

M. et Mme Charles Stigler ont eu l'honneur d'avoir le R. P. Murphy au souper hier soir, à l'occasion du mariage de Mlle Mary Clara Lemay à M. Charles Otto Stigler.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 10 septembre 1929. des soumissions pour la construction d'une allonge à l'édifice public de Régina, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une allonge à l'édifice public, Régina, Sask."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice de la douane, Winnipeg, Man., de l'architecte résident, édifice du bureau de poste, Régina, Sask., de l'architecte résident, édifice du receveur général adjoint, Calgary, Alta., de l'architecte résident, édifice du bureau de poste, Victoria, C.-B., ainsi qu'au Builders' Exchange, 615, rue Hastings Ouest, Vancouver, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumisison, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque acepté au montant de $25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumisison régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN, secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 8 août 1929.

VENTES A L'ENCAN DE LIMITES A BOIS DE TERRES DU DOMINION

Le droit de coupe avec permis, sur la limite No 4651, comprenant les terres suivantes dans la province de l'Alberta, sera offert en vente à l'encan au prix minimum de $6.933.00, à 2 h. p.m., mercredi, le 25 septembre prochain, au bureau de l'agent des Terres du Dominion à Edmonton:

La limite à bois No 4851, située dans la province de l'Alberta, comprenant la moitié nord de la section 28, la moitié ouest et le quart sud-est de la section 32, dans le canton 47, rang 5, à l'ouest du 5e méridien, et ayant une superficie de 1.25 milles carrés, plus ou moins.

Les conditions de paiement, taux de loyer et royauté, etc., sont contenues dans les Règlements Forestiers, dont on peut obtenir une copie en s'adressant au soussigné ou à l'agent des Terres du Dominion à Edmonton.

J. W. MARTIN, Commissaire en charge.

Bureau des Terres du Dominion, Département de l'Intérieur, Ottawa, le 29 juillet 1929.